

Les parlementaires de l'Assemblée nationale et les médias : Consommation et évaluation des médias

FRÉDÉRICK BASTIEN

JEAN CHARRON

CYNTIA DARISSE

JEAN DE BONVILLE

FLORIAN SAUVAGEAU

Les parlementaires de l'Assemblée nationale et les médias : Consommation et évaluation des médias

FRÉDÉRIK BASTIEN

JEAN CHARRON

CYNTIA DARISSE

JEAN DE BONVILLE

FLORIAN SAUVAGEAU

CAHIER-MÉDIAS NUMÉRO 21

Mai 2011

Centre d'études sur les médias

Les Cahiers-médias rendent compte des résultats des recherches du Centre et des analyses et opinions qu'il sollicite. Voici la liste des numéros les plus récents :

N° 13: *Portrait de la télévision publique dans dix pays, dont le Canada*, décembre 2001.

N° 14: *L'avenir de la réglementation de la radiodiffusion*, mars 2003.

N° 15: *La propriété étrangère en radiodiffusion : le débat canadien à la lumière de l'expérience étrangère*, juin 2004.

N° 16: *La presse hebdomadaire régionale du Québec : analyse de l'évolution de son contenu*, mai 2007.

N° 17: *La presse régionale, I – Le cas des quotidiens*, mars 2009.

N° 18: *Radio parlée, élections et démocratie*, octobre 2009.

N° 19: *Attachement des communautés culturelles aux médias – Le cas des communautés haitienne, italienne et maghrébine de la région de Montréal*, avril 2010.

N° 20: *L'information régionale, II – Le cas des téléjournaux*, mai 2011.

Le Centre a également publié ;

- *Les 18-24 ans et l'information*, mars 2006, en collaboration avec le Consortium canadien de recherche sur les médias.
- *La rencontre des anciens et des nouveaux médias*, novembre 2007, en collaboration avec le Consortium canadien de recherche sur les médias.
- *La qualité du journalisme vue par ceux qui le pratiquent*, avril 2008, en collaboration avec le Consortium canadien de recherche sur les médias.
- *Comment les Québécois s'informent-ils*, mars 2010, en collaboration avec le Consortium canadien de recherche sur les médias.
- *La production télévisuelle indépendante : aides financières, diffusion et écoute*, mai 2011, en collaboration avec le Consortium canadien de recherche sur les médias.

Révision : Marie-Hélène Lavoie

Infographie : Diane Trottier

Impression : Les copies de la capitale inc.

ISBN 978-2-922008-41-8

Mai 2011

Centre d'études sur les médias

Pavillon Casault (5604)

Université Laval

Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4

Téléphone : 418 656-3235

Télécopieur : 418 656-7807

Adresse électronique : CEM@com.ulaval.ca

Site Internet : <http://www.cem.ulaval.ca>

Directeur du Centre : Pierre Trudel

Droits d'auteur et droits de reproduction : Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec 514 288-1664 ou 800 717-2022, licences@copibec.qc.ca.

Résumé

Ce rapport présente les résultats d'une enquête réalisée auprès de députés qui ont siégé à l'Assemblée nationale du Québec à un moment ou à un autre entre 1956 et 2009. L'enquête porte sur l'évolution depuis plus de 50 ans de la consommation médiatique des parlementaires et de leur évaluation de l'influence et de la qualité des médias québécois.

Les résultats montrent que les membres de l'Assemblée nationale ont des besoins en matière d'information sur l'actualité qui diffèrent sensiblement de ceux de la population en général, et ce, tant dans la quantité que dans le type de médias consommés. Les parlementaires ont aussi été interrogés sur l'impact de nouvelles pratiques et avancées médiatiques telles que la télédiffusion des débats, les chaînes d'information en continu et Internet. Sur ces questions comme sur l'évaluation plus générale qu'ils font de la qualité des médias et de leur influence, les parlementaires québécois portent un jugement assez nuancé, bien qu'ils soient souvent plus sévères en ce qui concerne le compte-rendu fait par les médias de leur propre travail.

Parlementaire ; journaliste ; médias, presse, Internet, radiodiffusion des débats, information en continu

Table des matières

Résumé	3
Table des matières	5
INTRODUCTION	9
Méthode	10
Description de l'échantillon	11
Présentation et analyse des résultats	13
CHAPITRE 1 – CONSOMMATION MÉDIATIQUE	15
1.1 Indice de consommation médiatique	15
1.1.1 Consommation médiatique selon l'affiliation partisane	17
1.1.2 Consommation médiatique selon la région représentée	18
1.1.3 Consommation médiatique selon le sexe	19
1.1.4 Consommation médiatique selon le niveau de scolarité	19
1.2 Les quotidiens: habitudes et caractéristiques des lecteurs	20
1.2.1 Les quotidiens les plus lus	20
1.2.2 Qui lit quels quotidiens?	23
1.3 Les hebdomadaires et autres publications: habitudes et caractéristiques des lecteurs	27
1.3.1 Les hebdomadaires, magazines d'information et périodiques spécialisés	27
1.3.2 L'Argus	29
1.4 La télévision: habitudes et caractéristiques des téléspectateurs	31
1.4.1 Télévision de langue française	31
1.4.2 Télévision de langue anglaise	32
1.4.3 Portrait des téléspectateurs de chaque réseau	33
1.5 La radio: habitudes et caractéristiques des auditeurs	36
1.5.1 Portrait des auditeurs de chaque chaîne	37
1.6 Internet: habitudes et caractéristiques des internautes	39
1.6.1 Portrait des usagers des sites d'information	40
1.6.2 Les blogues et les réseaux sociaux	41
Conclusion	43

CHAPITRE 2 – ÉVALUATION DES MÉDIAS	45
2.1 L'évaluation des quotidiens	46
2.2 Les attitudes à l'égard de canaux de communication spécifiques	49
2.2.1 L'influence de la télédiffusion des débats.....	49
2.2.2 L'impact des chaînes d'information en continu à la télévision	53
2.2.3 L'impact d'Internet dans la vie parlementaire	57
2.3 La critique des médias	62
2.3.1 La diversité des points de vue	63
2.3.2 Le traitement des enjeux et du travail des élus	68
Deux interprétations peuvent être tirées de ce constat.	71
2.4 L'influence des journalistes.....	72
CONCLUSION	77
Liste des références	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0-1: Appartenance aux différentes cohortes dans l'échantillon et la population	12
Tableau 0-2: Affiliation politique dans l'échantillon et la population	12
Tableau 0-3: Région représentée par les répondants de l'échantillon.....	12
Tableau 0-4: Comparaison entre certaines caractéristiques de l'échantillon et la population	13
Tableau 1-1: Médias consommés selon l'ère médiatique.....	16
Tableau 1-2: Médias consommés selon l'affiliation partisane	18
Tableau 1-3: Médias consommés selon la région représentée.....	18
Tableau 1-4: Médias consommés en fonction du sexe	19
Tableau 1-5: Médias consommés en fonction du niveau de scolarité.....	20
Tableau 1-6: Lecture des quotidiens (en % de répondants)	21
Tableau 1-7: Classement des quotidiens selon la proportion (en %) de lecteurs réguliers parmi les parlementaires et la population en général	22
Tableau 1-8: Caractéristiques des lecteurs du Devoir (en % de répondants)	23
Tableau 1-9: Caractéristiques des lecteurs du Journal de Montréal (en % de répondants)	24
Tableau 1-10: Caractéristiques des lecteurs de La Presse (en % de répondants)	24
Tableau 1-11: Caractéristiques des lecteurs du Soleil (en % de répondants).....	25
Tableau 1-12: Caractéristiques des lecteurs de The Gazette (en % de répondants)	26
Tableau 1-13: Fréquence de lecture du Globe and Mail selon la région représentée (en % de répondants)	26
Tableau 1-14: Indice de lecture des quotidiens régionaux selon la région représentée	27
Tableau 1-15: Fréquence de lecture des hebdomadaires selon la région représentée (en % de répondants)	28

Tableau 1-16:	Fréquence de lecture des magazines d'information générale et des périodiques spécialisés (en % de répondants).....	28
Tableau 1-17:	Indice de lecture des quotidiens selon la fréquence de lecture des autres publications	29
Tableau 1-18:	Fréquence de lecture de L'Argus (en % de répondants).....	30
Tableau 1-19:	Habitudes de lecture de L'Argus (en % de répondants).....	30
Tableau 1-20:	Fréquence de lecture de L'Argus selon les cohortes (en % de répondants)	30
Tableau 1-21:	Habitudes d'écoute des émissions d'information et d'affaires publiques aux différentes chaînes de télévision francophones (en % de répondants).....	32
Tableau 1-22:	Habitudes d'écoute des émissions d'information et d'affaires publiques aux différentes chaînes de télévision anglophones (en % de répondants)	32
Tableau 1-23:	Caractéristiques des téléspectateurs de TVA (en % de répondants).....	33
Tableau 1-24:	Écoute de TQS selon l'affiliation partisane (en % de répondants)	34
Tableau 1-25:	Écoute de RDI et LCN selon les cohortes (en % de répondants).....	34
Tableau 1-26:	Caractéristiques des téléspectateurs du Canal de l'Assemblée nationale (en % de répondants).....	35
Tableau 1-27:	Caractéristiques des téléspectateurs des chaînes anglophones (en % de répondants).....	35
Tableau 1-28:	Habitudes d'écoute des émissions d'information et d'affaires publiques aux différentes stations de radio (en % de répondants)	36
Tableau 1-29:	Caractéristiques des auditeurs de la radio de Radio-Canada (en % de répondants) ..	37
Tableau 1-30:	Écoute de la radio privée francophone selon l'affiliation partisane (en % de répondants)	38
Tableau 1-31:	Écoute de la radio anglophone de Radio-Canada selon la région représentée (en % de répondants).....	38
Tableau 1-32:	Écoute de la radio privée anglophone selon la région représentée (en % de répondants)	38
Tableau 1-33:	Sites Internet consultés pour des nouvelles et des informations politiques (en % de répondants).....	39
Tableau 1-34:	Indice moyen de lecture des quotidiens selon la fréquence de consultation de certains sites web	40
Tableau 1-35:	Fréquence de consultation du portail Canoë selon l'affiliation partisane (en % de répondants)	41
Tableau 1-36:	Fréquence de consultation du portail de LCN selon l'affiliation partisane (en % de répondants).....	41
Tableau 1-37:	Fréquence de consultation de blogues politiques (en % de répondants).....	42
Tableau 1-38:	Possession d'une vitrine sur Internet (en % de répondants)	43
Tableau 1-39:	Type de vitrines sur Internet (en % de répondants)	43
Tableau 2-1:	Évaluation des différents quotidiens (en % de répondants)	47
Tableau 2-2:	Indice d'évaluation des quotidiens selon l'affiliation politique	48
Tableau 2-3:	Indice d'évaluation du Journal de Québec selon le niveau de scolarité	49
Tableau 2-4:	Perception de la télédiffusion des débats (en % de répondants).....	51

Tableau 2-5:	Perception de la télédiffusion des débats selon les cohortes (en % de répondants) ..	53
Tableau 2-6:	Perception des chaînes d'information en continu (en % de répondants)	54
Tableau 2-7:	Indice moyen de perception des chaînes d'information en continu selon le niveau de scolarité	56
Tableau 2-8:	Indice moyen de fréquence d'interaction avec les médias selon la perception des chaînes d'information en continu	57
Tableau 2-9:	Perception d'Internet (en % de répondants)	58
Tableau 2-10:	Indice moyen de perception d'Internet selon l'affiliation politique	59
Tableau 2-11:	Indice moyen de perception d'Internet selon les cohortes	59
Tableau 2-12:	Indice moyen de perception d'Internet selon le niveau de scolarité	60
Tableau 2-13:	Indice de fréquentation des sites web d'information selon l'attitude à l'égard d'Internet	61
Tableau 2-14:	Attention portée à l'information politique sur Internet (en % de répondants)	61
Tableau 2-15:	Attitude à l'égard des médias (en % de répondants)	63
Tableau 2-16:	Perception de la place accordée aux points de vue de gauche et de droite selon le profil sociopolitique des répondants (en %)	64
Tableau 2-17:	Perception de la place accordée aux points de vue des intellectuels selon le niveau de scolarité (en % de répondants)	66
Tableau 2-18:	Perception de la place accordée aux points de vue des intellectuels chez les lecteurs et les non-lecteurs du Devoir (en % de répondants)	66
Tableau 2-19:	Perception de la place accordée à la voix des gens ordinaires selon la région représentée (en % de répondants)	67
Tableau 2-20:	Perception des impacts de la concentration des médias selon divers profils de répondants (en %)	67
Tableau 2-21:	Perception de la contribution à des débats approfondis selon les cohortes (en % de répondants)	68
Tableau 2-22:	Perception de la contribution à des débats approfondis selon l'affiliation politique (en % de répondants)	68
Tableau 2-23:	Perception de la contribution à des débats approfondis selon la région représentée (en % de répondants)	69
Tableau 2-24:	Perception de la couverture du travail des élus selon les cohortes (en % de répondants)	69
Tableau 2-25:	Perception du rendu de la complexité des enjeux couverts selon divers profils de répondants (en %)	70
Tableau 2-26:	Perception de l'influence des journalistes télévisuels et écrits (en % de répondants)	72
Tableau 2-27:	Perception de l'influence des éditorialistes et des chroniqueurs parlementaires (en % de répondants)	73
Tableau 2-28:	Perception de l'influence des éditorialistes et des chroniqueurs sur l'opinion publique selon les cohortes (en % de répondants)	73
Tableau 2-29:	Professionnels des médias les plus influents	74

Introduction

Les relations entre les institutions politiques et les médias ont fait l'objet d'un grand nombre d'études menées par des chercheurs de différentes disciplines, notamment en communication, en science politique et en histoire. L'importance du sujet et la quantité de travaux qui leur sont consacrés tiennent à deux convictions : celle selon laquelle la manière dont les citoyens identifient et se représentent les enjeux politiques auxquels la société est confrontée serait, en bonne partie, tributaire de la représentation du monde telle qu'elle est construite jour après jour par les médias, et celle selon laquelle cette représentation médiatique du monde politique serait le résultat d'un formidable jeu d'influences auquel se livrent les médias eux-mêmes et les acteurs politiques qui, en s'agitant dans l'espace public (et parfois dans l'ombre) cherchent à orienter le discours médiatique dans le sens de leurs intérêts. Ces convictions dessinent une problématique générale d'une grande pertinence sur le plan social (vu l'importance politique de l'enjeu) et d'un grand intérêt du point de vue scientifique (vu la complexité des phénomènes en question). Cette problématique repose sur un modèle de la communication publique dans lequel l'acteur politique est campé dans le rôle d'une « source » qui propose un « message » à des médias, lesquels agissent comme des « médiateurs », appelés à évaluer l'intérêt médiatique du message et à en disposer, soit en l'écartant, soit en faisant de ce message une « information » à l'intention du public.

L'enquête dont il sera question dans ce rapport adopte la perspective inverse : nous nous intéressons en effet aux médias en tant que sources d'information pour les parlementaires, et aux parlementaires en tant que consommateurs d'information et évaluateurs de l'action des médias. Plusieurs raisons nous incitent à adopter cette perspective. D'abord, les acteurs politiques sont, comme les citoyens, des consommateurs de discours médiatique¹ et ils en subissent l'influence². Les médias contribuent en effet à alimenter les

1. Dans les années 1960, quelques chercheurs américains se sont intéressés aux routines professionnelles des parlementaires et, incidemment, à leurs habitudes de consommation médiatique en général et de lecture des journaux en particulier (Matthews, 1960; Cohen, 1963; Dunn, 1969). Des travaux plus récents (Riffe, 1988, 1990; Bradley, 1980; Sabatier and Whiteman, 1985; Malloy, 2003; Mayo et Perlmutter, 1998) ont porté sur les sources d'information des parlementaires, mais dans une perspective différente de la nôtre. Ces travaux portent sur l'information des législateurs dans le processus d'élaboration des politiques publiques. Ils montrent que les parlementaires sont de grands consommateurs de médias mais que, dans l'accomplissement de leur travail de législateur, ils ont surtout recours à des sources d'information spécialisées et directement concernées par les décisions politiques, comme les collègues politiciens, les experts, les lobbyistes et les groupes de pression. Dans ce contexte, les médias représentent une source d'information plutôt secondaire. Bybee et Comadena (1998) ont également observé que, pour leurs besoins d'information en général et pour la prise de décisions qui concernent leurs commettants, les parlementaires privilégient les contacts personnels avec leurs électeurs; les journaux viennent au second rang.
2. Plusieurs travaux ont porté sur l'influence des médias sur les législateurs. Voir par exemple : Linsky, 1986; Protess *et al*, 1987; Kepplinger, 2007; Tjernström, 2009; Davis, 2007.

corpus de connaissances et de représentations à partir desquels les parlementaires déterminent et justifient leurs actions. Ensuite, les parlementaires, du fait qu'ils sont à la fois consommateurs d'information, acteurs des événements, sources d'information pour les médias et objets des comptes rendus et des critiques des médias, occupent une position unique qui confère un grand intérêt à leurs perceptions du travail des médias. Aussi, les parlementaires ne sont pas que des consommateurs « avertis » ; ce sont aussi des législateurs qui peuvent décider d'encadrer (ou de ne pas encadrer) l'action des médias par des politiques publiques. Dans ce contexte, leur évaluation de l'action des médias prend une signification particulière. Finalement, toutes les dimensions que nous venons d'évoquer sont susceptibles d'être affectées par les transformations profondes dont le système médiatique est l'objet, du fait de l'innovation technique, de l'intégration des médias dans des groupes de plus en plus diversifiés et tentaculaires, de la multiplication et de la diversification des plateformes médiatiques de même que de la remise en question des modèles économiques traditionnels.

Les raisons que nous venons d'évoquer circonscrivent une problématique large et complexe, en regard de laquelle les objectifs de notre enquête demeurent très modestes. Il s'agit ici d'un coup de sonde destiné à dresser un portrait général de l'évolution de la consommation médiatique des parlementaires québécois depuis la fin des années 1950 jusqu'à nos jours, à recueillir leur perception de l'impact sur la vie des parlementaires de certaines innovations dans le monde des médias (la télédiffusion des débats parlementaires, la création des chaînes d'information en continu et le développement d'Internet) et finalement à saisir les opinions de différentes générations de parlementaires à l'égard de la qualité et de l'influence des médias au Québec et plus particulièrement en regard de la couverture journalistique des affaires politiques.

MÉTHODE

L'enquête a été réalisée auprès des députés et des anciens parlementaires siégeant ou ayant déjà occupé un siège à l'Assemblée nationale du Québec³. Comme l'enquête couvre une période relativement longue (plus d'une cinquantaine d'années) nous avons élaboré un questionnaire en neuf versions afin que certaines questions et certains choix de réponse soient mieux adaptés au contexte et à la diversité des médias existant à l'époque où les répondants siégeaient à l'Assemblée. Le questionnaire, autoadministré, a été envoyé aux répondants par la poste. Ce mode de collecte nous est apparu le plus approprié puisque nous voulions obtenir des informations précises sur un grand nombre de médias à une époque passablement éloignée pour certains répondants. Une approche autoadministrée convient à l'effort qui était demandé aux participants. Nous avons également assorti le questionnaire de plusieurs espaces où les répondants pouvaient ajouter des commentaires afin de nuancer ou compléter leurs réponses.

La population visée par l'enquête est constituée des 124 députés qui, en mai 2009, étaient membres de l'Assemblée nationale⁴ ainsi que de 392 membres de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec⁵. À la suite d'un prétest, le questionnaire a été envoyé aux députés de l'Assemblée en mai 2009 et aux anciens députés membres de l'Amicale en août 2009. Des ajustements au questionnaire ont été apportés

-
3. Le parlement québécois était désigné comme l'Assemblée législative avant de prendre le nom d'Assemblée nationale du Québec en 1968. Même si certains participants à notre enquête y ont siégé sous l'ancienne appellation, nous employons la plus contemporaine dans ce document.
 4. À la suite de la démission de Mario Dumont, le siège de Rivière-du-Loup était vacant au moment de notre enquête.
 5. Selon ses registres, l'Amicale compte 443 membres. Nous n'avons pas envoyé de questionnaires à 50 d'entre eux, soit parce que leur adresse ne figure pas au registre, soit en raison de leur état de santé.

entre la première vague (aux parlementaires actuels) et la deuxième vague d'envois (aux anciens). Pour cette raison, certaines questions n'ont été posées qu'aux membres de l'Amicale. Douze questionnaires destinés à des anciens parlementaires nous ont été retournés car l'adresse n'était plus valide; un autre a été retourné sans aucune inscription. Après l'envoi d'une lettre de rappel, nous avons reçu les questionnaires complétés de 56 députés et de 155 anciens parlementaires, pour un total de 211 répondants. En tenant compte de l'ajustement pour une population finie, la marge d'erreur correspondante à ces tailles échantillonales est respectivement de $\pm 9,7$, $\pm 6,4$ et $\pm 5,3$ points de pourcentage, 19 fois sur 20⁶. Les comparaisons entre les caractéristiques des répondants et la population visée (illustrées dans les tableaux de la section suivante) confirment la représentativité de notre échantillon.

Pour les fins de nos analyses portant sur l'évolution des comportements et des attitudes des parlementaires, nous devons tenir compte du fait que, d'une génération de parlementaires à l'autre, l'éventail des choix médiatiques qui s'offraient à eux a varié. En effet, le contexte médiatique qu'ont connu les députés élus dans les années 1960 ou 1970 diffère sensiblement de celui que connaissent les députés élus plus récemment. C'est pourquoi nous avons défini des cohortes de députés en distinguant des époques significatives du point de vue de l'évolution du contexte médiatique. Nous avons donc distingué quatre groupes de députés, selon que l'année de leur première élection générale remonte à l'époque où les journaux constituaient le principal média d'information (1956-1973), à celle où l'information télévisée s'est développée sur les chaînes de télévision généralistes (1976-1989), au moment où l'information en continu est apparue (1994-1998) ou après l'essor d'Internet (2003-2009).

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Les personnes qui ont répondu à notre enquête se distribuent assez équitablement entre ces quatre cohortes. Plus précisément, nous comptons parmi nos répondants 41 députés ayant été élus à l'ère des journaux, 59 appartenant à la cohorte dite de la télévision généraliste, 29 à celle des chaînes d'information en continu, et 45 ayant été élus pour la première fois à l'ère d'Internet⁷. Parmi ces personnes, trois ont été élues pour la première fois en 1956, alors que 13 ne siègent que depuis les dernières élections de 2008. La distribution des répondants est suffisamment bien répartie entre les différentes ères médiatiques pour permettre des comparaisons significatives. Par ailleurs, comme le montre le tableau 0-1, cette distribution correspond presque exactement à la distribution de la population, formée de l'ensemble des membres de l'Amicale des anciens parlementaires et des députés actuels

En plus d'être représentatif des diverses ères médiatiques présentes dans la population, notre échantillon est aussi représentatif du point de vue de la répartition des répondants entre les diverses affiliations partisanes. Selon les statistiques recueillies, les différents députés ayant siégé à l'Assemblée nationale à un moment ou un autre depuis 1956 appartenaient, dans l'ordre, au Parti libéral (48 %), au Parti québécois (34 %), puis à une autre formation politique ou siégeaient comme indépendants (18 %). Le tableau 0-2 montre que les députés ayant répondu à notre questionnaire correspondent assez fidèlement à cette distribution, excepté une légère surreprésentation du Parti québécois dans l'échantillon

-
6. Aux fins du calcul pour l'ajustement à une population finie, nous considérons que la population des anciens parlementaires encore vivants est égale au nombre de membres de l'Amicale même si le répertoire de cette association ne constitue pas une base de sondage parfaitement exhaustive.
 7. Pour simplifier la lecture du présent rapport, ces quatre ères médiatiques seront plus souvent désignées par leur numéro de cohortes (1, 2, 3 et 4).

TABLEAU 0-1 : APPARTENANCE AUX DIFFÉRENTES COHORTES DANS L'ÉCHANTILLON ET LA POPULATION

	Ère des journaux – Cohorte 1 (1956-1973)	Ère de la télévision – Cohorte 2 (1976-1989)	Ère de l'info continue – Cohorte 3 (1994-1998)	Ère d'Internet – Cohorte 4 (2003-2009)	Total (N)
Effectifs de répondants	41	59	29	45	174 ^a
Pourcentage valide de répondants	23,5	33,9	16,7	25,9	100
Effectifs de la population	124	207	99	137	567 ^b
Pourcentage de la population	21,9	36,5	17,5	24,2	100

- a La taille totale de l'échantillon est de 211 répondants, ce qui signifie que 37 personnes n'ont pas répondu à cette question sur leur première année d'élection
- b La taille de la population indiquée dans ce tableau correspond aux 443 membres de l'Amicale, additionnée des 124 députés actuels. Voir note 3 sur la considération entre la taille de la population et le nombre des membres de l'Amicale

TABLEAU 0-2 : AFFILIATION POLITIQUE DANS L'ÉCHANTILLON ET LA POPULATION

	PLQ	PQ	Autres partis/ Indépendants	Total (%)	Total (N)
Échantillon (%)	45,6	40,7	13,7	100,0	204
Population (%)	48,1	33,7	18,2	100,0	567

Tout comme la population de laquelle il est issu, notre échantillon de répondants est très majoritairement masculin (80 % sont des hommes) et hautement scolarisé (plus de 70 % ont un diplôme universitaire, dont 43 % aux cycles supérieurs et 29 % au premier cycle).

Le seul aspect sur lequel le profil de nos répondants s'éloigne significativement de celui de la population des députés anciens et actuels est celui de la région représentée. Plus précisément, notre échantillon souffre d'une légère surreprésentation des députés ayant siégé dans les grands centres urbains de Montréal et de la Capitale nationale. Comme le montre le tableau 0-3, les répondants provenant de l'île et de la banlieue de Montréal ainsi que ceux de Québec représentent au total 58 % de l'échantillon. Or, selon l'actuelle carte électorale, ces deux grands centres urbains ne comptent au total que 39 circonscriptions sur 125, soit environ 31 % des élus. Cet écart n'est certes pas de nature à biaiser significativement les analyses, mais il faudra tout de même en tenir compte, surtout pour les observations portant sur la consommation de médias régionaux.

TABLEAU 0-3 : RÉGION REPRÉSENTÉE PAR LES RÉPONDANTS DE L'ÉCHANTILLON

	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région	Total (N)
Échantillon (%)	19	22	17	42	204

Par ailleurs, cet échantillon demeure aussi représentatif lorsqu'on distingue les deux groupes de parlementaires qui le composent afin de les comparer avec leur population d'origine. Le tableau 0-4 reprend sensiblement les mêmes éléments que ceux déjà évoqués, mais il distingue la partie de l'échantillon

composée des députés actuels (comparativement à l'ensemble des députés en poste au moment de mener l'enquête) et celle composée des anciens parlementaires (comparativement à sa population composée des membres de l'Amicale des anciens parlementaires).

TABLEAU 0-4 : COMPARAISON ENTRE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON ET LA POPULATION

% de députés qui...	Parmi les répondants siégeant au moment de l'enquête	Parmi les membres de la 39^e législature
sont des femmes	31	29
appartiennent au parti gouvernemental	49	53
représentent la région de Montréal	22	23
en sont à leur premier mandat	23	28
	Parmi les répondants ayant siégé antérieurement	Parmi les membres de l'Amicale
sont des femmes	16	14
ont représenté le PLQ	44	46
ont représenté le PQ	39	32
ont représenté l'ADQ	9	8
ont représenté d'autres partis	9	14
ont été élus une première fois avant 1973	28	27
ont été élus une première fois entre 1976 et 1989	40	41
ont été élus une première fois en 1994 ou 1998	20	17
ont été élus une première fois entre 2003 et 2008	12	15

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

La présentation des résultats de notre enquête se fera en deux temps. Premièrement, nous présenterons les données comportementales sur les habitudes de consommation médiatique des parlementaires. Quels sont les principaux médias consultés par les députés en cours de mandat ? À combien de sources différentes s'informent-ils ? En quoi certaines caractéristiques des parlementaires (leur cohorte, leur affiliation partisane, leur sexe, la région qu'ils représentent, etc.) influent-elles sur leurs habitudes de consommation médiatique ? Dans une deuxième partie du rapport, nous nous intéresserons à l'évaluation que les députés font de ces différents médias. Plusieurs questions de notre enquête portent en effet sur les principales critiques formulées par les députés à l'égard du monde des médias. Nous nous intéresserons également à l'impact qu'a eu l'arrivée de certaines pratiques du monde médiatique sur le travail d'un parlementaire ainsi qu'à la perception qu'ont les parlementaires de l'influence des journalistes sur la classe politique et sur l'opinion publique.

Une partie importante de cette présentation est consacrée à l'explication des observations effectuées au moyen de croisements avec diverses variables indépendantes, en général associées au profil sociopolitique des répondants : l'année de leur première élection à l'Assemblée, leur affiliation partisane, la région qu'ils

représentent, leur sexe et leur niveau de scolarité. Ces analyses bivariées sont accompagnées de tests d'hypothèse qui permettent d'établir si les différences observées entre des groupes de parlementaires au sein de notre échantillon sont suffisamment importantes pour conclure que de telles différences existent dans la population des parlementaires québécois. Lorsque nous comparons des moyennes, nous ajoutons aux tableaux la probabilité (p) que la différence de moyennes observée dans notre échantillon ne reflète pas une différence dans la population, telle qu'indiquée par le test F de l'analyse de variance. Lorsque nous comparons des pourcentages, la même probabilité est obtenue à l'aide du test de khi-carré. Dans les deux cas, on reconnaît habituellement que les différences de moyennes sont statistiquement significatives lorsque cette probabilité est inférieure à 5 % ($p < ,05$).

Chapitre 1

CONSOMMATION MÉDIATIQUE

Dans cette première partie sur la consommation médiatique nous donnerons d’abord un aperçu général de l’importance et de la diversité de la consommation médiatique quotidienne des parlementaires. Ensuite, nous examinerons plus en détails quels sont les médias les plus consultés parmi les journaux, les chaînes de radio, de télévision et les sites Internet auxquels ils ont accès. Nous tenterons de voir dans quelle mesure certaines caractéristiques des répondants (sexe, filiation partisane, degré de scolarité, etc.) influent sur leurs choix et leurs habitudes de consommation médiatique. Finalement, nous nous intéresserons à l’évolution des habitudes de consommation des parlementaires. Ont-elles changé d’une cohorte à l’autre ? Changent-elles avant, pendant ou après les mandats des députés ?

1.1 INDICE DE CONSOMMATION MÉDIATIQUE

Les parlementaires ont, en matière d’information sur l’actualité, des besoins qui diffèrent de ceux de la plupart de leurs concitoyens. En tant que personnalités publiques et en tant que législateurs, ils ont des décisions à prendre, des comptes à rendre, des avis à émettre, des opinions à exprimer et ils doivent par conséquent être informés rapidement des événements de l’actualité à propos desquels ils sont susceptibles de devoir discourir. Pour mesurer leur « appétit » en matière d’information sur l’actualité, nous avons créé un indice statistique de la consommation médiatique globale des parlementaires. Cet indice est calculé à partir des réponses obtenues à des questions portant sur leur consommation de journaux, d’émissions d’information à la radio et à la télévision ainsi que de sites web sur l’actualité. Plus précisément, nous avons estimé un niveau quotidien de consommation médiatique en faisant le cumul du nombre de médias que les parlementaires ont affirmé consulter selon la fréquence de ces consultations⁸. Concrètement, l’indice donne une idée du nombre de médias consultés chaque jour par les répondants. Le mot « média » désigne ici soit une chaîne de télévision, un quotidien, une station de radio ou encore un site web d’information. Par exemple, on dira d’un parlementaire qui affirme lire trois quotidiens, regarder des émissions d’information de deux stations de télévision et consulter deux sites web d’information tous les jours ou presque, qu’il a un indice de consommation médiatique de 7, équivalant dans ce cas au nombre

8. Pour le calcul de cet indice, un point était attribué toutes les fois qu’un média quelconque (ex. le journal *La Presse*) était consulté au moins 5 fois par semaine, 0,75 point lorsqu’il l’était 3 à 4 fois par semaine, et ainsi de suite jusqu’à 0 pour les médias qu’ils disaient ne jamais consulter. L’indice global est une moyenne tirée des scores de tous les répondants.

de médias consommés quotidiennement. Le tableau 1-1 présente, pour chaque cohorte de parlementaires, un indice moyen de consommation médiatique ainsi qu'un indice moyen pour chaque type de média.

TABLEAU 1-1 : MÉDIAS CONSOMMÉS SELON L'ÈRE MÉDIATIQUE

	Ère des journaux – Cohorte 1 (1956-1973)	Ère de la télévision – Cohorte 2 (1976-1989)	Ère de l'info continue – Cohorte 3 (1994-1998)	Ère d'Internet – Cohorte 4 (2003-2009)	Total
Journaux (p = 0,42)	4,0	4,4	4,4	3,8	4,2
Télévision (p < 0,05)	2,6	3,9	5,2	5,3	4,4
Radio (p = 0,70)	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5
Web (p = 0,06)	N/A	0,4	2,1	2,3	2,2
Total médias (p < 0,05)	8,0	9,6	12,7	12,9	11,0

L'indice de **lecture des journaux** se situe à 4,2 pour l'ensemble des répondants, ce qui est relativement élevé. Cela signifie en effet que les parlementaires lisent (ou, plus vraisemblablement, consultent) en moyenne l'équivalent de 4 éditions de quotidiens au moins 5 jours par semaine.

Apparemment, l'intérêt des parlementaires pour les quotidiens s'est maintenu dans le temps; l'intérêt des parlementaires qui appartiennent à la plus « jeune » cohorte (selon la date du premier mandat) est un peu moindre, mais l'écart avec les députés des plus « vieilles » cohortes demeure faible. Les parlementaires des trois premières générations ont des scores qui varient entre 4,0 et 4,4, alors que la plus jeune génération a un score de 3,8. La crise que vivent les quotidiens, qui peinent à maintenir leur tirage, ne semble pas, pour le moment, affecter les habitudes des parlementaires, qui restent attachés à la lecture des quotidiens.

En revanche, **l'écoute des émissions d'information ou d'affaires publiques à la télévision** a beaucoup varié entre les différentes générations de parlementaires. En fait, elle a augmenté suivant la progression de l'offre télévisuelle. Les parlementaires de la première génération (première élection entre 1956 et 1973) regardaient peu, comparativement aux députés des autres générations, les émissions d'information et d'affaires publiques à la télévision. Ils ont un score moyen de 2,6, soit l'équivalent d'une écoute quotidienne ou presque de ce genre d'émissions à 2,6 réseaux⁹. Les parlementaires de la première génération ont mené ou débuté leur carrière de député à une époque où l'offre d'émissions d'information ou d'affaires publiques à la télévision était de beaucoup inférieure à ce qu'elle est devenue par la suite. À cette époque, la télévision n'avait pas non plus, sur le plan politique, l'importance et l'influence qu'on lui reconnaît aujourd'hui.

L'écoute des émissions d'information ou d'affaires publiques va connaître une progression significative chez les parlementaires des deux générations suivantes : le score moyen passe à 3,9 chez la deuxième génération et à 5,2 et 5,3 chez la troisième et la quatrième générations. En clair, cela signifie que les

9. Il faut noter que nos données décrivent le degré d'assiduité dans l'écoute de la télévision, mais pas la durée de l'écoute.

parlementaires élus depuis 1994 consomment deux fois plus de journalisme télévisé que ceux qui ont été élus pour la première fois avant 1976.

L'écoute des émissions d'information ou d'affaires publiques à la **radio**¹⁰ est demeurée stable au fil du temps, avec un score autour de 1,5. Il semble que la radio est aujourd'hui ce qu'elle a toujours été : surtout un média d'accompagnement, que l'on écoute tout en vaquant à d'autres activités (la conduite en voiture, la routine du matin, au travail, etc.). Sur ce point, les parlementaires semblent faire le même usage de la radio que la population québécoise en général.

Quant à l'utilisation d'**Internet** à des fins d'information sur l'actualité et les affaires publiques, on constate sans surprise qu'elle a connu une progression importante chez les plus « jeunes » générations de parlementaires. Les députés élus pour la première fois entre 1976 et 1989 inclusivement obtiennent un score moyen d'utilisation d'Internet de 0,4. Ceux qui ont été élus pour la première fois en 1994 ou 1998 obtiennent un score de 2,1, ce qui veut dire qu'en moyenne ils consultent l'équivalent de 2 sites quotidiennement dans le but de s'informer sur l'actualité et les affaires publiques. La génération d'Internet, c'est-à-dire celle ayant été élue entre 2003 et 2009 inclusivement, consulte l'équivalent de 2,3 sites quotidiennement à des fins d'information. On peut donc dire que cet usage d'Internet à des fins d'information sur l'actualité est entré dans les mœurs des nouvelles générations de parlementaires.

En résumé, d'une génération de parlementaires à l'autre, la lecture des journaux et l'écoute des informations à la radio sont restées relativement stables. En revanche, l'écoute des émissions d'information ou d'affaires publiques à la télévision et l'utilisation d'Internet à des fins d'information sur l'actualité et les affaires publiques ont connu une croissance significative. C'est ainsi que, de génération en génération, les pratiques d'information occupent une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des parlementaires. Le score de la première génération pour l'ensemble des médias que nous venons de considérer (ce qui exclut les hebdomadaires, les magazines et les autres périodiques) se situait à 8 alors que celui des deux plus jeunes générations (les répondants élus pour la première fois depuis 1994) se situe à presque 13, soit une hausse de plus de 60%. Ce score est considérable : il signifie que les parlementaires élus depuis une quinzaine d'années consultent à chaque jour, ou presque, l'équivalent d'une douzaine de médias différents. Rappelons toutefois que cette mesure ne prend pas en compte le temps accordé à chacun de ces médias. Ces données ne permettent donc pas de dire si, d'une génération à l'autre, les députés ont augmenté le temps passé à s'informer. Ce qui paraît clair c'est que le nombre de sources auxquelles ils puisent leur information a considérablement augmenté en même temps qu'augmentait l'offre.

■ 1.1.1 Consommation médiatique selon l'affiliation partisane

Une telle consommation médiatique est motivée par des considérations professionnelles. C'est parce qu'ils sont députés que nos répondants affichent des pratiques de consommation médiatique aussi soutenues. Dans ces conditions, on n'a pas de raison de croire que le volume et la diversité de cette consommation varie selon l'affiliation partisane des députés. On constate, en effet, qu'à cet égard les comportements des députés diffèrent peu d'un parti à l'autre.

10. Il est probable que l'indice de consommation de la radio ait été sous-estimé par un biais méthodologique causé par le nombre d'indicateurs (de stations de radio) présentés dans le questionnaire. Plus précisément, le questionnaire offrait aux répondants moins de choix pour évaluer leur écoute de la radio (par exemple en réunissant sous un même indicateur toutes les radios privées francophones), ce qui a pu les amener à sous-estimer celle-ci.

TABLEAU 1-2 : MÉDIAS CONSOMMÉS SELON L’AFFILIATION PARTISANE

	PLQ	PQ	Autres partis/ indépendants	Total
Journaux ($p = 0,66$)	4,1	4,2	4,5	4,2
Télévision ($p = 0,20$)	4,1	4,6	4,8	4,4
Radio ($p = 0,14$)	1,4	1,6	1,7	1,5
Web ($p = 0,21$)	1,9	2,1	2,8	2,2
Médias ($p = 0,11$)	10,4	11,3	12,7	11,1

Certes, on peut observer de légères différences entre les groupes de députés, mais celles-ci s'expliquent sans doute moins par l'affiliation partisane elle-même (les coefficients p montrent une signification statistique faible à inexistante) que par le fait que les partis font élire des candidats dont le profil type varie légèrement d'un parti à l'autre (plus d'anglophones dans un parti, plus de gens hautement scolarisés dans l'autre, plus de gens des régions dans un troisième, etc.). Les prochaines sections s'attarderont précisément à observer ces caractéristiques.

1.1.2 Consommation médiatique selon la région représentée

Les députés qui représentent des circonscriptions de la grande région de Montréal (l'île et la banlieue) sont de plus grands consommateurs d'information que ceux qui représentent les autres régions. Exception faite de la radio (qui est aussi le média le moins utilisé à des fins d'information¹¹), les députés des circonscriptions montréalaises obtiennent des scores de consommation plus élevés que les autres députés.

TABLEAU 1-3 : MÉDIAS CONSOMMÉS SELON LA RÉGION REPRÉSENTÉE

	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autres régions	Total
Journaux ($p < 0,06$)	4,9	4,5	3,8	3,9	4,2
Télévision ($p = 0,15$)	4,9	4,8	4	4,1	4,4
Radio ($p = 0,48$)	1,5	1,6	1,7	1,5	1,5
Web ($p = 0,27$)	2,3	2,6	1,7	1,9	2,2
Média/Total ($p < 0,05$)	12,6	12,4	10,4	12,9	11,1

Comme les députés sont des lecteurs assidus et que, par ailleurs, ils doivent être attentifs à ce qui se passe dans leur circonscription, on peut supposer que chaque député a l'habitude de consulter régulièrement tous les quotidiens publiés dans sa région. Dans ces conditions, on ne s'étonne pas que les députés de la région de Montréal, où quatre quotidiens sont publiés, soient en moyenne de plus gros lecteurs de

11. Voir la note précédente à ce sujet.

quotidiens que les parlementaires des autres régions. Nous verrons plus loin (section 1.3.1) que les députés élus en régions sont de plus grands consommateurs de journaux hebdomadaires que ne le sont ceux de Montréal car c'est là qu'ils trouvent l'information locale dont ils ont besoin pour remplir leur rôle de député. En ce qui concerne l'écoute de la radio et de la télévision et la consultation de sites web, les différences observées entre les régions ne sont pas statistiquement significatives.

■ 1.1.3 Consommation médiatique selon le sexe

Les femmes et les hommes députés ont, en regard des médias, des comportements légèrement différents. Le score moyen de consommation médiatique est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Elles lisent davantage les journaux¹² et regardent davantage les émissions d'information ou d'affaires publiques à la télévision. En revanche, elles consultent moins les sites Internet. Ces chiffres sont toutefois à considérer avec prudence car comme les femmes ne représentent que le cinquième de notre échantillon, les résultats concernant leur consommation médiatique présentent un faible niveau de validité statistique.

TABLEAU 1-4: MÉDIAS CONSOMMÉS EN FONCTION DU SEXE

	Femmes	Hommes	Total
Journaux ($p = 0,13$)	4,7	4,1	4,2
Télévision ($p < 0,05$)	5,1	4,2	4,4
Radio ($p = 0,30$)	1,4	1,6	1,5
Web ($p = 0,23$)	1,9	2,3	2,2
Total médias ($p = 0,07$)	12,3	10,7	11,1

■ 1.1.4 Consommation médiatique selon le niveau de scolarité

Dans la population en général, les pratiques de consommation médiatique des gens sont fortement liées à leur degré de scolarité¹³. Il en va autrement des députés, dont les fonctions exigent la consommation quotidienne d'information sur l'actualité. On constate en effet que, contrairement à ce qu'on observe dans la population en général, la variable scolarité affecte peu l'indice de consommation médiatique des parlementaires. Certes, plus on est scolarisé, plus l'indice est élevé, mais les différences sont peu significatives. Les députés qui n'ont pas de diplôme universitaire ont un score moyen de 10,4, comparativement à 11,1 chez ceux qui ont un diplôme de 1^{er} cycle et 11,6 pour ceux qui ont complété des études aux cycles supérieurs. La différence la plus importante concerne la lecture des journaux : les plus faiblement scolarisés obtiennent un score moyen inférieur aux deux autres groupes. Ce dernier constat est d'ailleurs conforme aux tendances observées dans la population en général.

12. Il faut souligner que le comportement de lecture des journaux paraît moins homogène chez les femmes que chez les hommes ; les écarts-types indiquent en effet que les habitudes de lecture sont plus diversifiées chez les femmes (écart-type de 2,7) que chez les hommes (écart-type de 1,9).
13. Selon la plus récente enquête du Centre d'études sur les médias, les gens ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire passent en moyenne 91 minutes quotidiennement à s'informer. Chez les Québécois détenant un diplôme collégial, ce chiffre monte à 107 minutes, alors que les universitaires consacrent en moyenne 115 minutes chaque jour à leur consommation médiatique (Centre d'études sur les médias, 2010, p.28)

TABLEAU 1-5 : MÉDIAS CONSOMMÉS EN FONCTION DU NIVEAU DE SCOLARITÉ

	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	Total
Journaux (p = 0,11)	3,7	4,4	4,4	4,2
Télévision (p = 0,51)	4,2	4,3	4,6	4,4
Radio (p = 0,66)	1,5	1,6	1,6	1,5
Web (p = 0,82)	2	2,1	2,3	2,2
Total médias (p = 0,42)	10,4	11,1	11,6	11,1

Bref, les journaux et la télévision sont encore, et de loin, les deux types de médias préférés des parlementaires, qui sont par ailleurs des consommateurs avides d'information, tant en termes de quantité que de diversité de sources. Reste maintenant à savoir, justement, quelles sont les sources privilégiées dans chaque type de média.

1.2 LES QUOTIDIENS : HABITUDES ET CARACTÉRISTIQUES DES LECTEURS

Les parlementaires sont de grands lecteurs de quotidiens. Mais quels quotidiens lisent-ils ? Lesquels préfèrent-ils ? Quel est le profil type des répondants qui disent lire chacun des principaux quotidiens publiés au Québec ?

1.2.1 Les quotidiens les plus lus

Les parlementaires fréquentent les journaux quotidiens avec assiduité (voir tableau 1-6). Sur ce plan, les habitudes des députés, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, sont sans commune mesure avec celles qu'on peut observer dans la population québécoise en général. Non seulement les parlementaires lisent davantage de quotidiens mais leurs choix de lecture diffèrent sensiblement de ceux de la population (voir tableau 1-7). Alors que, parmi l'ensemble des quotidiens québécois, ce sont les journaux du groupe Quebecor qui obtiennent les taux de lectorat les plus élevés dans la population, les parlementaires leur préfèrent plutôt ceux du groupe Gesca ainsi que *Le Devoir*. Plus précisément, 69 % de nos répondants ont affirmé lire « régulièrement » (entendre au minimum trois fois par semaine) le journal *La Presse*, et près de 60 %, *Le Soleil*. *Le Journal de Montréal*, qui est pourtant le quotidien le plus lu au Québec, arrive seulement au cinquième rang des quotidiens les plus régulièrement lus par les parlementaires, étant même devancé par son jumeau, le *Journal de Québec*. Le journal *Le Devoir*, qui ne rejoint qu'un lectorat limité dans la population québécoise en général¹⁴, est lu de façon régulière par plus de la moitié des parlementaires (55 %) ; 37,9 % disent le lire tous les jours (5 fois par semaine) et 17 % disent le lire 3 ou 4 fois par semaine.

14. À titre comparatif, *Le Devoir* avait en 2008 un tirage de 27 000, ce qui représente moins de 2 % du tirage de tous les quotidiens québécois.

TABLEAU 1-6: LECTURE DES QUOTIDIENS (EN % DE RÉPONDANTS)

Quand j'étais député(e) je lisais l'un ou l'autre de ces quotidiens...	Tous les jours (au moins 5 jours par semaine)	Assez sou- vent (3 ou 4 jours par semaine)	Quelque- fois (1 ou 2 fois par semaine)	Rarement	Jamais	Non- réponses (N)	Total (N)
Montréal							
Le Devoir	38,3	17,2	13,4	11,5	19,6	2	209
Le Jour (1974-1976)	11,4	3,4	5,7	5,7	73,9	123	88
Le Journal de Montréal	23	15,3	13,4	13,9	34,4	2	209
La Presse	52,9	16,2	9,5	7,1	14,3	1	210
Montréal-Matin (disparu en 1978)	11,6	7,4	6,3	6,3	68,4	116	95
The Gazette	10	8,6	14,3	14,8	52,4	1	210
The Montreal Star (disparu en 1979)	7,3	5,2	4,2	10,4	72,9	115	96
Le Nouveau Journal	0,0	0,0	0,0	5,3	94,7	192	19
Métro (créé en 2001)	0,7	0,0	1,4	14,5	83,3	73	138
24 Heures (créé en 2001)	0,7	0,0	1,4	13,8	84,1	73	138
Québec							
L'Action catholique (Action-Québec) disparu en 1973)	5,5	4,4	2,2	4,4	83,5	120	91
Le Journal de Québec	28,4	15,9	17,3	11,1	27,4	3	208
Le Soleil	37,4	23,2	14,7	7,1	17,5		211
L'Événement (disparu en 1967)	5	5	5		85	191	20
The Quebec Chronicle Telegraph	0,0	0,0	0,0	15	85	191	20
Régions							
Le Droit	3,4	2,9	5,3	11,1	77,4	3	208
Le Nouvelliste	5,8	1	3,9	10,1	79,2	4	207
Le Quotidien (créé en 1973)	4,5	1	4	9,5	81	11	200
The Record	0,5	0,5	1,9	6,3	90,9	3	208
La Tribune	3,8	1,4	3,4	11,1	80,3	3	208
La Voix de l'Est	1,9	0,0	3,4	10,1	84,6	3	208
Canada							
The Globe and Mail	2,9	5,3	10,6	21,2	60,1	3	208
National Post	2,1	1,4	5	16,4	75	71	140

TABEAU 1-7 : CLASSEMENT DES QUOTIDIENS SELON LA PROPORTION (EN %) DE LECTEURS RÉGULIERS PARMIS LES PARLEMENTAIRES ET LA POPULATION EN GÉNÉRAL

Population québécoise^a	Parlementaires
<i>Le Journal de Montréal (17,3)</i>	<i>La Presse (69,1)</i>
<i>La Presse (14,2)</i>	<i>Le Soleil (60,6)</i>
<i>The Gazette (8,4)</i>	<i>Le Devoir (55,5)</i>
<i>La Journal de Québec (4,5)</i>	<i>Le Journal de Québec (44,3)</i>
<i>Le Soleil (4,4)</i>	<i>Le Journal de Montréal (38,3)</i>
<i>Le Devoir (3,8)</i>	<i>The Gazette (18,6)</i>
<i>Le Droit (2,8)</i>	<i>Le Nouvelliste (6,8)</i>
<i>Le Nouvelliste (1,3)</i>	<i>Le Droit (6,3)</i>
<i>Le Quotidien (1,3)</i>	<i>Le Quotidien (5,5)</i>
<i>La Tribune (1,3)</i>	<i>La Tribune (5,2)</i>
<i>La Voix de l'Est (0,6)</i>	<i>La Voix de l'Est (1,9)</i>
<i>The Record (0,1)</i>	<i>The Record (1,0)</i>

a La proportion de lecteurs réguliers dans la population en général (entre parenthèses dans le tableau) a été estimée à partir des données sur le nombre de lecteurs réguliers de chaque quotidien compilées par le Centre d'études sur les médias (CEM, 2008), ramenées sur l'ensemble de la population québécoise âgée de 15 ans et plus (Institut de la statistique du Québec, 2008).

Le Québec compte une minorité importante d'anglophones et il est situé au cœur d'un continent majoritairement anglophone. Pourtant, les parlementaires québécois lisent peu les journaux publiés dans la langue de Shakespeare. *The Gazette* n'est lue régulièrement que par 18,5 % des répondants, alors que cette donnée chute sous la barre des 10 % pour le *Globe and Mail*, ce qui peut étonner compte tenu du prestige dont jouit ce journal au Canada anglais. Cependant, il faut considérer que les députés anglophones ayant pris part à notre enquête sont peu nombreux. Sur les 155 anciens parlementaires à qui nous avons posé la question, seulement 7 ont affirmé avoir l'anglais comme langue principale, ce qui représente 4,5 % de notre échantillon. La question de la langue n'a toutefois pas été posée aux députés actuels¹⁵. À titre comparatif, de l'ensemble des députés siégeant à la 39^e législature, on comptait seulement 3 anglophones, représentant 2,4 % de la députation québécoise. Par ailleurs, ces proportions d'anglophones, tant dans notre échantillon que dans la population des députés actuels, sont tout de même inférieures aux pourcentages de lecteurs réguliers des quotidiens anglophones ; il faut donc en déduire que ces derniers sont aussi lus – et même majoritairement – par des députés francophones.

Les quotidiens régionaux ne recrutent que quelques lecteurs chez les parlementaires. Il s'agit vraisemblablement de députés qui proviennent de régions desservies par ces quotidiens.

15.

1.2.2 Qui lit quels quotidiens?

En croisant les données sur la fréquence de lecture des différents quotidiens avec celles concernant les caractéristiques sociodémographiques de nos répondants, on peut tenter de dégager quelques traits distinctifs des lecteurs de chaque journal. Il faut cependant souligner que les croisements que nous avons effectués produisent rarement des différences statistiquement significatives. Cela tient au fait que la plupart des parlementaires lisent plusieurs journaux, de sorte que le profil des lecteurs d'un journal diffère peu de celui des lecteurs d'un autre journal. En somme, le lectorat des différents journaux est constitué, en grande partie, des mêmes lecteurs¹⁶. Cela étant dit, des distinctions subsistent, comme on peut le voir dans les tableaux suivants, qui montrent des relations statistiquement significatives entre la lecture des quotidiens et certaines caractéristiques des députés.

TABLEAU 1-8 : CARACTÉRISTIQUES DES LECTEURS DU DEVOIR (EN % DE RÉPONDANTS)

Lecture du Devoir	Parti politique (p = 0,07)			Niveau de scolarité (p < 0,05)		
	PQ	PLQ	Autres partis/ indépendants	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures
Tous les jours ou presque	50	31,5	21,4	22,8	47,5	42
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	18,3	16,3	17,9	12,3	15,3	22,7
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	11	14,1	21,4	14	16,9	10,2
Rarement	7,3	13,3	21,4	14	8,5	12,5
Jamais	13,4	25	17,9	36,8	11,9	12,5
Total (N)	82	92	28	57	59	88

Le journal *Le Devoir*¹⁷ (tableau 1-8) a la réputation d'attirer un public particulièrement scolarisé et plutôt ouvert à l'option souverainiste. Notre étude conforte cette réputation en ce qui concerne les parlementaires. En effet, près de 70 % des députés péquistes sont des lecteurs réguliers du *Devoir* (qu'ils lisent au minimum trois fois par semaine), contre 45 % chez les parlementaires des autres partis. Aussi, parmi les répondants ayant complété des études universitaires, on compte environ 65 % de lecteurs assidus, cette proportion atteignant à peine 35 % chez les députés non-diplômés. Plus du tiers de ceux-ci (37 %) affirment ne jamais lire *Le Devoir*.

Les députés libéraux lisent moins fréquemment le *Journal de Montréal* (tableau 1-9) que ne le font leurs collègues des autres partis. En effet, lorsqu'on regroupe les péquistes, les membres des autres partis et les indépendants, on compte une proportion quasi égale (50 %) de lecteurs réguliers et de non-réguliers. Les libéraux quant à eux sont plus de 70 % à lire le quotidien montréalais moins de 3 fois par semaine. Pour des raisons évidentes, les parlementaires représentant des comtés de la grande région de Montréal sont proportionnellement plus nombreux à lire le *Journal* (environ 50 % sont des lecteurs réguliers) que

16. Le même constat s'applique pour le portrait des auditeurs des différentes chaînes de radio, réseaux de télévision, etc., que nous examinerons dans les sections suivantes
17. Un article basé sur des données de cette enquête est consacré exclusivement au journal *Le Devoir* et aux relations que les parlementaires entretiennent avec ce quotidien : Charron et Bastien, à paraître.

les députés des autres régions (moins de 30 % de lecteurs réguliers). Quant aux lecteurs assidus du *Journal de Québec*, ils ne présentent pas de trait distinctif digne de mention outre celui évident de représenter majoritairement des régions de la Capitale.

TABLEAU 1-9 : CARACTÉRISTIQUES DES LECTEURS DU JOURNAL DE MONTRÉAL (EN % DE RÉPONDANTS)

Lecture du <i>Journal de Montréal</i>	Affiliation partisane (p = 0,16)			Région représentée (p < 0,05)			
	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants	Île de Montréal	Ban-lieu de Montréal	Région de Québec	Autre région
Tous les jours ou presque	17,4	25,3	32,1	20,5	33,3	6,1	24,1
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	10,9	16,9	25,0	25,6	22,2	6,1	10,8
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	15,2	14,5	7,1	25,6	11,1	6,1	12
Rarement	13	16,9	10,7	15,4	11,1	24,2	12
Jamais	43,5	26,5	25,0	12,8	22,2	57,6	41
Total (N)	92	83	28	39	45	33	83

De la même façon que pour le *Journal de Montréal*, les lecteurs assidus de **La Presse** (tableau 1-10) sont surtout regroupés dans la métropole. En fait, c'est près de 90 % des parlementaires de l'île et de la banlieue montréalaise qui disent lire *La Presse* au moins trois fois par semaine, contre moins de 50 % chez les députés des autres régions. Le journal *Le Soleil* suit aussi cette logique territoriale, avec plus de 90 % de lecteurs réguliers représentant une circonscription de la région de la Capitale, contre seulement 55 % pour les autres régions. Par ailleurs, les lecteurs de *La Presse*, tout comme ceux du *Devoir*, sont proportionnellement plus nombreux chez les plus scolarisés. Près de 80 % des députés qui détiennent un diplôme universitaire affirment lire ce journal de façon régulière. Finalement, on dénote aussi une relation faible mais réelle entre l'affiliation politique des députés et leur fréquence de lecture de *La Presse* qui, dans sa page éditoriale, défend l'option fédéraliste. Plus précisément, on retrouve près de 80 % de lecteurs réguliers parmi les libéraux, contre 65 % parmi les péquistes, et seulement 50 % chez les autres partis et indépendants.

TABLEAU 1-10 : CARACTÉRISTIQUES DES LECTEURS DE LA PRESSE (EN % DE RÉPONDANTS)

Lecture de <i>La Presse</i>	Région (p < 0,05)				Niveau de scolarité complété (p < 0,05)			Affiliation politique (p = 0,10)		
	Île de Mtl	Banlieue de Mtl	Région de Québec	Autre région	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants
Tous les jours ou presque	59,0	66,7	32,4	51,8	35,7	61,7	57,3	62,0	48,2	32,1
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	30,8	24,4	5,9	9,6	12,5	16,7	19,1	15,2	16,9	17,9
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	7,7	2,2	17,6	10,8	14,3	3,3	11,2	6,5	13,3	10,7
Rarement	0,0	2,2	14,7	10,8	10,7	6,7	4,5	3,3	9,6	14,3
Jamais	2,6	4,4	29,4	16,9	26,8	11,7	7,9	13,0	12,0	25,0
Total (N)	39	45	34	83	56	60	89	92	83	28

TABLEAU 1-11 : CARACTÉRISTIQUES DES LECTEURS DU SOLEIL (EN % DE RÉPONDANTS)

Lecture du <i>Soleil</i>	Affiliation politique (p < 0,05)			Région représentée (p < 0,05)			
	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
Tous les jours ou presque	35,5	38,6	32,1	20,5	26,7	73,5	36,9
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	22,6	18,1	46,4	28,2	31,1	17,6	20,2
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	11,8	18,1	10,7	17,9	17,8	2,9	14,3
Rarement	6,5	10,8	0,0	10,3	6,7	0,0	9,5
Jamais	23,7	14,5	10,7	23,1	17,8	5,9	19,0
Total (N)	93	83	28	39	45	34	84

Le journal **Le Soleil** (tableau 1-11), qui appartient depuis 2001 au même groupe que *La Presse*, compte une plus grande proportion de lecteurs parmi les parlementaires de la région de Québec : presque tous le lisent au moins 3 fois par semaine. On remarque cependant que les députés des autres régions, sans doute à l'occasion de leurs nombreux séjours dans la capitale, sont également des lecteurs fidèles du *Soleil*. Par ailleurs, on note que ce journal attire surtout des lecteurs réguliers parmi les députés indépendants et de partis autres que le PLQ et le PQ (à près de 80 %), contre 59 % de libéraux et 57 % de péquistes qui lisent *Le Soleil* 3 fois ou plus par semaine.

Les deux seuls quotidiens anglophones, quant à eux, sont principalement lus par des députés qui représentent des circonscriptions de la région de Montréal. En fait, parmi les députés de la région métropolitaine, environ le tiers sont des lecteurs réguliers de la **Gazette** (tableau 1-12) et 20 % du **Globe and Mail** (tableau 1-13). Les parlementaires des autres régions lisent très rarement ces quotidiens anglophones : ils se classent à plus de 95 %, dans les deux cas, parmi ceux qui les lisent moins de trois fois par semaine. Par ailleurs, les lecteurs réguliers de la *Gazette* se distinguent légèrement des autres du fait qu'ils sont en grande majorité libéraux et plus scolarisés. En effectuant certains regroupements, on découvre que près de 30 % des libéraux lisent régulièrement ce journal, contre seulement 10 % des parlementaires des autres partis réunis. Les diplômés universitaires de deuxième et troisième cycles sont aussi des lecteurs réguliers à 28 %, ceux de premier cycle à 13 %, alors qu'on compte moins de 10 % de lecteurs réguliers de la *Gazette* parmi les députés n'ayant aucun diplôme universitaire.

TABLEAU 1-12 : CARACTÉRISTIQUES DES LECTEURS DE THE GAZETTE (EN % DE RÉPONDANTS)

Lecture de <i>The Gazette</i>	Affiliation politique (p = 0,07)			Région (p < 0,05)				Niveau de scolarité (p < 0,05)		
	PLQ	PQ	Autres partis / indépen- dants	Île de Mon- tréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région	Non universi- taire	1 ^{er} cycle uni- versitaire	Études supé- rieures
Tous les jours ou presque	12,9	7,3	7,1	25,6	13,6	8,8	0,0	7,0	6,7	14,8
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	15,1	2,4	3,6	25,6	6,8	2,9	4,8	1,8	6,7	13,6
Quelque-fois (1 ou 2 fois par semaine)	12,9	15,9	10,7	15,4	22,7	14,7	9,5	10,5	13,3	17,0
Rarement	10,8	17,1	21,4	5,1	13,6	11,8	21,4	10,5	16,7	15,9
Jamais	48,4	57,3	57,1	28,2	43,2	61,8	64,3	70,2	56,7	38,6
Total (N)	93	82	28	39	44	34	84	57	60	88

TABLEAU 1-13 : FRÉQUENCE DE LECTURE DU GLOBE AND MAIL SELON LA RÉGION REPRÉSENTÉE (EN % DE RÉPONDANTS)

Lecture de <i>The Globe and Mail</i>	Région (p < 0,05)			
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
Tous les jours ou presque	5,1	4,4	6,1	0,0
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	15,4	4,4	6,1	1,2
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	20,5	8,9	3,0	8,5
Rarement	20,5	24,4	21,2	19,5
Jamais	38,5	57,8	63,6	70,7
Total (N)	39	45	33	82

Les autres quotidiens québécois sont majoritairement des **quotidiens dits « régionaux »** qui sont édités dans et destinés à des régions autres que celles de Montréal ou Québec. Pour ces quotidiens (*Le Droit*, *Le Nouvelliste*, *Le Quotidien*, *La Tribune*, *The Record* et *La Voix de l'Est*), il est difficile d'obtenir un portrait type de leurs lecteurs réguliers, compte tenu de leur petit nombre parmi nos répondants. Cependant, en créant un indice de fréquence de lecture de ces quotidiens, nous pouvons confirmer que la grande majorité des lecteurs assidus de ces quotidiens sont des députés qui représentent des comtés situés hors des grandes régions de Montréal et de Québec. Le tableau 1-14 présente un **indice de lecture des quotidiens régionaux** qui a été calculé en attribuant un score d'un point à la plus grande fréquence de lecture (tous les jours ou presque), un score de 0,75 à « assez souvent », 0,5 à « quelquefois », 0,25 à « rarement » et 0 « jamais ». Le nombre correspondant à la moyenne des scores de tous les répondants est désigné comme « l'indice de lecture des quotidiens régionaux ». L'indice montre que les lecteurs les plus assidus des quotidiens régionaux se retrouvent majoritairement parmi les députés des autres régions, qui ont un

indice de 0,65 (approximativement de 1 à 4 jours par semaine), alors que ceux de Québec et de Montréal ont un indice moyen correspondant à une fréquence de lecture d'environ une fois par semaine (0,4).

TABLEAU 1-14: INDICE DE LECTURE DES QUOTIDIENS RÉGIONAUX SELON LA RÉGION REPRÉSENTÉE

Lecture des quotidiens régionaux (<i>Le Droit, Le Nouvelliste, Le Quotidien, La Tribune, The Record et La Voix de l'Est</i>)	Région représentée (p = 0,07)					Région regroupée (p < 0,05)	
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région	Total	Île et banlieue de Montréal et région de Québec	Autre région
Moyenne (indice)	0,54	0,37	0,27	0,65	0,51	0,40	0,65
N	35	44	31	82	192	110	82

1.3 LES HEBDOMADAIRES ET AUTRES PUBLICATIONS : HABITUDES ET CARACTÉRISTIQUES DES LECTEURS

Outre les quotidiens, il se publie au Québec et ailleurs nombre d'hebdomadaires, magazines, et publications de toutes sortes qui entrent dans la sphère médiatique et qui peuvent être utilisés comme source d'information par les parlementaires¹⁸. Les hebdomadaires régionaux, les magazines, les périodiques spécialisés et l'*Argus* (revue de presse préparée exclusivement à l'intention des députés) seront ici abordés afin de connaître leur taux de consultation, mais aussi les caractéristiques de leur public de parlementaires.

1.3.1 Les hebdomadaires, magazines d'information et périodiques spécialisés

Les **hebdomadaires** régionaux et de quartier jouissent, encore aujourd'hui et malgré la crise de la presse écrite, d'un lectorat important dans la population¹⁹. Parmi les députés québécois qui ont participé à notre enquête, 80 % lisent au minimum un hebdomadaire, en général, à chaque semaine. Les autres les lisent entre une fois et trois fois par mois (11 %) ou plus rarement (10 %).

Les **hebdomadaires** sont davantage lus par les députés qui représentent des circonscriptions en région. Environ 90 % des députés élus ailleurs que sur l'île de Montréal et dans la ville de Québec disent lire au moins un hebdomadaire régional chaque semaine ; en ville, cette proportion est de seulement 61 %. Les députés des régions trouvent vraisemblablement dans les hebdomadaires des informations sur les collectivités et les organismes locaux qu'ils ne trouvent pas dans les quotidiens ou dans les réseaux de radio et de télévision. Sur ce plan, les parlementaires ne sont guère différents de la population en général. Les hebdomadaires locaux sont en effet davantage lus dans les régions hors des grands centres (Dalphond, 2006).

18. Le Centre d'études sur les médias dénombreait en 2007 au Québec 187 hebdomadaires d'information générale (CEM, 2009a), auxquels il faudrait ajouter une poignée d'hebdomadaires spécialisés grand public. Et selon les données de Statistique Canada citées par le CEM (2009b), 551 magazines, toutes catégories confondues (généraux, spécialisés destinés au grand public, d'affaires ou professionnels, agricoles, religieux ou savants) étaient publiés au Québec en 2003, cela sans compter les magazines publiés à l'extérieur du Québec et diffusés sur le territoire québécois.

19. Selon les plus récentes données du Centre d'études sur les médias, en 2009, les Québécois passaient en moyenne 40 minutes chaque semaine à lire un hebdomadaire (CEM, 2010).

TABLEAU 1-15 : FRÉQUENCE DE LECTURE DES HEBDOMADAIRES SELON LA RÉGION REPRÉSENTÉE (EN % DE RÉPONDANTS)

Lecture d'hebdomadaires	Région représentée (p < 0,05)				
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région	Total
En général à chaque semaine	55,3	93,3	67,6	86,7	78,9
Deux ou trois fois par mois	10,5	2,2	8,8	7,2	7,2
Pas plus d'une fois par mois	13,2	4,4	2,9	1,2	4,3
Très rarement ou jamais/Non réponse	21,1	0,0	20,6	4,8	9,6
Total (N)	38	45	34	83	209

Les habitudes de lecture des **magazines d'information et des périodiques spécialisés** sont très différentes de celles des quotidiens ou des hebdomadaires. En effet, alors que les quotidiens et les hebdomadaires font partie de la diète habituelle de la plupart des députés, la lecture des autres périodiques est au contraire très variable d'un député à l'autre. Certains en lisent fréquemment ou régulièrement, d'autres en lisent plus rarement ou même jamais. Pour ces deux types de publications, la proportion de parlementaires qui disent en lire deux fois ou plus tous les mois égale environ la proportion de ceux qui en lisent plus rarement (moins de deux fois par mois). Les magazines d'information sont légèrement plus lus (56 % en consomment deux fois par mois ou plus) que les périodiques spécialisés (45 % en consomment deux fois par mois ou plus).

TABLEAU 1-16 : FRÉQUENCE DE LECTURE DES MAGAZINES D'INFORMATION GÉNÉRALE ET DES PÉRIODIQUES SPÉCIALISÉS (EN % DE RÉPONDANTS)

Quand j'étais député(e)...	... je lisais un ou des magazines d'information générale (<i>Actualité, Maclean's, Time, etc.</i>)	... je lisais un ou des périodiques spécialisés consacrés aux questions politiques, économiques ou sociales
En général à chaque semaine	25,1	17,5
Deux ou trois fois par mois	31,3	28,0
Pas plus d'une fois par mois	20,9	20,4
Très rarement ou jamais / Non réponse	22,7	34,1
N= 211		

Nous avons aussi demandé à nos répondants d'identifier quels sont (quels étaient) les magazines et les périodiques spécialisés qu'ils consultent (consultaient) le plus fréquemment. Les titres les plus souvent mentionnés sont : *L'Actualité* (qui domine de loin, avec 80 mentions), suivi du *Time* (19 mentions), du magazine *Maclean's* (11 mentions) et *The Economist* (10). Suivent ensuite, en ordre de popularité selon le nombre de mentions, *Le Nouvel observateur*, *Les Affaires*, *le Monde diplomatique*, *L'Express*, *Le Point*, *Protégez-vous*, *Courrier international*, *Le Monde* et *l'Action nationale*.

Par ailleurs, les croisements effectués permettent d'en apprendre très peu sur qui sont les principaux lecteurs de magazines d'information et de périodiques spécialisés, sinon qu'ils semblent correspondre, en grande majorité, aux lecteurs les plus assidus des journaux quotidiens. En effet, le tableau 1-17, basé sur l'indice de lecture des quotidiens²⁰, montre bien que plus l'indice de lecture des quotidiens d'un député est élevé, plus ce député a tendance à lire souvent des magazines d'information. Les députés qui lisent le plus les magazines (en général chaque semaine) ont un indice de lecture des quotidiens de 5,0 (ce qui veut dire qu'en semaine ils consultent en moyenne 5 quotidiens chaque jour); ceux qui lisent très rarement ou jamais de magazines ont un indice de lecture des quotidiens plus faible, soit 3,3.

TABLEAU 1-17 : INDICE DE LECTURE DES QUOTIDIENS SELON LA FRÉQUENCE DE LECTURE DES AUTRES PUBLICATIONS

	En général à chaque semaine	Deux ou trois fois par mois	Pas plus d'une fois par mois	Très rarement ou jamais/Non réponse	Total
Magazines d'information (p < 0,05)	5,0	4,4	4,0	3,3	4,2
N	47	62	40	43	192
Périodiques spécialisés (p = 0,34)	4,6	4,4	4,3	3,9	4,2
N	32	52	40	68	192

1.3.2 L'Argus

Depuis mai 1977, l'Assemblée nationale du Québec met à la disposition des parlementaires une revue de presse quotidienne, *L'Argus*, conçue à leur intention et portant principalement sur la politique québécoise. C'est un outil que les députés apprécient et qu'ils consultent régulièrement. Parmi les répondants qui ont siégé depuis sa création, 77 % ont indiqué qu'ils le consultaient au moins cinq jours par semaine, un pourcentage qui augmente à 90 % lorsqu'on ajoute ceux qui en faisaient la lecture trois ou quatre fois par semaine. Par ailleurs, 68 % ont ajouté qu'ils lisaient *L'Argus* « de manière exhaustive » par opposition à la lecture de « quelques articles » ou au fait de le « feuilleter ».

Au cours de cette enquête, les parlementaires nous ont fréquemment souligné qu'ils apprécient *L'Argus* (dont on dit qu'elle constitue une revue de presse « incontournable » pour un député, « complète », « bien montée »). En complément ou en remplacement de *L'Argus*, certains répondants – des ministres, des adjoints parlementaires, des porte-parole de l'Opposition – ont indiqué qu'ils accordaient aussi beaucoup d'attention aux revues de presse spécialisées préparées par les ministères.

20. L'indice de lecture des quotidiens est expliqué dans la section 1.2.2. Il tient en compte à la fois le nombre de quotidiens lus et leur fréquence de lecture.

TABLEAU 1-18 : FRÉQUENCE DE LECTURE DE L'ARGUS (EN % DE RÉPONDANTS)

Quand j'étais député(e), je consultais la revue de presse (<i>L'Argus</i>) préparée par le Service de recherche de la bibliothèque de l'Assemblée nationale...	
Tous les jours ou presque	76,7
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	13,4
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	1,5
Rarement (moins d'une fois par semaine)	1,5
Jamais	3,0
Non-réponses	4,0
Total (N)	202
N	211

TABLEAU 1-19 : HABITUDES DE LECTURE DE L'ARGUS (EN % DE RÉPONDANTS)

Quand je consultais la revue de presse, en général...	
... je la lisais de manière assez exhaustive	68,3
... je ne lisais que quelques articles	24,3
... je me contentais de la feuilleter	0,5
Non-réponses	7,0
Total (N)	202

Par ailleurs, le croisement entre la fréquence de lecture de *L'Argus* et les données sociodémographiques de nos répondants montre que l'habitude de lire la revue de presse a été prise par la majorité des parlementaires dès sa création. Il y a eu par la suite peu de variations entre les différentes cohortes de parlementaires : l'habitude de lire *L'Argus* de façon régulière (au moins trois fois par semaine) s'est maintenue chez plus de 90 % des répondants, peu importe l'époque à laquelle ils ont siégé.

TABLEAU 1-20 : FRÉQUENCE DE LECTURE DE L'ARGUS SELON LES COHORTES (EN % DE RÉPONDANTS)

Lecture de <i>L'Argus</i> ($p < 0,05$)	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)
Tous les jours ou presque	86,4	76,4	88,9
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	11,9	12,7	8,9
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	1,7	3,6	0,0
Rarement	0,0	0,0	0,0
Jamais	0,0	7,3	2,2
Total (N)	59	55	45

1.4 LA TÉLÉVISION : HABITUDES ET CARACTÉRISTIQUES DES TÉLÉSPECTATEURS

La télévision est, encore aujourd'hui, le premier choix de la majorité des Québécois pour s'informer²¹. Elle est aussi très populaire chez les parlementaires qui, comme on l'a vu précédemment, regardent en moyenne l'équivalent de quatre chaînes de télévision chaque jour dans le but de s'informer. Ce score monte au-dessus de 5 chez les cohortes les plus récentes. Mais quelles chaînes regardent-ils ? Pour le savoir, nous avons demandé aux parlementaires de nous indiquer quelles étaient leurs chaînes de télévision privilégiées pour l'écoute des bulletins de nouvelles et des émissions d'affaires publiques. Nous présentons les résultats en distinguant d'abord les chaînes de langue française et celles de langue anglaise. Puis nous tenterons de voir si, chez les parlementaires, le profil des téléspectateurs varie d'une chaîne à l'autre.

■ 1.4.1 Télévision de langue française

Sans grande surprise, nous constatons que la vaste majorité des parlementaires affirme s'informer d'abord et avant tout par l'entremise des chaînes généralistes de langue française. Les émissions d'information et d'affaires publiques de la SRC sont particulièrement prisées par les députés ; 74 % d'entre eux affirment regarder ces émissions tous les jours ou presque (au moins 5 fois par semaine). Les émissions d'information de TVA, qui récoltent pourtant les plus grandes cotes d'écoute chez la population en général, viennent au second rang chez les parlementaires qui sont 44,5 % à les regarder tous les jours au presque. Les deux autres chaînes généralistes québécoises récoltent des scores plus faibles, soit 6,5 % pour TQS²² et 1,5 % pour Télé-Québec. Ce dernier constat n'est toutefois pas surprenant, considérant que Télé-Québec et TQS (particulièrement depuis la fermeture de ses salles de nouvelles) ne consacrent que très peu d'heures de leur programmation hebdomadaire à des émissions d'information et d'affaires publiques²³.

De la même façon que la SRC est préférée à TVA chez les chaînes généralistes, le Réseau de l'information (RDI) est plus populaire (53,3 %) que Le Canal Nouvelles (LCN), qui appartient au Groupe TVA (42,4 %). Le Canal de l'Assemblée nationale est regardé tous les jours ou presque par 17,2 % des répondants.

21. Selon les plus récentes données du Centre d'études sur les médias, en 2009, les Québécois passaient en moyenne 41,9 minutes quotidiennement à écouter des émissions d'information à la télévision. C'est de loin le média le plus important, suivi de la radio (16,8 minutes) et des quotidiens (15,9 minutes) (CEM, 2010).
22. L'apparition de V télé, en remplacement de la chaîne TQS, ne s'est produite qu'à l'automne 2009, soit quelques mois après la réalisation de notre enquête.
23. En 2008, Télé-Québec consacrait 4 heures de sa programmation hebdomadaire à ce type d'émissions, contre 8,5 heures du côté de TQS. Ces chiffres représentent entre 2 et 5 % de la programmation totale de ces chaînes. En comparaison, Radio-Canada et TVA consacraient respectivement 28 et 35 heures chaque semaine aux émissions d'information (données du Groupe de recherche sur les mutations du journalisme, Université Laval).

**TABLEAU 1-21 : HABITUDES D'ÉCOUTE DES ÉMISSIONS D'INFORMATION
ET D'AFFAIRES PUBLIQUES AUX DIFFÉRENTES CHAÎNES DE TÉLÉVISION FRANCOPHONES (EN % DE RÉPONDANTS)**

	Radio-Canada (réseau français)	TVA	Télé-Québec	TQS	TV5	LCN (TVA) (créé en 1997)	RDI (Radio- Canada) (créé en 1995)	Canal de l'Assemblée nationale
Tous les jours (au moins 5 jours par semaine)	75,1	44,5	1,5	6,5	0,7	42,4	53,3	17,2
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	16,3	23,7	8,0	7,0	5,8	15,8	19,7	18,2
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	3,3	11,4	17,5	11,5	14,4	10,1	7,3	12,1
Rarement	3,3	7,6	25,0	18,0	25,2	6,5	2,2	14,6
Jamais	1,9	1,4	48,0	57,0	54,0	25,2	17,5	37,9
Total (N)	209	199	200	200	139	139	137	198

1.4.2 Télévision de langue anglaise

À l'instar des quotidiens anglophones, les émissions d'information et d'affaires publiques de la télévision de langue anglaise sont peu regardées par les députés. Seulement 5,2% des répondants disent regarder CBC tous les jours ou presque, comparativement à 3,4% pour CTV. Aucun répondant ne dit regarder quotidiennement Global, NewsNet ou NewsWorld (devenu News Network en 2009).

Pour chacune de ces chaînes de langue anglaise, la proportion de répondants qui disent ne jamais les regarder avoisine les 50%. Il y a donc quand même plusieurs députés qui disent regarder occasionnellement les émissions d'information et d'affaires publiques à la télévision de langue anglaise.

Les chaînes étrangères, françaises ou américaines, sont peu souvent regardées par les députés. Plus précisément, moins de 10% des répondants affirment regarder les émissions d'information étrangères quotidiennement ou assez souvent, et ce, tant pour TV5 que pour les chaînes américaines.

**TABLEAU 1-22 : HABITUDES D'ÉCOUTE DES ÉMISSIONS D'INFORMATION
ET D'AFFAIRES PUBLIQUES AUX DIFFÉRENTES CHAÎNES DE TÉLÉVISION ANGLOPHONES (EN % DE RÉPONDANTS)**

	CBC	CTV	Global	CTV NewsNet	NewsWorld (CBC)	CPAC	Réseaux américains (ABC, NBC, CBS, CNN, FoxNews)	Autre réseau (BBC, Euro- News, PBS)
Tous les jours (au moins 5 jours par semaine)	5,2	3,4	0,0	0,0	0,0	0,7	2,4	3,0
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	11,4	6,8	3,6	2,9	1,5	2,2	7,7	1,0
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	13,3	11,0	6,6	2,2	8,0	5,9	14,4	3,0
Rarement	19,4	16,4	19,0	16,1	16,1	17,6	18,3	1,0
Jamais	50,7	62,3	70,8	78,8	74,5	73,5	57,2	96,4
Total (N)	211	146	137	137	137	136	208	202

1.4.3 Portrait des téléspectateurs de chaque réseau

L'intérêt des parlementaires pour les émissions d'information et d'affaires publiques étant généralisé, et considérant qu'ils écoutent en moyenne entre quatre et cinq chaînes par jour, il n'y a pas lieu de croire que le profil des parlementaires-téléspectateurs varie grandement d'une chaîne à l'autre. Les principales chaînes sont en effet toutes regardées par la plupart des parlementaires. Le phénomène observé dans le cas des quotidiens se reproduit donc dans le cas de la télévision. Cela dit, certaines variations à la marge apparaissent tout de même significatives (au sens statistique) et dignes de mention.

On constate notamment que les téléspectateurs les plus assidus de la chaîne TVA se distinguent selon l'époque à laquelle ils ont siégé et la région qu'ils représentent. D'abord, la répartition de ces téléspectateurs entre les différentes cohortes de députés nous apprend que l'habitude de s'informer à TVA a été acquise par les générations de parlementaires qui correspondent aux deux ères mitoyennes (cohortes 2 et 3). Les parlementaires de l'ère des journaux (cohorte 1) ne fréquentaient que très peu cette chaîne. Il faut dire que Télé-Métropole, créée en 1961, et qui deviendra en 1971 la tête du réseau TVA, a tardé à investir dans la production d'émissions d'information et d'affaires publiques. Ce n'est que dans les années 1980 que TVA va entreprendre de concurrencer sérieusement Radio-Canada en matière d'information. Pour les parlementaires des années 1960 et 1970, le réseau privé ne constituait donc pas une source d'information comparable à la SRC.

Il est toutefois plus étonnant de constater que les téléspectateurs réguliers de TVA semblent être moins nombreux dans la nouvelle génération de parlementaires qu'ils ne l'étaient jadis. TVA est peut-être victime de la multiplication des chaînes de télévision (notamment depuis l'implantation de RDI et de LCN) et surtout d'Internet, dont les parlementaires de la plus jeune génération sont particulièrement friands.

Par ailleurs, les téléspectateurs réguliers de TVA sont significativement plus nombreux parmi les députés qui représentent des sièges situés en région que parmi ceux des grandes villes (Montréal et Québec).

TABLEAU 1-23 : CARACTÉRISTIQUES DES TÉLÉSPECTATEURS DE TVA (EN % DE RÉPONDANTS)

	Année de première élection par ère médiatique ($p < 0,05$)				Région représentée ($p < 0,05$)			
	Cohorte 1 (1956-1973)	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)	Île de Montréal	Ban- lieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
Tous les jours ou presque	27,3	54,2	51,9	42,2	43,2	43,2	28,1	57,0
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	24,2	25,4	20,4	33,3	10,8	31,8	37,5	24,1
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	21,2	11,9	14,8	4,4	16,2	15,9	18,8	6,3
Rarement	9,1	5,1	11,1	6,7	18,9	4,5	0,0	8,9
Jamais	18,2	3,4	1,9	13,3	10,8	4,5	15,6	3,8
Total (N)	33	59	54	45	37	44	32	79

À l'époque où a été mené le sondage, la programmation de la chaîne TQS comprenait encore quelques émissions et bulletins d'information, dont le ton et le style se voulaient populistes et différents de ceux des deux autres chaînes généralistes. Or, l'enquête nous apprend que les députés qui regardent le plus

les émissions d'information et d'affaires publiques à TQS sont proportionnellement plus nombreux parmi les parlementaires siégeant pour un parti autre que les deux partis traditionnels. Comme on fait référence ici à une période récente (TQS a été créé en 1986), la catégorie des députés des « partis autres » est constituée presque exclusivement de députés de l'ADQ, c'est-à-dire un parti qui, comme TQS le fait à l'égard des réseaux traditionnels, revendique un style populiste et différent des « vieux » partis²⁴.

TABLEAU 1-24 : ÉCOUTE DE TQS SELON L'AFFILIATION PARTISANE (EN % DE RÉPONDANTS)

	Affiliation partisane ($p < 0,05$)		
	PLQ	PQ	Autres partis / Indépendants
Tous les jours ou presque	2,2	8,4	13,6
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	6,7	2,4	27,3
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	11,1	12,0	4,5
Rarement	15,6	21,7	13,6
Jamais	64,4	55,4	40,9
Total (N)	90	83	22

Pour ce qui est de l'écoute des chaînes d'information en continu, la seule tendance que l'on peut dégager parmi ses téléspectateurs réguliers (ceux qui disent écouter la chaîne au moins 3 fois par semaine) est qu'entre les deux dernières générations de parlementaires, elle a augmenté tant pour RDI que pour LCN. Autrement dit le succès de ces chaînes auprès des parlementaires s'est confirmé d'une cohorte à l'autre. Parmi les parlementaires qui ont été élus pour la première fois en 1994 ou 1998, 75 % sont ou étaient des téléspectateurs réguliers de RDI, contre environ 60 % pour LCN. Parmi les parlementaires élus pour la première fois depuis 2003, la proportion des téléspectateurs réguliers monte à 90 % pour RDI et à 70 % pour LCN.

TABLEAU 1-25 : ÉCOUTE DE RDI ET LCN SELON LES COHORTES (EN % DE RÉPONDANTS)

	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)
	RDI ($p = 0,38$)		LCN ($p = 0,30$)	
Tous les jours ou presque	53,7	66,7	41,8	53,3
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	20,4	22,2	16,4	17,8
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	11,1	2,2	16,4	4,4
Rarement	3,7	2,2	9,1	4,4
Jamais	11,1	6,7	16,4	20
Total (N)	54	45	55	45

24. Rappelons qu'après avoir quitté la politique à la suite de la faible performance de son parti aux élections québécoises de 2008, le chef et co-fondateur de l'ADQ, Mario Dumont, a entrepris une nouvelle carrière en tant qu'animateur d'une émission d'affaires publiques à TQS, rebaptisée « V ».

Le même phénomène se produit à une plus grande échelle pour les téléspectateurs du Canal de l'Assemblée nationale. Ce dernier, qui a pourtant vu le jour en 1978, a commencé à recevoir une écoute assidue de la part des parlementaires surtout dans les dernières années. Effectivement, chez la dernière cohorte, environ 65 % des répondants se disent des téléspectateurs réguliers du canal, alors que cette proportion correspondait plutôt à celle des téléspectateurs non réguliers chez la génération précédente. Il faut dire que la programmation de cette chaîne s'est accrue et s'est diversifiée considérablement au fil des années.

Par ailleurs, on constate que les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes à suivre assidument le Canal de l'Assemblée nationale.

TABLEAU 1-26: CARACTÉRISTIQUES DES TÉLÉSPECTATEURS DU CANAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (EN % DE RÉPONDANTS)

	Année de la première élection (p < 0,05)			Sexe (p < 0,06)	
	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)	Femme	Homme
Tous les jours ou presque	8,8	12,7	42,2	31,0	13,6
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	17,5	23,6	22,2	19,0	18,2
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	12,3	18,2	8,9	14,3	11,0
Rarement	17,5	12,7	6,7	7,1	16,2
Jamais	43,9	32,7	20,0	28,6	40,9
Total (N)	57	55	45	42	154

Finalement, pour des raisons qui se comprennent aisément, les téléspectateurs assidus des chaînes anglophones sont surtout des députés représentant des circonscriptions de la région de Montréal et ils se distinguent aussi par leur niveau de scolarité plus élevé, ces deux variables étant généralement associées à un taux de bilinguisme plus élevé.

TABLEAU 1-27: CARACTÉRISTIQUES DES TÉLÉSPECTATEURS DES CHAÎNES ANGLOPHONES (EN % DE RÉPONDANTS)

	Région (p < 0,05)				Niveau de scolarité (p < 0,05)		
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures
Moyenne des scores ^a	1,4	1,0	0,5	0,5	0,6	0,7	1,0
Total (N)	36	43	32	82	55	59	83

a Les scores dans ce tableau correspondent à l'indice de consommation médiatique prenant en compte à la fois le nombre de médias consommés et la fréquence de leur écoute (voir note 5 sur le calcul de l'indice de consommation médiatique).

1.5 LA RADIO : HABITUDES ET CARACTÉRISTIQUES DES AUDITEURS

Comme nous l'avons mentionné à la section 1.1, la radio est souvent considérée, dans la population générale comme chez les parlementaires, comme un média « d'accompagnement », dont l'utilisation est le plus souvent combinée à d'autres occupations. De fait, les résultats de notre enquête montrent que les députés ont des habitudes quant à l'écoute de la radio qui sont assez semblables à celles de la population en général, excepté peut-être le fait que l'écoute des parlementaires se concentre sur un nombre limité de chaînes.

La SRC est, pour les députés, la championne de l'information radiophonique (comme elle l'est d'ailleurs pour l'information télévisée) : 45 % des répondants disent écouter quotidiennement les émissions d'information et d'affaires publiques de la radio de Radio-Canada. Si on ajoute les députés qui disent les écouter 3 ou 4 jours par semaine, on compte parmi les parlementaires 67 % d'auditeurs réguliers de la radio de Radio-Canada.

Ce chiffre équivaut presque au double des auditeurs de toutes les radios privées de langue française, qui comptent chez les parlementaires 19 % d'auditeurs quotidiens et 20 % d'auditeurs qui écoutent leurs émissions 3 ou 4 fois par semaine. Il faut souligner que la radio publique dispose de ressources qui lui permettent de proposer des émissions d'information et d'affaires publiques dont la qualité surpasse, en règle générale, celle des émissions de la radio privée.

Nous avons vu précédemment que les parlementaires fréquentent relativement peu les journaux et la télévision de langue anglaise ; nous constatons maintenant qu'ils fréquentent encore moins la radio de langue anglaise. Les émissions d'information et d'affaires publiques de la radio de CBC ne sont écoutées quotidiennement que par 2,8 % (6 personnes) des répondants et assez souvent (3 ou 4 fois par semaine) par 6,6 % des répondants. Plus de la moitié (60 %) disent ne jamais les écouter. Quant aux émissions d'information et d'affaires publiques de la radio privée de langue anglaise, elles recrutent encore moins d'auditeurs chez les parlementaires. Elles ne sont écoutées quotidiennement que par 1,9 % (4 personnes) des répondants et assez souvent (3 ou 4 fois par semaine) par 2,8 % des répondants. Près de 75 % disent ne jamais les écouter.

TABLEAU 1-28 : HABITUDES D'ÉCOUTE DES ÉMISSIONS D'INFORMATION ET D'AFFAIRES PUBLIQUES AUX DIFFÉRENTES STATIONS DE RADIO (EN % DE RÉPONDANTS)

	Radio-Canada (réseau français)	Radio privée francophone	CBC	Radio privée anglophone	Autre radio
Tous les jours (au moins 5 jours par semaine)	45,2	18,6	2,8	1,9	5,2
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	21,9	20,0	6,6	2,9	7,1
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	11,9	17,6	9,5	3,8	4,5
Rarement	10,0	18,1	21,3	17,6	2,6
Jamais	11,0	25,7	59,7	73,8	94,2
Total (N)	210	210	211	210	154

À l'examen de ces chiffres, on peut considérer que la radio est, pour les parlementaires comme pour une grande proportion des Québécois, un média complémentaire, mais non privilégié pour la cueillette d'information²⁵.

1.5.1 Portrait des auditeurs de chaque chaîne

Qui sont, parmi les parlementaires, les principaux auditeurs des chaînes de radio francophones et anglophones? Du côté des francophones, on remarque des différences statistiquement significatives entre les auditeurs de la radio de Radio-Canada et ceux qui lui préfèrent les radios privées. La SRC attire beaucoup d'auditeurs parmi les parlementaires péquistes et un peu moins parmi les libéraux, alors que les radios privées francophones ont de nombreux adeptes parmi les membres des autres partis et les indépendants. Plus précisément, environ 80 % des députés péquistes sont des auditeurs réguliers de la radio publique, contre plus de 60 % des libéraux et seulement un peu plus de la moitié des membres des autres partis et des indépendants. La moitié des députés des autres partis ou indépendants sont aussi des auditeurs réguliers des chaînes privées francophones, ces dernières n'attirant cependant qu'environ le tiers des libéraux et des péquistes parmi leurs auditeurs réguliers. Aucune autre relation entre l'écoute des radios privées francophones et les variables indépendantes n'est statistiquement significative.

Les députés qui représentent des régions à l'extérieur de Montréal sont en grande majorité (71 %) des auditeurs réguliers de la SRC, comparativement à 53,8 % des députés de l'Île de Montréal, là où l'offre radiophonique est plus abondante et plus diversifiée qu'ailleurs au Québec. La radio de la SRC recrute également une plus grande proportion d'auditeurs réguliers parmi les députés les plus scolarisés (respectivement 78,3 % et 71,6 % chez ceux qui ont un diplôme de premier cycle ou d'un cycle supérieur, comparativement à 50,9 % chez les députés qui ne détiennent pas de diplôme universitaire).

TABLEAU 1-29: CARACTÉRISTIQUES DES AUDITEURS DE LA RADIO DE RADIO-CANADA (EN % DE RÉPONDANTS)

	Affiliation partisane (p < 0,05)			Régions regroupées (p = 0,49)				Niveau de scolarité (p < 0,05)		
	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants	Île de Mtl	Banlieue de Mtl	Région de Québec	Autres régions	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures
Tous les jours ou presque	33,3	59,0	40,7	33,3	40,0	51,5	51,2	40,4	51,7	44,3
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	28,0	20,5	11,1	20,5	28,9	20,2	20,2	10,5	26,7	27,3
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	15,1	12,0	0,0	15,4	15,6	3,0	10,7	15,8	11,7	9,1
Rarement	9,7	4,8	29,6	12,8	8,9	9,1	10,7	21,1	1,7	9,1
Jamais	14,0	3,6	18,5	17,9	6,7	15,2	7,1	12,3	8,3	10,2
Total (N)	93	83	27	39	45	33	84	57	60	88

25. Plusieurs députés nous ont indiqué, dans leurs commentaires, qu'ils écoutaient la radio en voiture ou à la maison en vaquant à d'autres occupations.

TABLEAU 1-30 : ÉCOUTE DE LA RADIO PRIVÉE FRANCOPHONE SELON L’AFFILIATION PARTISANE (EN % DE RÉPONDANTS)

	Affiliation partisane (p < 0,05)		
	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants
Tous les jours ou presque	18,5	12,0	32,1
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	17,4	21,7	17,9
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	15,2	25,3	7,1
Rarement	15,2	19,3	28,6
Jamais	33,7	21,7	14,3
Total (N)	92	83	28

Sans surprise, les radios québécoises anglophones, qu’elles soient publiques ou privées, sont majoritairement écoutées par des députés provenant de la région de Montréal, alors que les parlementaires qui représentent d’autres régions n’écoutent que très rarement les radios de langue anglaise.

TABLEAU 1-31 : ÉCOUTE DE LA RADIO ANGLOPHONE DE RADIO-CANADA SELON LA RÉGION REPRÉSENTÉE (EN % DE RÉPONDANTS)

	Région (p < 0,05)			
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
Tous les jours ou presque	10,3	2,2	2,9	0,0
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	10,3	13,3	8,8	1,2
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	15,4	11,1	2,9	6,0
Rarement	17,9	20,0	32,4	20,2
Jamais	46,2	53,3	52,9	72,6
Total (N)	39	45	34	84

TABLEAU 1-32 : ÉCOUTE DE LA RADIO PRIVÉE ANGLOPHONE SELON LA RÉGION REPRÉSENTÉE (EN % DE RÉPONDANTS)

	Région (p < 0,05)			
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
Tous les jours ou presque	2,6	4,4	0,0	1,2
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	7,9	2,2	0,0	1,2
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	10,5	6,7	0,0	1,2
Rarement	21,1	17,8	5,9	20,2
Jamais	57,9	68,9	94,1	76,2
Total (N)	38	45	34	84

1.6 INTERNET : HABITUDES ET CARACTÉRISTIQUES DES INTERNAUTES

Internet occupe une place grandissante dans le travail des parlementaires, que ce soit pour la stricte consultation des sites de nouvelles en ligne ou encore pour la publication d'information sans filtre journalistique, par l'entremise de sites web, de blogues ou de réseaux sociaux. Cependant, en raison notamment de la relative nouveauté de ces outils de communication, on peut s'attendre à ce que la nature et l'intensité de leur utilisation varient grandement d'un député à l'autre. Dans cette section nous allons dresser un portrait sommaire des parlementaires qui utilisent Internet à des fins d'information sur l'actualité et nous allons tenter de voir dans quelle mesure Internet allège ou au contraire complexifie les tâches quotidiennes des députés.

Pour des raisons évidentes, les questions relatives à l'utilisation d'Internet à des fins d'information n'ont été posées qu'aux députés élus depuis 2003. Les proportions d'utilisateurs d'Internet sont donc calculées pour ces seuls répondants (N=87).

Premier constat : les utilisateurs d'Internet à des fins d'information sur l'actualité ont pour caractéristique principale de puiser à plusieurs sites d'information et de les consulter tous de façon assez régulière. Le tableau 1-33 montre la fréquence de consultation par les répondants des principaux sites d'information au Québec. Parmi les portails les plus consultés, on trouve au premier rang le populaire cyberpresse.ca, qui obtient une proportion de lecteurs réguliers (à une fréquence de consultation de 3 jours ou plus par semaine) de plus de 50 %. Le site d'information de Radio-Canada suit de près, avec environ 35 % de lecteurs réguliers, puis le site de LCN/Canoë (25 %). Le site plus général de Canoë rejoint à peine moins de lecteurs réguliers (23 %), alors que ledevoir.com²⁶ ne réussit à attirer que 18 % de lecteurs réguliers chez les parlementaires. La consultation des autres sites proposés dans la liste ou ajoutés par nos répondants est marginale.

TABLEAU 1-33 : SITES INTERNET CONSULTÉS POUR DES NOUVELLES ET DES INFORMATIONS POLITIQUES (EN % DE RÉPONDANTS)

	Cyberpresse	Radio-Canada.ca	LCN/ Canoë	Canoë	Le Devoir.com	Branchezvous.com	Google News	CBC.ca	Autre site (Alerte Google, CNN, éditionsbeauce.com, FOX, Frontenac.com)
Tous les jours ou presque	39,1	17,2	11,5	13,8	10,3	1,8	6,7	2,3	1,1
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	16,1	17,2	13,8	9,2	8,0	0,0	0,0	3,4	2,3
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	13,8	20,7	11,5	13,8	17,2	1,8	0,0	4,6	1,1
Rarement	9,2	11,5	17,2	18,4	14,9	10,5	13,3	11,5	0,0
Jamais	21,8	33,3	46,0	44,8	49,4	86,0	80,0	78,2	95,4
Total (N)	87	87	87	87	87	57	30	87	87

26. Contrairement aux sites les plus populaires qui sont totalement gratuits, une partie significative du site du *Devoir* n'est accessible qu'aux abonnés.

1.6.1 Portrait des usagers des sites d'information

Étant donné la taille réduite des échantillons, il est hasardeux de chercher à différencier sur une base statistique les lecteurs réguliers de chacun de ces sites. Par contre, tout comme nous l'avons fait avec les magazines et les périodiques spécialisés, il est intéressant de savoir si les consommateurs les plus avides d'information sur le web correspondent aussi aux lecteurs les plus assidus des quotidiens en version papier, ou si au contraire la consultation des sites Internet sur l'actualité se fait au détriment de la lecture des quotidiens. Le tableau 1-34 présente la fréquentation de certains sites pour la lecture des informations sur le web, couplée à l'indice correspondant de lecture des quotidiens. Ce tableau montre que, par exemple, les députés qui disent être des utilisateurs réguliers du portail Google ont un indice de lecture des quotidiens de 6,6. Cela signifie qu'ils consultent chaque jour en moyenne 6,6 quotidiens (pour mémoire l'indice pour l'ensemble des répondants est de 4,2). Ceux qui consultent rarement le portail Google ont un indice de lecture des quotidiens de 2,6, un indice plus faible que la moyenne des répondants.

La fréquence de consultation des sites Google, LCN et ledevoir.com est corrélée à l'indice de lecture des journaux, alors que, pour les autres sites, aucun lien significatif n'est apparu. Cela signifie que, pour les députés qui ont l'habitude de consulter ces trois sites, le fait de s'informer beaucoup à partir des journaux papier correspond aussi à une fréquentation assidue des portails en ligne. Dans ces cas précis, le web n'aurait donc pas remplacé le papier.

Pour les autres sites, la relation n'étant pas significative, on ignore si les lecteurs les plus réguliers de ces sites ont délaissé ou non l'habitude de lire un quotidien papier. Or, parmi ces autres sites, on retrouve justement les deux plus populaires que sont Cyberpresse.ca et Radio-Canada.ca. De plus, ces deux sites d'information sont sans doute ceux qui offrent le contenu le plus abondant pour les non-abonnés (certains sites dont celui du *Devoir* offrent aux utilisateurs des abonnements payants ; le contenu offert gratuitement est limité). Ceci étant, on peut émettre l'hypothèse (sans toutefois que les chiffres ne permettent de la valider) que les plus fervents utilisateurs des sites d'information autres que ceux mentionnés dans le tableau 1-34 (et plus particulièrement peut-être ceux de Cyberpresse et de Radio-Canada) ont tendance à lire moins de quotidiens papier, qu'ils compensent avec le portail web.

TABLEAU 1-34 : INDICE MOYEN DE LECTURE DES QUOTIDIENS SELON LA FRÉQUENCE DE CONSULTATION DE CERTAINS SITES WEB

	Google (p = 0,07)	LCN web (p < 0,05)	LeDevoir.com (p < 0,05)
Tous les jours ou presque	6,625	4,55	4,5278
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	----	5,8542	6,7143
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	----	4,975	4,7833
Rarement	2,625	4,2167	4,5769
Jamais	4,3804	3,5705	3,5476
Total	4,2931	4,2791	4,2791
N	29	86	86

Par ailleurs, parmi tous les croisements effectués entre les variables indépendantes (sexe, cohortes de députés, région représentée, etc.) et la consultation de chacun des sites, un seul est statistiquement significatif : celui entre l'allégeance politique des parlementaires et la consultation du portail Canoë. En effet, les députés classés dans le groupe des « autres partis ou indépendants » sont significativement plus

nombreux à fréquenter le site de Canoë que ne le sont les libéraux ou les péquistes, et ce, tant chez Canoë.ca que pour sa branche affiliée à LCN. Quarante pour cent des députés indépendants ou des autres partis sont des utilisateurs réguliers de Canoë, et 53 % de la plateforme web de LCN. À l’opposé, parmi les députés libéraux et péquistes, la proportion de lecteurs réguliers pour ces sites ne dépasse pas 25 %.

TABLEAU 1-35 : FRÉQUENCE DE CONSULTATION DU PORTAIL CANOË SELON L’AFFILIATION PARTISANE (EN % DE RÉPONDANTS)

	Affiliation partisane (p = 0,10)		
	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants
Tous les jours ou presque	19,4	5,7	13,3
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	5,6	5,7	26,7
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	16,7	17,1	0,0
Rarement	11,1	25,7	20,0
Jamais	47,2	45,7	40,0
Total (N)	36	35	15

TABLEAU 1-36 : FRÉQUENCE DE CONSULTATION DU PORTAIL DE LCN SELON L’AFFILIATION PARTISANE (EN % DE RÉPONDANTS)

	Affiliation partisane (p = 0,08)		
	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants
Tous les jours ou presque	11,1	8,6	20,0
Assez souvent (3 ou 4 jours par semaine)	2,8	17,1	33,3
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	11,1	17,1	0,0
Rarement	16,7	20,0	13,3
Jamais	58,3	37,1	33,3
Total (N)	36	35	15

1.6.2 Les blogues et les réseaux sociaux

Pour les « cyberoptimistes », le web est une plateforme unique qui permet la démocratisation de l’accès à l’espace public par la publication d’opinions ou d’informations indépendantes, fournies par des professionnels ou par des citoyens par l’entremise d’un blogue ou des réseaux sociaux²⁷. Si tel est le cas, les blogues politiques pourraient constituer, pour les parlementaires, une source d’information potentiellement riche, que ces blogues soient très populaires parce que hébergés à l’intérieur des sites d’information spécialisés, ou encore plus marginaux et situés sur une plate-forme indépendante. Notre enquête nous apprend cependant que les députés sont encore peu nombreux à puiser régulièrement à cette source.

27. Ceux qu’on pourrait appeler les « cyberpessimistes », au contraire, sont plutôt déçus ou ont une attitude mitigée quant aux apports réels du web à la vitalité démocratique d’une société. Voir entre autres Gilmore (2004), Fergusson et Griffiths (2006), Kavanaugh (2006) et Kerbel et Bloom (2005) à ce sujet.

Plus précisément, à peine plus de 12 % des répondants à qui la question a été posée (il s'agit des députés dont le mandat est récent ou en cours) affirment consulter les blogues politiques assez souvent ou tous les jours ; près de 40 % d'entre eux ne les consultant tout simplement jamais. En outre, nous avons demandé à ceux qui affirmaient consulter ces plateformes quels étaient les blogues qu'ils fréquentaient le plus régulièrement. Les noms qui reviennent le plus fréquemment en réponse à cette question sont ceux de Patrick Lagacé de *cyberpresse.ca*, et d'Antoine Robitaille, qui tient pour *ledevoir.com* un « carnet » sur la politique. Les blogues de Michel C. Auger, Daniel Lessard, Richard Martineau, Michel Hébert, Gérald Fillion, Richard Hétu, Chantal Hébert, André Pratte et ceux de *Quebec Politics*, *Democratic space*, *Vigile.net* et *Huffington Post* sont aussi mentionnés. La grande majorité des noms mentionnés sont ceux de personnes qui œuvrent dans des médias traditionnels. Il faut donc conclure que, pour le moment, les parlementaires ne s'écartent guère des sentiers tracés par ces médias et que, du moins dans l'usage qu'ils en font en matière d'information, les nouveaux outils de communication n'ont encore rien de révolutionnaire. Les changements technologiques surviennent plus rapidement que les changements institutionnels. Les députés, à l'instar des institutions dans lesquelles ils travaillent, s'adaptent progressivement aux nouveaux médias. Ceux-ci peuvent infléchir progressivement le fonctionnement des institutions et des acteurs politiques, mais ces changements se produisent graduellement et il faut souvent un certain temps avant que les transformations ne soient perceptibles.

TABLEAU 1-37 : FRÉQUENCE DE CONSULTATION DE BLOGUES POLITIQUES (EN % DE RÉPONDANTS)

Tous les jours ou presque	3,4
Assez souvent	8,0
Quelquefois (1 ou 2 fois par semaine)	13,8
Rarement	29,9
Jamais	37,9
Non-réponses	6,9
Total (N)	87

Par ailleurs, si les députés semblent généralement peu portés sur la consultation des blogues politiques, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ne sont pas conscientisés à l'importance d'Internet comme outil de communication, surtout dans le but de pouvoir diffuser eux-mêmes des informations. En fait, 45 % de ceux ayant répondu à la question ont affirmé posséder, en dehors du site officiel de l'Assemblée nationale ou de leur parti, leur propre vitrine sur le web²⁸. Pour plus du tiers des répondants, cette vitrine est en fait leur propre site web, alors que seulement 6,5 % possèdent une page Facebook et qu'aucun de nos répondants n'avait, au moment de l'enquête, son propre blogue.

28. À titre comparatif, Monière et Elias (2002) ont aussi consacré une étude à l'utilisation d'Internet par des députés québécois provinciaux et fédéraux. Au moment de mener leur étude, 42 % des parlementaires avaient leur propre site web. Une augmentation de 3 points de pourcentage en 9 ans (soit une proportion de parlementaires de 45,2 % selon nos données) peut paraître négligeable. Toutefois, il faut rappeler que, contrairement à celle de Monière et Elias, notre enquête s'adressait aussi aux anciens députés, dont les réponses ont probablement contribué à faire chuter cette proportion.

TABLEAU 1-38 : POSSESSION D'UNE VITRINE SUR INTERNET (EN % DE RÉPONDANTS)

En dehors du site de l'Assemblée nationale ou de celui de votre parti, aviez-vous une autre vitrine sur Internet ?	
Oui	45,2
Non	54,8
Total (N)	31

TABLEAU 1-39 : TYPE DE VITRINES SUR INTERNET (EN % DE RÉPONDANTS)

Si oui, de quoi s'agissait-il ?	
Mon propre site web	35,5
Un blogue	0,0
Une page Facebook	6,5
Non réponse	54,8
Réponses invalides	3,2
Total (N)	31

CONCLUSION

La consommation médiatique des parlementaires varie suivant certaines de leurs caractéristiques. Tous ne s'informent pas de la même façon et avec le même appétit. Mais il apparaît clairement que leurs habitudes en cette matière répondent aux exigences de leur fonction politique. En d'autres termes, les parlementaires ne sont pas des consommateurs d'information comme les autres.

Toutes les données présentées jusqu'à maintenant portent sur les habitudes de consommation médiatique des parlementaires au moment où ils siégeaient en tant que députés. Considérant que la consommation d'information sur l'actualité acquiert dans la vie d'un député une dimension « professionnelle » et que ses besoins en information sont en grande partie déterminés par la fonction politique qu'il occupe, il est vraisemblable que les habitudes de consommation d'information qui étaient les siennes pendant qu'il était député diffèrent sensiblement de celles qu'il avait eues auparavant et de celles qu'il aura après son ou ses mandats. Dans notre enquête nous nous sommes intéressés à cette dimension en demandant aux ex-députés, par des questions ouvertes, de nous dire si et en quoi leurs habitudes de consommation médiatique quand ils étaient députés étaient différentes de leurs habitudes avant et après leur(s) mandat(s). Il ressort des commentaires des répondants que, si le fait d'être député a un réel impact sur leurs habitudes de consommation d'information, le changement ne paraît pas si radical et si déterminant qu'on pourrait le croire. Après tout, les gens qui s'engagent dans l'action politique au point de se faire élire député sont en général et bien avant leur élection de grands consommateurs d'information sur l'actualité, et ils le demeurent après leur(s) mandat(s).

La plupart des parlementaires s'entendent pour dire que leurs habitudes de consommation médiatique ont changé dès le moment où ils ont été élus pour la première fois. La lecture quotidienne de *l'Argus*, qui s'impose à tous, constitue le changement le plus évident. Pour le reste, les habitudes semblent changer suivant deux stratégies différentes. Certains députés ont indiqué une diversification de leurs sources mais non de l'intensité de la consommation; d'autres disent au contraire s'en être tenus aux mêmes médias qu'auparavant, mais en les consultant de façon plus assidue ou plus intensive.

Plusieurs ex-parlementaires affirment avoir conservé après leur(s) mandat(s) les mêmes habitudes acquises à l'époque où ils étaient députés (exception faite de la lecture quotidienne de *l'Argus* qui ne leur est plus accessible, ce que plusieurs déplorent). Parmi ceux qui affirment avoir modifié leurs habitudes depuis la fin de leur(s) mandat(s), certains disent continuer à s'abreuver aux mêmes sources mais de façon moins assidue alors que d'autres disent limiter leur attention à quelques sources préférées. Pour plusieurs de ces ex-députés, donc, on peut deviner qu'il s'agit d'un retour aux habitudes d'avant leur mandat.

Chapitre 2

ÉVALUATION DES MÉDIAS

Les parlementaires sont de grands consommateurs d'information, mais que pensent-ils des médias ? On peut croire que, dans la population en général, les gens consomment ce qu'ils préfèrent et que, par conséquent, leurs habitudes de consommation médiatique est congruente avec l'évaluation qu'ils font des différents médias. Il en va peut-être autrement des parlementaires, pour qui la consommation d'information relève d'une obligation professionnelle. Il est probable, en effet, qu'en raison des fonctions politiques particulières qui sont les leurs, les parlementaires ne se limitent pas à fréquenter uniquement les médias qu'ils préfèrent, ni à ne lire que les journalistes dont ils partagent les opinions ou apprécient le travail. Dans ces conditions, quoi qu'on sache de leurs habitudes de consommation d'information, la question de l'évaluation qu'ils font de la qualité du travail des médias reste entière. Cette question est d'autant plus importante à considérer que les parlementaires ne sont pas des lecteurs ordinaires. À la fois acteurs des événements et objets du discours des médias, ils sont des observateurs privilégiés du travail des professionnels de l'information et ils sont en mesure de fonder leur jugement sur la base d'informations et d'expériences qui échappent le plus souvent aux autres citoyens. De plus, les parlementaires, en tant que législateurs, représentent une des principales cibles de l'influence que divers acteurs sociaux tentent d'exercer dans les débats publics, des débats dont les professionnels des médias sont à la fois et à des degrés divers les médiateurs, les animateurs, les arbitres et les participants. Les opinions des parlementaires sur les médias et les journalistes revêtent donc un intérêt tout particulier.

Dans cette seconde partie, nous nous intéressons à ces attitudes et nous tenterons de les expliquer en établissant des liens avec le profil sociopolitique et les comportements des parlementaires. Premièrement, nous examinerons l'évaluation que les répondants font de la qualité des principaux quotidiens québécois. Comment évaluent-ils la qualité de l'information transmise par les journaux ? Ensuite, nous nous penchons sur le point de vue des députés à l'égard de trois innovations dans le monde des médias susceptibles d'avoir modifié sensiblement au fil des ans les conditions d'exercice de leur travail : la télédiffusion des débats, les chaînes d'information en continu et Internet. Puis, afin de jeter un regard plus général sur les attitudes qu'ils entretiennent à l'égard des médias, nous leur avons soumis quelques critiques communément adressées au journalisme politique et aux médias en général. Finalement, nous nous intéressons à la perception qu'ont nos répondants de l'influence de certains types de journalistes, selon le média pour lequel ils travaillent, ou selon le type de journalisme qu'ils pratiquent.

2.1 L'ÉVALUATION DES QUOTIDIENS

Nous savons que les députés sont de grands lecteurs de quotidiens. Mais que pensent-ils de la qualité et de l'influence des journaux qu'ils lisent ? Pour le savoir nous avons demandé aux répondants d'attribuer aux principaux quotidiens qu'ils consultaient du temps de leur mandat, une note en fonction de différents critères d'évaluation. Ces résultats sont rapportés dans le tableau 2-1 à l'aide d'une moyenne décimale²⁹. Selon cette échelle d'évaluation, une note de 1 signifie que le quotidien est jugé « excellent » sur ce critère, alors qu'un score de 0 signifie que le répondant considère ce journal « très faible ou très mauvais ».

L'évaluation ne porte que sur des critères qui nous ont semblé particulièrement importants du point de vue des intérêts des parlementaires en général et de l'usage qu'ils font des journaux³⁰. Ces critères sont les suivants :

- » la qualité et l'exhaustivité³¹ de la couverture de l'actualité en général ;
- » la qualité et l'exhaustivité de la couverture de l'actualité politique (qui concerne plus directement les parlementaires) ;
- » la qualité et l'exhaustivité de la couverture de l'actualité locale ;
- » la compétence générale de l'équipe des journalistes (éditorialistes, chroniqueurs et courriéristes parlementaires) qui, dans chaque journal, couvrent et commentent l'actualité politique ; et
- » l'influence perçue par les parlementaires de chaque quotidien sur la classe politique et sur la population en général.

29. Dans le questionnaire, les répondants étaient invités à donner une note évaluative sur une échelle de 0 à 5, que nous avons ensuite ramenée à une moyenne décimale entre 0 et 1.

30. Ce qui n'exclut pas que des parlementaires puissent apprécier les quotidiens en fonction de critères différents de ceux que nous leur avons soumis (comme l'orientation politique de la page éditoriale, la couverture des sports ou de l'information économique).

31. Bien qu'on puisse faire valoir qu'en matière de couverture médiatique l'exhaustivité est une dimension de la qualité, nous avons voulu permettre aux répondants de poser un jugement distinct sur ces deux aspects du travail des quotidiens.

TABLEAU 2-1 : ÉVALUATION DES DIFFÉRENTS QUOTIDIENS (EN % DE RÉPONDANTS)

Note moyenne accordée en fonction des critères suivants :	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>	<i>Le Devoir</i>	J de Québec	J de Montréal	<i>The Gazette</i>
Évaluation de l'exhaustivité de la couverture de l'actualité en général	0,79	0,72	0,70	0,57	0,54	0,62
Évaluation de la qualité de la couverture de l'actualité en général	0,78	0,68	0,75	0,55	0,51	0,56
Évaluation de l'exhaustivité de la couverture politique et parlementaire	0,77	0,70	0,74	0,56	0,51	0,55
Évaluation de la qualité de la couverture politique et parlementaire	0,74	0,69	0,75	0,54	0,48	0,51
Évaluation de l'exhaustivité de la couverture de l'actualité locale	0,63	0,67	0,47	0,62	0,60	0,54
Évaluation de la qualité de la couverture de l'actualité locale	0,61	0,65	0,54	0,58	0,55	0,54
Évaluation de la compétence des éditorialistes, chroniqueurs et courriéristes parlementaires	0,74	0,68	0,78	0,59	0,56	0,56
Évaluation de l'influence auprès de la classe politique	0,78	0,70	0,76	0,63	0,62	0,52
Évaluation de l'influence auprès du public en général	0,72	0,68	0,49	0,75	0,77	0,52
Moyenne générale	0,73	0,68	0,66	0,60	0,57	0,55
N	131	123	124	113	109	63

Le constat général qui se dégage de cette mesure est que, dans l'ensemble, les répondants évaluent plutôt positivement les journaux québécois. Sur une échelle de 0 à 1, les journaux n'obtiennent pas, sauf exceptions, de notes moyennes inférieures au point milieu (0,5). Elles fluctuent plutôt entre 0,5 et 0,8, c'est-à-dire du côté positif du continuum. La moyenne globale (la moyenne des moyennes générales) de tous les quotidiens est de 0,63.

Les résultats obtenus par les différents titres montrent que les cinq quotidiens qui ont les meilleurs scores dans cette évaluation correspondent, dans l'ordre, aux cinq quotidiens les plus régulièrement lus par les parlementaires. Il faut donc conclure que même s'ils lisent davantage les quotidiens que ne le font la plupart des gens et qu'ils le font pour des motifs professionnels, il reste que les parlementaires lisent surtout les quotidiens qui leur semblent les meilleurs, ou encore que leurs préjugés les amènent à sous-estimer la qualité des journaux qu'ils connaissent moins. Le navire amiral de Gesca, *La Presse*, occupe le premier rang, recueillant des évaluations positives particulièrement pour la qualité et l'exhaustivité de sa couverture de l'actualité en général et de l'actualité politique. *Le Soleil*, qui appartient aussi à Gesca depuis 2001, obtient des évaluations supérieures à *La Presse* en ce qui a trait à la couverture de l'actualité locale, mais inférieures en ce qui concerne sa couverture de l'actualité politique et générale.

Le cas du journal *Le Devoir* est particulièrement intéressant, puisqu'il détrône la plupart de ses concurrents sur quelques critères bien précis que sont la qualité de sa couverture de l'actualité politique et parlementaire, ainsi que la compétence de ses éditorialistes, chroniqueurs et courriéristes parlementaires. En revanche, les parlementaires le jugent faible en regard de l'exhaustivité de sa couverture de l'actualité locale. Les

parlementaires perçoivent aussi *Le Devoir* comme un quotidien qui, en raison de son faible tirage, est peu influent auprès du public en général (il serait, parmi les quotidiens qui figurent au tableau, celui qui aurait le moins d'influence auprès des Québécois), mais ils le considèrent comme très influent auprès de la classe politique.

D'un point de vue plus général, les critères ayant été jugés le plus sévèrement par nos répondants, tous journaux confondus, sont ceux de l'exhaustivité et de la qualité de la couverture de l'actualité locale. Ceci pourrait s'expliquer, entre autres, par le fait que les députés ont des besoins particuliers en ce qui concerne l'information sur les affaires locales du comté qu'ils représentent et sur la vie associative des localités qui composent leur circonscription, besoins qu'en général les quotidiens ne comblent pas.

Bien entendu, l'évaluation que fait chaque répondant des différents quotidiens est fonction de ses préférences personnelles, mais nos analyses montrent que celle-ci est tout de même liée à d'autres caractéristiques des parlementaires, en l'occurrence leur affiliation partisane et leur niveau de scolarité.

En effet, le fait d'appartenir à un parti plutôt qu'à un autre semble influencer sur la perception globale qu'ont les députés du *Devoir*, de *La Presse* et de *The Gazette*. Par exemple, les péquistes ont généralement accordé au *Devoir* une note globale³² (3,6) supérieure que ne l'ont fait les répondants libéraux (3,2), et nettement supérieure au score attribué par les membres des autres partis (2,5). Dans le cas de *La Presse*, ce sont plutôt les libéraux qui ont tendance à évaluer le journal le plus positivement (3,8), suivis des péquistes (3,4) et, encore ici, des membres des autres partis et indépendants (3,2). L'ordre des évaluations faites par les membres des différents partis est le même pour la *Gazette* que pour *La Presse*, bien que les péquistes et les indépendants ainsi que les députés des partis autres évaluent beaucoup plus négativement la *Gazette* que *La Presse* (les scores moyens pour la *Gazette* sont de 3,1 chez les libéraux, 2,5 chez les péquistes et 2,4 parmi les indépendants et représentants de partis autres). Il semble donc y avoir un rapport entre l'option politique défendue par les députés sur la question nationale et les sensibilités politiques (fédéraliste dans le cas de *La Presse* et de la *Gazette* et souverainiste dans le cas du *Devoir*, en tout cas depuis les années 1990) qui se manifestent dans ces trois quotidiens, particulièrement dans les éditoriaux et les chroniques politiques.

TABLEAU 2-2 : INDICE D'ÉVALUATION DES QUOTIDIENS SELON L'AFFILIATION POLITIQUE

	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants	Total
<i>Le Devoir</i> (p < 0.01)				
Score moyen	3,2	3,6	2,5	3,3
Total (N)	50	54	15	119
<i>La Presse</i> (p < 0.01)				
Score moyen	3,8	3,4	3,2	3,6
Total (N)	60	50	16	126
<i>The Gazette</i> (p < 0.05)				
Score moyen	3,1	2,5	2,4	2,8
Total (N)	29	20	11	60

32. Cette note globale est la moyenne des scores à 7 des 9 items d'évaluation vus précédemment, les items sur l'influence étant exclus de cet indice.

On sait que, dans la population en général, le fait de lire ou non un quotidien régulièrement et le choix du quotidien que les lecteurs préfèrent lire est fortement associé à des facteurs sociodémographiques comme l'âge, le revenu et le niveau de scolarité. Cependant, comme nous avons eu l'occasion de le constater déjà, les parlementaires ne sont pas des lecteurs ordinaires. En effet, dans les données de notre enquête, il n'y a pas de corrélation statistiquement significative entre, d'une part, le niveau de scolarité des répondants, la cohorte à laquelle ils appartiennent ou toute autre variable indépendante, et, d'autre part, l'évaluation qu'ils ont faite des différents quotidiens. Seul le *Journal de Québec* fait exception à la règle : les répondants sans diplôme universitaire ou avec un diplôme de premier cycle accordent à ce journal une évaluation significativement plus élevée que les répondants qui ont complété des études supérieures.

TABLEAU 2-3 : INDICE D'ÉVALUATION DU JOURNAL DE QUÉBEC SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

Journal de Québec ($p < 0,01$)	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	Total
Score moyen	3,0	3,2	2,6	2,9
Total (N)	29	32	50	111

2.2 LES ATTITUDES À L'ÉGARD DE CANAUX DE COMMUNICATION SPÉCIFIQUES

La presse écrite a longtemps constitué – et plusieurs diront qu'elle est toujours – un outil d'information de la plus haute importance pour les parlementaires et les citoyens. Le développement de l'information à la radio et sur les grandes chaînes de télévision a constitué un prolongement des pratiques de communication déjà implantées : une communication périodique, à travers un filtre journalistique et destinée à un auditoire de masse. La télédiffusion des débats parlementaires, les chaînes d'information en continu et Internet présentent cependant des caractéristiques qui les distinguent des canaux de communication traditionnels. Selon le cas, ils permettent une diffusion de l'information à toute heure du jour, sans filtre journalistique ou en ciblant des auditoires spécifiques. Que pensent les députés de ces innovations ?

2.2.1 L'influence de la télédiffusion des débats

Depuis octobre 1978, les travaux de l'Assemblée nationale du Québec sont télédiffusés en direct ou en différé et sont donc accessibles au public qui peut suivre le travail des élus sans l'intermédiaire du filtre journalistique. Au début, on ne diffusait que les travaux parlementaires qui avaient lieu au Salon bleu. Il faudra attendre en 1998 pour que soient diffusés, en plus des débats comme tels, des délibérations de commissions parlementaires, des entrevues, des points de presse et divers événements pédagogiques et institutionnels.

Avant comme après son implantation, la télédiffusion des débats a donné lieu à d'intenses discussions à propos de son impact sur la manière dont se déroulent les activités parlementaires³³. Les promoteurs de cette pratique avaient pour principal argument le souci de l'accès du public à une information juste et transparente sur toutes les activités parlementaires. Les opposants et les sceptiques craignaient que la

33. Voir les rapports parlementaires rédigés à ce sujet : Godin, 1977 (pour l'Assemblée nationale du Québec) et Robertson, 1998 (pour le Parlement fédéral). Voir également Charbonneau, 1998.

télédiffusion modifie la teneur et le niveau des débats et en dénature la finalité, en mettant l'accent sur les artifices plutôt que sur le fond et en incitant les députés à se soucier davantage de leur image que des enjeux débattus. Les législateurs, entre autres :

...n'étaient en effet pas tous convaincus que la réputation du parlement y gagnerait et certains craignaient que la présence de caméras ne mène à une modification du ton et du contenu des débats, ou que se crée un déséquilibre au profit des députés ayant l'habitude de la caméra. (Dumont, 1990, p.3)

Malgré ces réticences, la pratique est demeurée, et ce, à l'apparente satisfaction des citoyens qui, dans un sondage de 1983, reconnaissent à 78 % l'importance pour eux d'avoir accès par la télévision aux débats de l'Assemblée nationale ; 27 % des sondés disaient regarder la chaîne parlementaire au moins une fois par mois. Un autre sondage réalisé en 1994 montrait qu'à cette époque 47 % de la population adulte du Québec regardait occasionnellement les débats parlementaire à la télévision (Dumont, 1990, p.3 ; Charbonneau, 2002, p. 84)

Si les Québécois semblent avoir accueilli favorablement la télédiffusion des débats, qu'en est-il des parlementaires eux-mêmes, qui doivent quotidiennement composer avec elle ? En 1979, soit à peine un an après l'implantation de la radiodiffusion, le personnel des députés et les journalistes constataient déjà des changements dans le comportement des députés : on les trouvait plus assidus, plus soigneux et plus soucieux de leur image ; les discours des députés étaient, pensait-on, mieux préparés. On estimait que les députés, quand ils se savaient dans le champ de la caméra, avaient meilleure tenue et étaient davantage attentifs aux débats (Direction générale des communications, 1979). Bref, les craintes de voir l'Assemblée se transformer en cirque paraissaient sans fondement.

Qu'en pensent maintenant les députés ? Pour le savoir, nous avons demandé à ceux qui étaient en fonction une fois la télédiffusion des débats implantée de nous dire si, à leur avis, cette innovation a eu des impacts positifs ou négatifs sur leur travail de parlementaire et, plus largement, sur la qualité de la vie démocratique. Les questions concernant la télédiffusion des débats s'adressaient donc seulement aux députés qui étaient en poste en 1978 et qui pouvaient comparer les périodes avant et après la mise en place de la télédiffusion des débats, ce qui totalise 86 répondants.

Le sujet a d'abord été abordé dans une perspective générale : nous avons demandé aux répondants de nous dire si, à leur avis, la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale avait une influence sur la qualité générale des débats. Puis nous leur avons demandé si la télédiffusion des débats avait eu un impact sur des aspects plus précis de la vie parlementaire, à savoir l'assiduité des députés et des ministres aux travaux parlementaires, le degré de préparation des parlementaires, le respect du décorum, l'image publique et la notoriété des députés, les relations entre les parlementaires et les médias et, finalement, la manière dont les réseaux de télévision couvrent les travaux parlementaires. Pour chacun de ces aspects, les répondants étaient invités à nous dire s'il y avait eu une influence et, le cas échéant, si elle avait été positive ou négative.

TABLEAU 2-4 : PERCEPTION DE LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉBATS (EN % DE RÉPONDANTS)

À votre avis, la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale depuis 1978 a-t-elle eu une influence positive ou négative ...

	sur la qualité générale des débats ?	sur l'assiduité des députés et des ministres aux travaux ? parlementaires ?	sur le degré de préparation des parlementaires ?	sur le respect du décorum ?	sur l'image publique des députés ?	sur la notoriété des députés ?	sur les relations entre les parlementaires ? et les médias ?	sur la manière dont les réseaux de télévision couvrent les travaux parlementaires ?
Influence positive	50,0	47,7	54,7	50,0	30,2	50,0	30,2	33,7
Influence négative	12,8	2,3	2,3	9,3	29,1	11,6	5,8	12,8
Pas d'influence	23,3	39,5	30,2	31,4	17,4	23,3	41,9	27,9
Ne sais pas / Sans opinion	5,8	4,7	8,1	3,5	12,8	7,0	15,1	18,6
Non-réponses	7,0	4,7	3,5	4,7	9,3	7,0	5,8	5,8
Réponses invalides	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Total (N)	86	86	86	86	86	86	86	86

Quatre-vingt-cinq parlementaires ont répondu à ces huit questions, pour un total de 680 réponses. Quarante-quatre pour cent des réponses sont positives, 11 % sont négatives et 30 % indiquent une absence d'influence de la télédiffusion des débats. Si on peut dire que le point de vue positif est le plus fréquent, il reste que les parlementaires sont partagés quant aux effets de la télédiffusion des débats sur la vie parlementaire. Les effets sont rarement jugés négatifs, mais plusieurs répondants pensent que la télédiffusion n'a pas eu d'effet, du moins quant aux aspects qui sont abordés dans les questions qui leur ont été soumises. Par ailleurs, des différences significatives apparaissent entre les dimensions qui étaient soumises à leur évaluation.

Selon l'avis d'environ la moitié des répondants, la télédiffusion aurait eu une influence positive sur la qualité générale des débats, sur l'assiduité et le degré de préparation des parlementaires, sur le respect du décorum (certains frémiront sans doute à imaginer ce qu'il devait en être avant!) et sur la notoriété des députés. Sur ces critères, peu de répondants perçoivent une influence négative de la télédiffusion des débats.

Les parlementaires sont plus partagés à propos de l'impact de la télédiffusion des travaux parlementaires sur l'image publique des députés, sur leurs relations avec les médias et sur la manière dont les réseaux de télévision couvrent les travaux parlementaires. La question qui porte sur l'image publique des députés divise les répondants en trois groupes : 30 % pensent que la télédiffusion a eu un impact positif sur l'image publique des députés ; 29 % pensent que cet impact a été négatif et, finalement, 17 % pensent que la télédiffusion n'a pas eu d'impact ou disent ne pas savoir si elle a eu un impact.

La diffusion à la télévision des travaux de l'Assemblée nationale est une manière pour les parlementaires d'intervenir sur la place publique et médiatique par le truchement d'un dispositif sur lequel ils exercent

un certain contrôle³⁴, qui les met directement en contact avec une partie du public et qui les soustrait des lourdes contraintes que leur impose la médiation journalistique. Bref, la télédiffusion des débats est susceptible d'avoir changé quelque chose dans les règles qui régissent le jeu de la médiatisation des discours politiques. Il s'agit cependant d'une question fort complexe qu'une enquête comme celle que nous avons menée ne permet pas d'approfondir. En revanche, elle nous permet de savoir si les parlementaires perçoivent que la télédiffusion a fait ou non une différence sur ce plan. Or, sur cette question, les avis sont partagés : 30 % pensent que la télédiffusion des débats a eu un effet positif sur leurs relations avec les médias alors que 42 % pensent que la télédiffusion a été sans effet ; seulement 6 % pensent que la télédiffusion a eu un impact négatif. Les opinions des parlementaires divergent aussi quant à savoir si la télédiffusion des débats a influencé la manière dont les réseaux de télévision couvrent les travaux parlementaires : 34 % pensent qu'il y a eu un effet positif alors que sensiblement la même proportion de parlementaires pensent que cet effet n'a pas eu lieu ; et ils sont 13 % à penser que l'effet a été négatif.

Il faut dire que parmi les questions que nous avons posées à propos de la télédiffusion des débats, celles qui portent sur des éléments relatifs à la communication politique, plus particulièrement sur l'image publique des parlementaires et la couverture des affaires parlementaires, soulevaient des enjeux plus difficiles à apprécier pour les parlementaires en ce sens qu'ils ne relèvent pas de leur propre comportement mais de celui du public ou des journalistes. C'est d'ailleurs à ces questions qu'on retrouve en plus grand nombre des réponses « vides » (les « sans opinion », les « ne sait pas » et les réponses absentes comptent en effet pour plus de 20 % du total).

Par ailleurs, les commentaires rédigés par les répondants fournissent deux explications à l'attitude ambivalente des députés à l'égard de l'impact réel qu'aura eu la télédiffusion des débats. Premièrement, on fait valoir que les effets de cette pratique ont varié dans le temps :

Au début, la télédiffusion des débats a eu une influence positive : préparation plus structurée des discours, meilleure discussion. Mais avec le temps les députés se sont habitués à la présence des caméras.

Dans le fond, il y a eu un changement au début de la télédiffusion des débats, mais ensuite c'est revenu comme avant. Chassez le naturel et il revient au galop !

Deuxièmement, certains commentaires font valoir que la télédiffusion n'a pas nécessairement le même effet pour tout le monde :

L'importance des débats télévisés selon ma perception c'est surtout qu'ils ont donné au public l'opportunité de voir de près (et de se forger une opinion à la longue sur...) le comportement des députés, c'est-à-dire de pouvoir départager les farceurs des sérieux, les démagogues des réfléchis, etc. L'image à la longue fait connaître la personne, son sérieux ou son manque de profondeur.

La télédiffusion des débats sert bien les députés qui ont du potentiel. En revanche, elle est implacable pour les députés sans envergure.

Les parlementaires qui portent un jugement positif sur la télédiffusion des débats ne se distinguent pas de ceux qui posent un jugement négatif, du moins sur la base des variables sociopolitiques utilisées dans cette enquête. Une exception est cependant digne de mention : on constate que parmi les députés qui ont connu l'implantation de la télédiffusion des débats en 1978, ceux qui ont été élus pour la première fois en 1976 (et que nous avons regroupés par la cohorte des députés de l'ère de la télévision) y voient davantage d'effets positifs que les plus « anciens » qui, à cette époque, n'en étaient pas à leur premier mandat (et qui ont donc été élus pour la première fois entre 1956 et 1973, c'est-à-dire à l'ère des journaux).

34. Les règles relatives à la captation et à la diffusion des débats relèvent de l'autorité du Parlement.

Plus précisément, 46 % des députés élus pour la première fois en 1976 croient que la télédiffusion a eu une influence positive sur l'image publique des députés, contre seulement 13 % des « anciens » députés. De la même façon, 63 % des répondants du premier groupe croient que cette pratique a eu une bonne influence pour la notoriété des élus, alors qu'ils ne sont que 40 % dans le deuxième groupe à partager cette opinion. Il est donc possible que les plus « jeunes » députés, plus acculturés au médium télévisuel, aient vu dans la télédiffusion des débats des avantages ou des opportunités que les plus anciens ne percevaient pas.

TABLEAU 2-5 : PERCEPTION DE LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉBATS SELON LES COHORTES (EN % DE RÉPONDANTS)

À votre avis, la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale depuis 1978 a-t-elle eu une influence positive ou négative...

... sur l'image publique des députés ? (p < 0,01)	Cohorte 1 (1956-1973)	Cohorte 2 (1976-1989)	... sur la notoriété des députés ? (p < 0,08)	Cohorte 1 (1956-1973)	Cohorte 2 (1976-1989)
Influence positive	13,3	45,5	Influence positive	40	63
Pas d'influence	56,7	20,5	Pas d'influence	40	30,4
Influence négative	30	34,1	Influence négative	20	6,5
Total (N)	30	44	Total (N)	30	46

2.2.2 L'impact des chaînes d'information en continu à la télévision

Suivant l'exemple du NewsWorld de CBC et des chaînes américaines d'information en continu, Radio-Canada inaugure en 1995 son Réseau de l'information (RDI), qui devient la première chaîne d'information en continu de langue française au Canada. En cherchant à vendre leur projet au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et au public, les promoteurs de ce réseau ont suscité des attentes élevées. On a annoncé davantage de contenu, des informations constamment mises à jour, avec une plage horaire permettant plus d'enquêtes, de reportages et de dossiers de fond (CRTC, 1994). Or, les exigences liées à la réalité économique et structurelle du fonctionnement d'une entreprise médiatique comme Radio-Canada auront tôt fait de rattraper le public et les journalistes. Ces derniers doivent dorénavant travailler à chaud, sans filet et, pressés qu'ils sont, disent-ils, à « nourrir la bête », ils font souvent face au manque de temps et de recul (Leclerc, 2001 ; Crépeau, 2000 ; Mercier, 1998). Du côté des parlementaires, on a cru, ou en tout cas espéré, qu'un réseau d'information en continu qui diffuserait en direct les conférences de presse et les discours dans les grandes assemblées politiques faciliterait la communication directe des politiciens avec le public, sans le filtre des nouvelles et des journalistes qui le produisent. Plutôt que de constater avec impuissance la manière dont on réduit leur pensée à des extraits sonores de quelques secondes dans des reportages télévisés sur lesquels ils n'ont aucun contrôle, ils auraient dorénavant l'occasion d'élaborer librement, au petit écran, des propos cohérents et proposer un argumentaire logique sans être soumis à l'impitoyable chronomètre des régisseurs de la télévision. L'information en continu à RDI, et plus récemment à LCN, a-t-elle tenu ses promesses ? Encore ici, la logique voulait qu'on ne pose la question qu'aux députés ayant siégé pendant ou après la naissance de RDI, ce qui correspond à 82 répondants, surtout répartis entre les deux dernières cohortes.

TABLEAU 2-6 : PERCEPTION DES CHÂÎNES D'INFORMATION EN CONTINU (EN % DE RÉPONDANTS)

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plus ou moins d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas / Sans opinion	Non réponse
a) Les chaînes d'information continue contraignent les acteurs politiques à réagir à chaud aux événements, ce qui nuit à la qualité de leurs interventions.	31,7	37,8	19,5	7,3	0,0	1,2	2,4
b) Pour les parlementaires, la présence des chaînes d'information continue est une source de difficulté, car elle les oblige à se tenir constamment informés et à l'affût des événements.	24,4	34,1	29,3	7,3	2,4	1,2	1,2
c) Le suivi en direct des activités politiques et parlementaires qui caractérise les chaînes d'information continue rend plus superficielle la couverture qui en est faite.	31,7	40,2	9,8	14,6	0,0	2,4	1,2
d) Les chaînes d'information continue disposent d'un temps d'antenne qui leur permet un traitement plus en profondeur des événements et des enjeux politiques.	3,7	34,1	35,4	17,1	4,9	2,4	2,4
e) Les chaînes d'information continue disposent d'un temps d'antenne qui leur permet de traiter d'une plus grande diversité de sujets que les télévisions généralistes.	15,9	56,1	18,3	6,1	2,4	0,0	1,2
f) Les chaînes d'information continue donnent aux acteurs politiques des occasions de s'adresser directement au public, sans le filtre des journalistes.	13,4	32,9	29,3	12,2	7,3	3,7	1,2
g) Dans l'élaboration de leurs stratégies de communication publique, les acteurs politiques accordent beaucoup d'importance au respect des contraintes, notamment techniques, des chaînes d'information continue.	26,8	43,9	14,6	8,5	1,2	3,7	1,2
h) Grâce aux chaînes d'information continue, les acteurs politiques disposent de plus de temps d'antenne pour expliquer leurs positions.	8,5	24,4	47,6	8,5	6,1	3,7	1,2
N=82							

Comme pour la télédiffusion des débats, les énoncés évaluatifs destinés à mesurer l'opinion des répondants sur l'information en continu ont été choisis en fonction des intérêts et des préoccupations des parlementaires. Nous voulions surtout savoir si l'implantation de ces réseaux avait facilité ou au contraire complexifié leur travail quotidien. Les items sont évalués à l'aide de 7 questions évaluatives (a à f et h) et d'un item (g) de nature factuelle.

Sur les 574 réponses obtenues (7 questions × 82 répondants), plus du tiers (38 %) dénotent une attitude négative, un peu moins (32 %) dénotent une attitude positive et 27 % sont neutres (plus ou moins d'accord). Bref, il est clair pour les parlementaires que l'information en continu est loin de ne leur procurer que des avantages.

Ceci étant, voyons maintenant plus en détails quels aspects sont appréciés et quels sont ceux majoritairement déplorés dans la pratique de l'information en continu. D'abord, près de 70 % des répondants sont

plutôt d'accord ou tout-à-fait d'accord pour dire que les chaînes d'information en continu contraignent les acteurs politiques à réagir à chaud aux événements, ce qui nuit à la qualité de leurs interventions (énoncé a). Plusieurs (59 %) pensent également (plutôt ou tout à fait d'accord) que, pour les parlementaires, la présence des chaînes d'information en continu est une source de difficulté, car elle les oblige à se tenir constamment informés et à l'affût des événements (énoncé b).

Même si les chaînes d'information en continu imposent aux parlementaires de lourdes contraintes et même si une grande majorité de répondants (71 %) affirment que, dans l'élaboration de leurs stratégies de communication publique, les acteurs politiques accordent beaucoup d'importance au respect des contraintes, notamment techniques, des chaînes d'information en continu (énoncé g), force est de constater que les élus ne semblent pas en tirer de grands bénéfices. Certes, les répondants reconnaissent (à 72 %) que les chaînes d'information en continu disposent d'un temps d'antenne qui leur permet de traiter d'une plus grande diversité de sujets que les télévisions généralistes (énoncé e), mais 57 % ne sont pas d'accord pour dire que ce temps dont disposent les chaînes d'information en continu leur permet de traiter plus en profondeur des événements et des enjeux politiques (énoncé d). Ils ne sont pas non plus d'accord (seulement 33 % le sont) pour dire que, grâce aux chaînes d'information en continu, les acteurs politiques disposent de plus de temps d'antenne pour expliquer leurs positions (énoncé h). Les répondants pensent plutôt (à 72 %) que le suivi en direct des activités politiques et parlementaires qui caractérise les chaînes d'information en continu rend la couverture de ces activités plus superficielle (énoncé c). Une minorité seulement (46 %) est d'accord pour dire que les chaînes d'information en continu donnent aux acteurs politiques des occasions de s'adresser directement au public, sans le filtre des journalistes (énoncé h).

En complément de ces résultats, les commentaires rédigés par les répondants sur ces questions nous fournissent des explications supplémentaires pour mieux comprendre cette perception négative des chaînes d'information en continu. De façon assez généralisée, les députés blâment le manque de « profondeur » et de « contenu » de ces chaînes, qui passent les mêmes nouvelles en boucle ou résument les débats par petits « clips » (un des répondants utilise l'expression « fast-food de l'information » pour résumer cette situation). On déplore aussi l'abus de commentaires éditoriaux, qui éclipsent la place qui devrait normalement revenir aux élus afin qu'ils puissent mieux expliquer les enjeux liés à leur travail.

Pour savoir si les sous-groupes (en fonction du parti, du sexe, de la cohorte, etc.) qui composent notre échantillon partagent ou non les mêmes opinions à propos de l'information en continu, nous avons créé un indice global d'attitude que nous avons croisé avec les variables indépendantes. L'indice a été constitué selon le principe suivant : les réponses « tout à fait » ou « plutôt » favorables à l'information en continu valaient respectivement +1 et +0,5 points ; inversement, les réponses « tout à fait » ou « plutôt » défavorables étaient comptabilisées pour respectivement -1 et -0,5 points. Les choix « plus ou moins d'accord » et « ne sais pas » ne valent aucun point, alors que les réponses non valides ont été exclues du calcul. Les valeurs de chaque réponse ont ensuite été additionnées et la somme divisée par le nombre d'items, de manière à obtenir un indice compris entre -1 et +1. Finalement les répondants ayant un score négatif ont été recodés -1 (attitude négative) et tous les répondants ayant un score positif ont été recodés +1 (attitude positive).

L'affiliation partisane, le sexe et la région représentée n'influent pas de manière significative sur l'attitude globale des parlementaires à l'égard de l'information en continu, mais il semble que l'attitude soit plus positive parmi les parlementaires qui maîtrisent les codes médiatiques. D'une part, un lien statistiquement significatif existe entre cette attitude et le niveau de scolarité (tableau 2-7). Les plus scolarisés (diplômés des 2^e ou 3^e cycles) ont un indice positif alors que les moins scolarisés ont un indice négatif. Il est plausible que les parlementaires les plus scolarisés, du fait de leur formation plus avancée, s'accommodent et même tirent profit de l'accélération du processus d'information qui est mis en œuvre par la présence des réseaux

d'information en continu. Les députés qui ont complété des études supérieures auraient acquis une plus grande capacité à traiter l'information en urgence et à réagir à chaud aux événements, ce qui devient pour eux un atout précieux dans le jeu de la communication publique.

TABLEAU 2-7 : INDICE MOYEN DE PERCEPTION DES CHAÎNES D'INFORMATION EN CONTINU SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

(p < 0,01)	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	Total
Indice moyen de perception	-0,11	-0,18	0,08	-0,07
Total (N)	15	22	19	56

D'autre part, l'attitude à l'égard de l'information en continu est plus positive parmi ceux qui ont eu davantage de relations avec les médias. Nous constatons en effet que l'opinion des députés à l'égard des chaînes d'information en continu est liée, dans une mesure significative, à la fréquence avec laquelle ces parlementaires ont ou avaient des interactions avec les médias. Nous leur avons posé trois questions sur la fréquence moyenne de leurs relations avec des journalistes de la radio, de la télévision et de la presse écrite au cours d'un mois de session parlementaire. À partir des données que nous avons obtenues, nous avons créé un indice mesurant la fréquence des interactions entre un député et les journalistes, pouvant varier entre 0 et 9.³⁵ En croisant cet indice avec les énoncés sur l'information en continu, on observe que plus les députés ont ou avaient des interactions fréquentes avec les médias, plus ils sont indulgents envers les chaînes d'information en continu et leurs contraintes (tableau 2-8). Plus précisément, les députés qui considèrent que les chaînes d'information en continu « contraignent les acteurs politiques à réagir à chaud aux événements, ce qui nuit à la qualité de leurs interventions » sont surtout ceux qui ont ou avaient peu à interagir avec la presse (indices d'interaction de 5,3 à 5,7, en moyenne). À l'inverse, les députés qui ont ou avaient de fréquents échanges avec les médias (indice de 7,8) sont en désaccord avec cette affirmation. Il en va de même avec l'énoncé selon lequel « la présence des chaîne d'information en continu est [pour les parlementaires] une source de difficulté, car elle les oblige à se tenir constamment informés et à l'affût des événements ». Ceux qui ont des relations plus fréquentes avec les médias (indices 7,2 et 9,0) ont moins tendance que ceux qui ont des indices plus faibles (4,9 et 5,7) à être d'accord avec cette affirmation. Il semble donc que ceux qui sont les plus familiers avec les codes médiatiques s'accommodent mieux que les autres de l'information en continu et de ses contraintes.

Les croisements entre l'indice de fréquence d'interaction avec les médias et les autres énoncés évaluatifs relatifs aux chaînes d'information en continu ne donnent aucune relation statistiquement significative.

35. L'indice est calculé à partir des équivalences suivantes : Jamais = 0 ; Une fois par mois ou moins = 1 ; Deux ou trois fois par mois = 2 ; Plus de quatre fois par mois = 3. L'indice est obtenu en additionnant les valeurs pour la presse écrite, la radio et la télévision, ce qui donne un total qui peut théoriquement varier entre 0 et 9.

**TABLEAU 2-8 : INDICE MOYEN DE FRÉQUENCE D'INTERACTION
AVEC LES MÉDIAS SELON LA PERCEPTION DES CHAÎNES D'INFORMATION EN CONTINU**

	<i>Les chaînes d'information continue contraignent les acteurs politiques à réagir à chaud aux événements, ce qui nuit à la qualité de leurs interventions.</i> (p = 0,06)	<i>Pour les parlementaires, la présence des chaînes d'information continue est une source de difficulté, car elle les oblige à se tenir constamment informés et à l'affût des événements.</i> (p = 0,06)
Tout à fait d'accord	5,3	4,9
Plutôt d'accord	5,7	5,7
Plus ou moins d'accord	7,0	6,8
Plutôt en désaccord	7,8	7,2
Tout à fait en désaccord	0,0	9,0
Tous les répondants	6,0	6,1
Total (N)	72	73

■ 2.2.3 L'impact d'Internet dans la vie parlementaire

La fonction qu'exerce le parlement dans le processus d'élaboration des politiques publiques fait de cette organisation un centre de décision vers lequel convergent une grande quantité et une grande diversité d'informations. Les parlementaires doivent se documenter pour tenter de saisir les tenants et aboutissants des problèmes souvent fort complexes qui sont soumis à leur attention. Ils cherchent à fonder ou à justifier par quelques bonnes raisons les décisions qu'ils prennent ou que la ligne de parti les oblige à défendre. Et, au cours du processus, les parties concernées par une décision (et elles sont souvent nombreuses) veulent faire entendre leur voix et tenter d'infléchir l'issue du débat dans le sens de leurs préférences. Bref, les fonctions des parlementaires posent des défis considérables en ce qui concerne la gestion de l'information. Les institutions parlementaires sont soucieuses de mettre à la disposition des députés les meilleurs outils d'information et de communication possibles. C'est pourquoi les travaux de recherche portant sur l'intégration dans les parlements des technologies d'information et de communication sont relativement nombreux³⁶.

Nous nous intéressons, pour notre part, à l'usage que font les parlementaires d'Internet à des fins d'information sur l'actualité. Autrement dit, Internet nous intéresse en tant que médias d'information, au sens usuel de cette expression. Nous avons vu précédemment que les parlementaires de la plus « jeune » génération utilisent Internet notamment pour s'informer sur l'actualité. Quelques-uns d'entre eux en font une utilisation plus élaborée à des fins de diffusion de messages par l'entremise des réseaux sociaux ou des blogues. Dans la présente section, nous nous intéressons plutôt à l'attitude des députés envers cette technologie. Nous voulons notamment savoir si l'usage d'Internet simplifie ou non leur travail et si, de leur point de vue, le web est un outil qui permet réellement d'enrichir la vie démocratique.

L'étude de Monière et Elias (2002) s'est aussi penchée, il y a quelques années, sur la perception qu'avaient les députés fédéraux et provinciaux du Québec du rôle d'Internet dans leur travail et dans le processus

36. Pour une aperçu des travaux sur le sujet, voir les bibliographies (Desjardins, 2003; Boudreau, 2003; Pelletier, 2006) préparées par le Service de référence de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

démocratique. Selon les auteurs, les parlementaires québécois interrogés ont une perception positive du rôle qu'Internet peut jouer dans le processus démocratique. Pour preuve, près de 75 % des répondants à leur enquête se sont dit « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec l'affirmation selon laquelle Internet améliorera le processus démocratique. Près de 50 % croyaient aussi qu'Internet allait améliorer le contrôle sur les institutions, et 78 % étaient tout à fait ou plutôt d'accord pour dire que cela améliorerait la relation entre les citoyens et les élus. Les parlementaires interrogés il y a quelques années par Monière et Elias sur le rapport entre Internet et la démocratie pouvaient donc être rangés majoritairement parmi les « cyberoptimistes ».

Les questions que nous avons posées concernant des effets précis d'Internet sur la pratique d'information des parlementaires nous donnent également une image positive, bien que plus nuancée. Ces questions ont été posées seulement aux députés actuels et à ceux qui ont siégé dans les années 1990 et 2000, soit près d'une soixantaine de répondants. Chacun devait réagir à quatre énoncés concernant Internet comme source d'information. Compte tenu du nombre de parlementaires qui ont répondu à ces quatre questions, nous avons obtenu un total de 233 réponses. La moitié (47 %) de ces réponses dénotent une attitude positive quant à l'impact d'Internet sur le travail des parlementaires ou sur la vie politique en général et un quart des réponses (23 %) témoignent d'une attitude négative ; les autres réponses (22 %) sont neutres ou indiquent une absence d'opinion (8 %). Bref, on peut dire que les parlementaires sont partagés quant à l'impact d'Internet, mais que l'attitude positive est la plus répandue.

TABLEAU 2-9 : PERCEPTION D'INTERNET (EN % DE RÉPONDANTS)

	<i>a) Internet a grandement contribué à diversifier les sources d'information que j'utilisais dans le cadre de mon travail parlementaire.</i>	<i>b) Internet me permettait d'obtenir une information plus riche et plus à jour.</i>	<i>c) Internet provoquait une surcharge d'information qui était pour moi une source d'embarras.</i>	<i>d) Internet ne favorise guère le débat public car il facilite la prolifération de rumeurs et de faussetés, l'expression d'opinions mal fondées et les attaques personnelles.</i>
Tout à fait ou plutôt d'accord	61,0	66,7	22,4	54,2
Plus ou moins d'accord	22,0	19,3	27,6	18,6
Plutôt ou tout-à-fait en désaccord	6,8	8,8	41,4	20,3
Ne sais pas / Sans opinion	10,2	5,3	8,6	6,8
Total (N)	59	57	58	59

Le tableau 2-9 présente la distribution des réponses à chacune de ces questions. Une majorité (61 %) des répondants estiment qu'Internet a grandement contribué à diversifier les sources d'information qu'ils utilisent dans le cadre de leur travail parlementaire (énoncé a). Les répondants sont aussi nombreux (67 %) à dire qu'Internet leur permet d'obtenir une information plus riche et plus à jour. Par ailleurs ils ne voient pas l'abondance d'information disponible par Internet comme un problème ; seulement 22 % des répondants sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle Internet provoquerait une surcharge d'information qui serait une source d'embarras pour eux (énoncé c). Internet est donc perçu positivement en ce qui concerne sa fonction d'information. En revanche, plusieurs parlementaires sont plus critiques en ce

qui concerne le rôle qu'Internet est susceptible de jouer dans les débats publics. En effet, plus de la moitié des répondants (54 %) sont d'accord pour dire qu'Internet ne favorise guère le débat public car il facilite la prolifération de rumeurs et de faussetés, l'expression d'opinions mal fondées et les attaques personnelles (énoncé d).

Internet est une technologie encore récente dont le potentiel reste à découvrir et dont les conséquences sur la vie politique demeurent modestes. Dans ce contexte d'incertitude et de questionnement sur les usages politiques d'Internet, on peut se demander si les différents sous-groupes qui composent notre échantillon partagent la même vision d'Internet. Pour le savoir nous avons élaboré un indice global d'attitude à l'égard d'Internet³⁷ que nous avons croisé avec les variables indépendantes de notre étude.

En comparant les résultats de cet indice selon les affiliations partisans, on constate que les députés des « autres partis » (il s'agit ici essentiellement des députés adéquistes) expriment des opinions plus favorables à Internet (indice moyen de 0,38) que les députés des deux premiers partis (avec des indices de 0,12 pour les libéraux et 0,18 pour les péquistes).

TABLEAU 2-10 : INDICE MOYEN DE PERCEPTION D'INTERNET SELON L'AFFILIATION POLITIQUE

Perception d'Internet ($p < 0,07$)	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants	Total
Indice moyen	0,12	0,18	0,38	0,21
Total (N)	18	24	14	56

De la même façon, on constate que d'une cohorte à l'autre, l'attitude favorable envers Internet augmente. Les répondants qui appartiennent à la cohorte de 1976-1989 ont un indice d'attitude moyen de 0,03, alors qu'il passe à 0,20 dans la cohorte suivante (1994-1998), puis à près de 0,40 dans la cohorte la plus récente (2003-2009). Comme on l'a vu précédemment (section 1.1), les députés des générations les plus jeunes sont de plus grands utilisateurs d'Internet; ils en font vraisemblablement un usage plus intensif et plus efficace, ils en connaissent davantage le potentiel et, conséquemment, ils y voient plus d'avantages que les députés des générations antérieures.

TABLEAU 2-11 : INDICE MOYEN DE PERCEPTION D'INTERNET SELON LES COHORTES

Perception d'Internet ($p < 0,01$)	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)	Total
Indice moyen	0,03	0,20	0,40	0,21
Total (N)	14	22	17	54

En plus de l'affiliation partisane et de l'année de première élection, le niveau de scolarité joue aussi un rôle sur la perception d'Internet qu'entretiennent les députés. Plus le répondant a un niveau de scolarité

37. Les réponses « tout à fait » ou « plutôt » favorables à Internet valent respectivement +1 et +0,5 point; les réponses « tout à fait » ou « plutôt » défavorables valent respectivement -1 et -0,5 point. Les « plus ou moins d'accord » et les « ne sais pas » ne valent aucun point, alors que les réponses non valides ont été exclues du calcul. Les valeurs de chaque réponse ont été additionnées et la somme a été divisée par le nombre d'items, de manière à obtenir un indice compris entre -1 à +1. Tous les répondants ayant un score négatif ont été recodés -1 (attitude négative) et tous les répondants ayant un score positif ont été recodés +1 (attitude positive).

élevé, moins il a tendance à valoriser Internet, et plus il se méfie de son réel apport au débat public. Cette tendance est assez claire dans le tableau 2-12 : l'indice moyen passe de 0,38 chez ceux qui n'ont pas de diplôme universitaire à 0,18 pour les diplômés de premier cycle, et il chute encore de moitié chez les universitaires des cycles supérieurs, pour atteindre 0,09.

TABLEAU 2-12 : INDICE MOYEN DE PERCEPTION D'INTERNET SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

Perception d'Internet ($p < 0,05$)	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	Total
Indice moyen	0,38	0,18	0,10	0,21
Total (N)	15	22	19	56

En examinant de plus près la relation entre les quatre énoncés qui composent cet indice et l'affiliation partisane, la cohorte et le niveau de scolarité des députés, on constate que ces groupes de parlementaires se distinguent les uns des autres à l'égard des deux premiers énoncés. Les députés affiliés aux « autres partis », ceux ayant fait leur entrée au Parlement au sein des cohortes les plus récentes et ceux qui n'ont pas de diplôme universitaire se distinguent significativement de leurs collègues en ce sens qu'ils sont plus nombreux à estimer qu'Internet contribue grandement à diversifier les sources d'information qu'ils utilisent et leur permet d'obtenir une information plus riche et plus à jour. Par contre, nous n'observons pas de différences entre ces groupes de députés concernant les deux autres énoncés. Les uns ne sont pas plus ou moins nombreux que les autres à croire qu'Internet leur amène une surcharge de travail et qu'il ne favorise pas les débats publics. Cette situation s'explique sans doute par le fait que les deux premiers énoncés mesurent une dimension différente de l'attitude des députés à l'égard d'Internet, davantage liée à l'accessibilité de l'information, que les deux autres propositions qui, elles, visent davantage des préoccupations liées à l'organisation du travail et à l'éthique des débats publics. Il semble donc que certains députés se soient mieux approprié cette nouvelle technologie pour s'informer que d'autres.

Le fait d'être un grand consommateur de nouvelles sur le web influe positivement sur l'opinion générale qu'on se fait de cette technologie. Le tableau 2-13 présente l'indice de fréquentation des sites web à des fins d'information selon les réponses obtenues à certaines questions d'attitude concernant Internet. Cet indice a été calculé de la même façon que ceux sur la lecture des quotidiens, l'écoute de la radio et l'exposition à l'information télévisée, c'est-à-dire que la valeur de l'indice représente le nombre de sites consultés quotidiennement, en moyenne, par les répondants. Pris dans son ensemble, ce tableau démontre que plus un parlementaire a l'habitude de s'informer sur Internet (du moins si on en juge par la quantité de sites consultés quotidiennement), plus il a tendance à évaluer positivement Internet en tant que source d'information. On constate que les parlementaires qui ont un indice élevé de consultation des sites web ont plus tendance que les autres à reconnaître qu'Internet contribue à diversifier les sources d'information qu'ils utilisent dans le cadre de leur travail parlementaire et qu'il leur permet d'obtenir une information plus riche et plus à jour. En d'autres mots, plus on consulte les sites web d'information, plus on évalue positivement l'utilité d'Internet comme source d'information. Ceci étant, l'inverse est aussi vrai : une attitude positive à l'égard d'Internet risque de favoriser l'habitude de consulter les sites d'information en ligne. La nature de nos données ne permet malheureusement pas de clarifier le sens de la relation causale. Par ailleurs, l'utilisation des sites web n'est pas lié statistiquement aux énoncés stipulant qu'Internet entraîne des effets négatifs (surcharge d'information pour les députés, prolifération d'informations ou d'opinions qui ne favorisent guère le débat public).

TABLEAU 2-13 : INDICE DE FRÉQUENTATION DES SITES WEB D'INFORMATION SELON L'ATTITUDE À L'ÉGARD D'INTERNET

	<i>Internet a grandement contribué à diversifier les sources d'information que j'utilisais dans le cadre de mon travail parlementaire (p < 0,05)</i>	<i>Internet me permettait d'obtenir une information plus riche et plus à jour (p < 0,05)</i>
Tout à fait en désaccord	N/A	N/A
Plutôt en désaccord	0,83	0,83
Plus ou moins d'accord	0,50	1,55
Plutôt d'accord	2,58	1,00
Tout à fait d'accord	2,75	3,10
Tous les répondants	1,98	1,98
N = 30		

Finalement, le tableau 2-14 montre que les médias du web attirent, chez les députés actuels du moins, une attention assez soutenue. Plus précisément, ils sont 41 % parmi les répondants actuellement membres de l'Assemblée nationale à affirmer porter beaucoup d'attention à l'information politique qui circule sur Internet, contre seulement 24 % qui n'y portent pas beaucoup d'attention.

TABLEAU 2-14 : ATTENTION PORTÉE À L'INFORMATION POLITIQUE SUR INTERNET (EN % DE RÉPONDANTS)

	<i>En tant que député(e), je porte beaucoup d'attention à l'information politique qui circule sur Internet (députés actuels)</i>
En accord	40,7
En désaccord	24,1
Plus ou moins d'accord / ne sais pas	35,2
Total (N)	54

Nous avons examiné l'attitude des parlementaires face à trois innovations médiatiques : la télédiffusion des débats, les chaînes d'information en continu et Internet. L'analyse des opinions sur les différentes dimensions de ces innovations peut dans tous les cas être faite à l'aide d'un indice moyen d'attitude résumant l'ensemble de ces opinions. Grâce à cet indice, nous avons aussi pu effectuer des croisements et rendre compte de l'influence des variables indépendantes sur la façon dont les députés perçoivent ces innovations. Nous pouvons aussi nous demander s'il est possible de distinguer deux groupes de députés qui, au-delà de l'influence du sexe, de l'affiliation partisane, du niveau de scolarité ou de toute autre caractéristique, se distingueraient selon leur perception générale de toutes ces innovations techniques confondues. En d'autres termes, existe-t-il des parlementaires qui, en regard des innovations médiatiques, seraient davantage « conservateurs » ou « techno-sceptiques » et d'autres qui, à l'inverse, pourraient être qualifiés de « progressistes » et qui seraient d'emblée enthousiastes face aux innovations technologiques médiatiques ? Pour répondre à cette question, nous avons croisé entre eux les différents indices moyens de perception de la télédiffusion des débats, des chaînes d'information en continu et d'Internet. Or, aucune de ces relations ne s'est avérée statistiquement significative, ce qui veut dire qu'à une perception généralement positive de l'une ou de ces innovations médiatiques ne correspond pas nécessairement une

perception positive des autres innovations. Il semble donc que ces trois différentes innovations techniques soient évaluées à leur mérite, par les députés, indépendamment l'une de l'autre et en fonction de leur impact sur la vie des parlementaires.

2.3 LA CRITIQUE DES MÉDIAS

Jusqu'à présent, nous nous sommes penchés sur l'évaluation que font les parlementaires de certains médias en particulier et de certaines innovations médiatiques (la télédiffusion des débats, les réseaux d'information en continu et Internet) susceptibles d'avoir affecté le travail des députés. Nous allons maintenant nous intéresser à l'évaluation qu'ils font de la performance des médias en général et de leurs artisans, tous types de supports confondus.

Au Québec comme ailleurs, les critiques formulées à l'endroit des médias sont nombreuses et variées. On leur reproche notamment d'être superficiels et sensationnalistes, de manquer de rigueur et de s'attarder trop exclusivement aux situations conflictuelles et à ce qui va mal, de confondre les faits et les opinions, de propager une attitude cynique à l'égard des institutions politiques et des élus, bref ne pas jouer pleinement le rôle qu'on attend d'eux dans une société démocratique. Cette perception est-elle partagée par les parlementaires, eux qui sont des pourvoyeurs d'information pour les médias, qui côtoient des journalistes quotidiennement et qui sont des acteurs des événements couverts par les médias tout comme des objets de leurs discours? Dans notre enquête, nous avons recueilli l'opinion des députés sur une dizaine de ces critiques fréquemment adressées aux médias et nous avons cherché à savoir si les perceptions étaient communes à l'ensemble des répondants ou si, au contraire, elles variaient selon leurs caractéristiques.

La critique des médias est fondée sur des attentes relatives à leur action. Par exemple, on espère des médias, de leurs dirigeants et des journalistes qui y travaillent qu'ils fournissent une information honnête, complète et de qualité, qu'ils rendent compte dans toute leur complexité des enjeux importants auxquels la société est confrontée, qu'ils reflètent équitablement la diversité des opinions et des préoccupations du public, qu'ils créent les conditions pour la tenue de débats publics approfondis, etc. Afin de cerner l'attitude des parlementaires envers les médias en général, nous leur avons soumis une série de neuf énoncés critiques qui reflètent des attentes généralement admises dans une société démocratique. Ces énoncés ne recouvrent certainement pas tout l'éventail des critiques ou des points de vue possibles sur les médias. Nous avons plutôt cherché à savoir si les parlementaires avaient, à l'égard des médias, une attitude généralement positive ou négative en faisant porter leur attention sur des dimensions de l'action des médias qui concernent plus directement leur travail³⁸.

Le tableau 2-15 indique la distribution des répondants selon leur attitude à l'égard de chacun des énoncés, lesquels sont ordonnés selon l'ordre croissant d'approbation. Les parlementaires sont souvent d'accord avec des énoncés critiques à l'égard des médias. Ils sont d'autant plus d'accord lorsque la critique porte sur des dimensions du travail des médias qui les concernent plus directement.

38. Les questions portant sur l'évaluation des médias ont été formulées différemment selon que le questionnaire était adressé aux anciens parlementaires ou aux actuels, cela afin de refléter leur perception au moment de leur mandat. Ainsi, dans les questionnaires destinés aux membres de l'Amicale, le libellé des items à évaluer débutait par « À l'époque où j'étais parlementaire... », alors que l'affirmation au présent (« les médias accordent trop de place... ») était utilisée dans la version destinée aux députés actuels.

TABLEAU 2-15 : ATTITUDE À L'ÉGARD DES MÉDIAS (EN % DE RÉPONDANTS)

	En accord	Plus ou moins d'accord/ NSP	En désaccord	Non-réponses	Total (N)
<i>Les médias accordent trop de place aux gens qui défendent les points de vue de droite</i>	19,9	39,8	35,1	5,2	200
<i>Les médias n'accordent pas assez de place aux points de vue des intellectuels</i>	33,2	42,2	18,5	6,2	198
<i>Les médias accordent trop de place aux gens qui défendent les points de vue de gauche</i>	39,3	29,9	26,1	4,7	201
<i>Les médias ne font pas assez entendre la voix des gens ordinaires</i>	47,9	32,2	14,2	5,7	199
<i>La concentration des médias au Québec est un obstacle à la diversité des points de vue</i>	57,8	21,3	16,1	4,7	201
<i>Les médias ne favorisent pas les débats approfondis</i>	63	22,3	10	4,7	201
<i>Les médias sont en grande partie responsables du cynisme qui se manifeste envers les élus</i>	65,4	18	10,4	6,2	198
<i>Les médias rendent mal compte de la complexité des enjeux auxquels font face les gouvernements</i>	68,2	17,1	8,5	6,2	198
<i>La couverture médiatique ne rend pas justice au travail des élus</i>	80,6	7,1	6,6	5,7	199

Les cinq premiers énoncés portent sur la diversité des points de vue qui peuvent s'exprimer dans les médias. Ces critiques sont d'ordre général et la plupart concernent des catégories abstraites (la droite, la gauche, les intellectuels, les « gens ordinaires »). Aucune de ces critiques ne suscite l'approbation d'une majorité de répondants même si, dans la plupart des cas, il y a plus de répondants en accord qu'en désaccord. Un grand nombre de parlementaires (environ 30 % à 40 % des répondants) disent être plus ou moins d'accord avec les énoncés. Au chapitre des critiques relatives à la diversité des points de vue, seul l'énoncé à l'effet que la concentration de la presse est un obstacle à cette diversité suscite l'approbation d'une majorité (58 %) de répondants. D'une manière générale, le fait d'être député ne semble pas, en soi, prédisposer à adhérer ou non à de telles critiques.

Par contre, les quatre énoncés portant sur le traitement des enjeux et du travail des élus font l'objet d'un accord très majoritaire. Ainsi, 63 % des répondants estiment que les médias ne favorisent pas les débats approfondis, 65 % sont d'accord pour dire que les médias sont en grande partie responsables du cynisme qui se manifeste envers les élus, 68 % estiment que les médias rendent mal compte de la complexité des enjeux auxquels font face les gouvernements et 81 % jugent que la couverture médiatique ne rend pas justice au travail des élus. On constate que les députés sont d'autant plus critiques que les lacunes qu'ils perçoivent dans le travail des médias leur nuisent directement, en tant que député. À quoi peut-on associer ces attitudes critiques ?

■ 2.3.1 La diversité des points de vue

Au chapitre de la diversité des points de vue présentés dans les médias, nous venons de constater que les parlementaires ont des attitudes très diversifiées. Celles-ci ne sont pas indépendantes du profil sociopolitique des parlementaires. Selon l'époque à laquelle ils ont fait leur entrée à l'Assemblée nationale, leur affiliation politique, la région qu'ils représentent, leur sexe et leur niveau de scolarité, les répondants se

distinguent les uns des autres par rapport à certains énoncés. C'est tout à fait le cas lorsqu'on demande aux parlementaires si les médias accordent trop de place aux points de vue de gauche et de droite. Certains de ces traits expliquent aussi les attitudes exprimées à l'égard des énoncés portant sur la place occupée par le point de vue des intellectuels et des gens ordinaires. L'ensemble des parlementaires manifestent par ailleurs une préoccupation à l'égard de l'impact de la concentration de la presse sur la diversité des points de vue.

La place accordée aux points de vue de gauche et de droite est un objet de débat récurrent au Canada. Chez les universitaires, certains croient que les journalistes, qui seraient un peu plus à gauche que la population canadienne, attribuent trop de place aux partisans de l'interventionnisme et aux tenants de la Charte canadienne des droits (Miljan et Cooper 2003). D'autres pensent plutôt que la propriété des médias, dont la presque totalité sont détenus par des intérêts privés, privilégient plutôt les points de vue de droite et occultent des enjeux qui intéressent les détenteurs de capitaux (Hackett 2000). Le tableau 2-16 indique la proportion de parlementaires qui croient que les médias accordent trop de place aux gens qui défendent des points de vue de gauche et de droite selon leur profil sociopolitique.

**TABLEAU 2-16 : PERCEPTION DE LA PLACE ACCORDÉE
AUX POINTS DE VUE DE GAUCHE ET DE DROITE SELON LE PROFIL SOCIOPOLITIQUE DES RÉPONDANTS (EN %)**

Les médias accordent trop de place aux gens qui défendent les points de vue de droite / de gauche	Cohorte 1 (1956-1973)	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)
En accord (gauche)	57,9	40,4	14,8	48,9
En accord (droite)	21,1	23,2	29,6	20,0
	PLQ	PQ	Autres partis/ indépendants	
En accord (gauche)	56,0	17,3	64,3	
En accord (droite)	17,6	29,6	7,4	
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
En accord (gauche)	29,7	39,5	46,7	46,4
En accord (droite)	18,4	16,3	23,3	24,4
	Femmes	Hommes		
En accord (gauche)	31,7	44,0		
En accord (droite)	28,6	19,1		
	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	
En accord (gauche)	53,6	46,6	30,6	
En accord (droite)	20,0	20,7	22,4	

Près de 40 % des répondants pensent que les médias accordent trop de place à la gauche. Cette opinion varie beaucoup d'une génération à l'autre. La majorité (58 %) des parlementaires de la cohorte la plus ancienne sont d'avis que les médias accordaient trop de place à la gauche lorsqu'ils siégeaient à l'Assemblée

nationale. Cette proportion passe à 40 % dans la deuxième cohorte, mais compte tenu du petit nombre de répondants, on ne peut pas dire que cette variation soit statistiquement significative. En revanche, entre ces deux générations et la troisième, il y a un changement important d'attitude : chez les parlementaires élus entre 1994 et 1998, à peine 15 % pensent que les médias accordent trop de place aux points de vue de gauche. Pourtant, chez la cohorte la plus récente, près de la moitié (49 %) renoue avec l'opinion qui prévaut chez les plus anciens députés ($p < 0,01$). Ces résultats doivent être interprétés avec prudence, entre autres parce que le concept de « gauche » peut avoir changé de signification au gré des générations de parlementaires. La gauche contestataire des mouvements syndical et étudiants (dans la foulée de la révolte de mai 68), vue par les députés des années 1960, n'est sans doute pas la même gauche à laquelle pensent les députés qui ont connu le virage à droite des années 1980 qu'incarnaient Ronald Reagan aux États-Unis et Margaret Thatcher en Grande Bretagne, qui elle-même n'est pas la gauche écologiste et altermondialiste des dernières décennies.

L'attitude à l'égard de la place accordée à la gauche varie sensiblement selon les affiliations partisans ($p < 0,001$). Les députés péquistes, parmi lesquels on retrouve plus de députés qui se définissent comme « progressistes » que chez les libéraux, sont peu enclins à considérer que les médias accordent trop de place aux gens qui défendent les points de vue de gauche (seulement 17 % sont de cet avis). À l'opposé, une majorité (56 %) de députés libéraux pensent que les points de vue de gauche sont trop présents dans les médias. La majorité est plus importante encore (64 %) chez les « autres partis », c'est-à-dire dans la catégorie constituée essentiellement de députés de deux partis conservateurs, l'Union nationale et l'ADQ. Il apparaît donc clairement que cette critique adressée aux médias serait largement tributaire des valeurs politiques des répondants.

La critique est aussi distribuée différemment selon les régions que représentent les parlementaires. Les députés de l'île de Montréal sont moins nombreux (30 %) que ceux des autres régions ($p < 0,0001$) à estimer que les points de vue de gauche sont surreprésentés dans les médias. Les députés de la banlieue de la métropole sont un peu plus nombreux à le croire (40 %), mais pas autant que ceux de la région de Québec (47 %) et des autres régions (46 %).

Les femmes députées (dont on dit qu'elles ont un plus grand intérêt pour les « questions sociales ») ont moins tendance que les hommes à considérer que les médias accordent trop de place aux gens qui défendent les points de vue de gauche, mais le nombre de femmes dans notre échantillon étant largement inférieur au nombre d'hommes, la différence entre les deux groupes n'est pas statistiquement significative. Par ailleurs, plus les députés sont scolarisés, moins ils ont tendance à considérer que les médias accordent trop de place aux gens qui défendent les points de vue de gauche ($p < 0,02$).

Les énoncés sur la place accordée par les médias aux points de vue de gauche et de droite ne produisent pas des réponses symétriques. Bien au contraire : si près de 40 % des répondants estiment que les médias accordent trop de place à la gauche, ils sont deux fois moins nombreux (20 %) à juger qu'ils accordent trop de place aux gens qui défendent les points de vue de droite. Il se pourrait que les points de vue de gauche paraissent, aux yeux des parlementaires, plus présents que ceux de droite. Il se pourrait aussi que leur appréciation de la présence de la gauche et de la droite soit plutôt fonction de leurs préférences politiques, de sorte que, pour plusieurs, la présence de la droite leur paraîtrait plus « normale » ou plus justifiée que celle de la gauche.

La proportion de ceux qui estiment que les médias accordent trop d'importance aux points de vue de droite ne varie pas de façon significative d'une génération à l'autre, ni en fonction du niveau de scolarité, contrairement à ce qu'on a pu observer dans les réponses concernant la présence de la gauche dans les

médias. Elle est cependant plus élevée chez les péquistes (30%) que chez les libéraux (18%) et surtout chez les députés des autres partis (7,4%) dont la plupart sont des partis conservateurs ($p < 0,05$).

La diversité des points de vue présentés dans les médias ne consiste pas uniquement à un équilibre entre les orientations idéologiques. Elle est également atteinte par l'accès offert aux idées émanant des élites autant que des citoyens lambda. Nous avons constaté au tableau 2-15 que le tiers des répondants (33%) pensent que les médias n'accordent pas assez de place aux idées des intellectuels et que près de la moitié (48%) sont du même avis en ce qui concerne les points de vue des gens ordinaires.

Les parlementaires qui estiment que les médias n'accordent pas assez de place aux points de vue des intellectuels sont surtout ceux qui ont le plus de chances de s'identifier eux-mêmes au monde des intellectuels. Comme l'indique le tableau 2-17, environ 40% des députés détenteurs d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle ou des cycles supérieurs sont d'accord avec l'énoncé, comparativement à 23,6% chez les députés qui ne détiennent pas de diplôme universitaire ($p < 0,05$ lorsqu'il y a regroupement des catégories d'universitaires). Aussi, les lecteurs réguliers du *Devoir*, un journal réputé s'adresser à un lectorat « lettré », ont plus tendance (43%) à être d'accord avec cet énoncé que les non-lecteurs du *Devoir* (26%) ($p < 0,05$) (tableau 2-18). Les autres variables indépendantes de l'étude n'ont pas d'incidence significative sur les réponses à cette question.

**TABLEAU 2-17 : PERCEPTION DE LA PLACE ACCORDÉE
AUX POINTS DE VUE DES INTELLECTUELS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ (EN % DE RÉPONDANTS)**

Les médias n'accordent pas assez de place aux points de vue des intellectuels			
	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures
En accord	23,6	42,1	38,1
Plus ou moins d'accord/NSP	50,9	42,1	42,9
En désaccord	25,5	15,8	19
Total (N)	54	57	83

**TABLEAU 2-18 : PERCEPTION DE LA PLACE ACCORDÉE
AUX POINTS DE VUE DES INTELLECTUELS CHEZ LES LECTEURS ET LES NON-LECTEURS DU DEVOIR (EN % DE RÉPONDANTS)**

	Non-lecteurs du <i>Devoir</i>	Lecteurs du <i>Devoir</i>
En accord	25,6	43
Plus ou moins d'accord/NSP	18,9	20,6
En désaccord	55,6	36,4
Total (N)	82	97

Le degré de proximité des élus par rapport au monde des intellectuels n'a toutefois pas d'impact sur leur attitude à l'égard de la place accordée aux gens ordinaires. Il n'y a que la distribution des résultats selon la région représentée qui témoigne d'une relation significative (tableau 2-19). Alors que seulement 38% des élus de l'île de Montréal sont d'avis que les médias ne font pas suffisamment entendre la voix des gens ordinaires, cet avis est partagé par la majorité des répondants élus dans la région de Québec ou ailleurs en province ($p < 0,06$).

**TABEAU 2-19 : PERCEPTION DE LA PLACE ACCORDÉE
À LA VOIX DES GENS ORDINAIRES SELON LA RÉGION REPRÉSENTÉE (EN % DE RÉPONDANTS)**

Les médias ne font pas suffisamment entendre la voix des gens ordinaires	Ile de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autres régions
En accord	37,8	46,5	56,7	54,9
En désaccord	21,6	18,6	10,0	12,2
Plus ou moins d'accord/NSP	40,5	34,9	33,3	32,9
Total (N)	36	43	30	82

Le dernier énoncé relatif à la diversité des points de vue concerne l'impact de la concentration de la propriété des médias. Cet enjeu a été abondamment discuté, y compris dans l'enceinte du Parlement, et nombre de voix se sont fait entendre pour réclamer une intervention de l'État afin d'assurer la diversité des points de vue exprimés sur la place publique (Assemblée nationale du Québec, 1998, 2001 ; Centre d'études sur les médias, 2001 ; Comité conseil sur la qualité et la diversité de l'information, 2003 ; Sauvageau *et al.*, 2000 ; Prujiner et Sauvageau, 1986 ; Comité sénatorial permanent des transports et des communications, 2006). Des revendications auquel le législateur n'a pas donné écho jusqu'à présent. On peut s'étonner, dans ces circonstances, qu'une majorité de députés (58 %) soient d'accord pour dire que la concentration des médias au Québec est un véritable obstacle à la diversité des points de vue exprimés sur la place publique.

Ce point de vue est de plus en plus largement partagé lorsque l'on passe d'une cohorte de députés à l'autre. Parmi les répondants élus à l'ère des journaux, seulement 34 % croient que la concentration des médias était un obstacle à la diversité au moment où ils siégeaient à l'Assemblée. Cette proportion est devenue majoritaire (54 %) dans la seconde cohorte, et elle est largement partagée chez ceux de la troisième et de la quatrième (plus de 75 %) ($p < 0,02$). Apparemment, le problème de la concentration, qui va s'accroissant, préoccupe davantage les plus jeunes cohortes que les plus anciennes.

TABEAU 2-20 : PERCEPTION DES IMPACTS DE LA CONCENTRATION DES MÉDIAS SELON DIVERS PROFILS DE RÉPONDANTS (EN %)

La concentration des médias au Québec est un obstacle à la diversité des points de vue	Cohorte 1 (1956-1973)	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)
En accord	34,2	54,4	77,4	75,6
	PLQ	PQ	Autres partis/ indépendants	
En accord	42,9	80,2	60,7	
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
En accord	48,6	60,5	66,7	63,1
	Femmes	Hommes		
En accord	68,3	58,5		
	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	
En accord	58,9	74,1	51,8	

Le tableau 2-20 indique que la question a aussi une dimension politique. En effet, les députés péquistes sont plus nombreux (80 %) que les députés libéraux (43 %) et ceux des autres partis (61 %) à penser que la concentration nuit véritablement à la diversité des points de vue. De là à penser que les députés de l'Assemblée nationale seraient disposés à légiférer pour freiner la concentration de la propriété des médias, il n'y a qu'un pas que nous nous garderons bien de franchir. C'est une chose de penser que la concentration de la propriété des médias est un problème sérieux; c'en est une autre de penser que la solution passe nécessairement par une loi votée à l'Assemblée nationale.

2.3.2 Le traitement des enjeux et du travail des élus

Les parlementaires sont plus critiques à l'égard du traitement que les médias font des enjeux et du travail des élus qu'ils ne le sont à l'égard de la diversité des points de vue. Bien que différents aspects du profil sociopolitique des répondants soient liés aux attitudes sur ce thème, on constate que la cohorte à laquelle les parlementaires appartiennent importe: plus on avance dans le temps, plus les élus sont critiques.

Soixante-trois pour cent des parlementaires pensent que les médias ne favorisent pas les débats approfondis. Ce sentiment est davantage présent chez les cohortes les plus récentes. Les députés qui, selon l'année de leur premier mandat, appartiennent à l'«ère de l'information en continu» (78 %) et à l'«ère d'Internet» (73 %) ont plus tendance que ceux de l'«ère des journaux» (50 %) et de l'«ère de la télévision» (58 %) à considérer que les médias ne favorisent pas les débats approfondis ($p < 0,05$ lorsqu'on regroupe les deux premières cohortes et les deux dernières).

TABLEAU 2-21 : PERCEPTION DE LA CONTRIBUTION À DES DÉBATS APPROFONDIS SELON LES COHORTES (EN % DE RÉPONDANTS)

Les médias ne favorisent pas les débats approfondis	Cohorte 1	Cohorte 2	Cohorte 3	Cohorte 4
En accord	50,0	57,9	77,8	73,3
En désaccord	13,2	15,8	11,1	6,7
Plus ou moins d'accord/NSP	36,8	26,3	11,1	20
Total (N)	36	55	52	45

Les députés libéraux sont moins nombreux (58 %) que ceux des autres formations politiques (72 % chez les péquistes et 75 % chez les députés des autres partis) à penser que les médias ne favorisent pas les débats approfondis ($p < 0,05$ lorsqu'on compare les libéraux aux deux autres catégories).

TABLEAU 2-22 : PERCEPTION DE LA CONTRIBUTION À DES DÉBATS APPROFONDIS SELON L'AFFILIATION POLITIQUE (EN % DE RÉPONDANTS)

Les médias ne favorisent pas les débats approfondis	PLQ	PQ	Autres partis / indépendants
En accord	58,2	71,6	75,0
En désaccord	13,2	9,9	3,6
Plus ou moins d'accord/NSP	28,6	18,5	21,4
Total (N)	90	78	27

Les députés de la région de Québec (80 %) ont plus tendance que leurs collègues des autres régions (62 %) à penser que les médias ne favorisent pas les débats approfondis. Il est possible que le jugement de plusieurs députés de la région de la Vieille-Capitale soit influencé par un type de programmation radiophonique qui a suscité plusieurs controverses dans cette région au cours des dernières années. La radio d'opinion « extrême » pratiquée par certaines stations insiste sur des stratégies discursives de dénigrement et de confrontation sociale (Vincent et al., 2008) qui, aux yeux de certains critiques, n'est pas de nature à favoriser des débats approfondis. Cette interprétation est vraisemblablement partagée par les parlementaires de la capitale.

TABLEAU 2-23 : PERCEPTION DE LA CONTRIBUTION À DES DÉBATS APPROFONDIS SELON LA RÉGION REPRÉSENTÉE (EN % DE RÉPONDANTS)

Les médias ne favorisent pas les débats approfondis ($p < 0,06$)	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
En accord	62,2	55,8	80,0	65,5
En désaccord	16,2	11,6	6,7	9,5
Plus ou moins d'accord/NSP	21,6	32,6	13,3	25,0
Total (N)	36	43	30	82

L'opinion selon laquelle **la couverture médiatique ne rend pas justice au travail des élus** est largement partagée par les parlementaires. Cette attitude est celle qui connaît l'une des plus fortes croissances d'une cohorte à l'autre. Alors que « seulement » 75 % des députés élus pour la première fois à l'ère des journaux sont d'avis que les médias ne rendaient pas justice à leur travail, cette proportion atteint presque l'unanimité (96 %) chez ceux ayant fait leur entrée à l'Assemblée nationale depuis 2003 ($p < 0,02$). Cette opinion est davantage présente chez ceux qui n'ont pas de diplômes universitaires que chez les autres ($p < 0,05$).

TABLEAU 2-24 : PERCEPTION DE LA COUVERTURE DU TRAVAIL DES ÉLUS SELON LES COHORTES (EN % DE RÉPONDANTS)

La couverture médiatique ne rend pas justice au travail des élus	Cohorte 1 (1956-1973)	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)
En accord	75,0	80,7	81,5	95,6
	PLQ	PQ	Autres partis/ indépendants	
En accord	83,3	85,2	92,6	
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
En accord	78,4	83,7	90,0	86,7
	Femmes	Hommes		
En accord	85,4	85,4		
	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	
En accord	94,5	86,2	78,6	

Une forte majorité de députés (68,2 %) pensent que **les médias rendent mal compte de la complexité des enjeux auxquels font face les gouvernements**. C'est une opinion qui s'accroît elle aussi d'une cohorte à l'autre ($p < 0,01$). Les députés de la première cohorte sont divisés sur la question (50 %), alors que ceux de la deuxième cohorte sont majoritairement d'accord (à 71 %) avec l'énoncé. Par la suite la majorité se rapproche du consensus avec plus de 80 % de répondants en accord avec l'énoncé. Soit que la critique prend de la force d'une génération à l'autre, à mesure que le problème s'accroît – du moins dans la perception des parlementaires – soit que le jugement devient plus nuancé à mesure que les parlementaires vieillissent. Il est possible aussi que, d'une cohorte à l'autre, la critique ne porte pas tout à fait sur le même objet: les plus anciens ont peut-être à l'esprit un système médiatique centré sur la presse écrite et sur l'information, comme celui qu'ils ont connu quand ils étaient députés, alors que les plus jeunes cohortes répondraient en fonction d'un système centré sur les médias audiovisuels et dans lequel l'opinion est mise en valeur.

TABLEAU 2-25 : PERCEPTION DU RENDU DE LA COMPLEXITÉ DES ENJEUX COUVERTS SELON DIVERS PROFILS DE RÉPONDANTS (EN %)

Les médias rendent mal compte de la complexité des enjeux auxquels font face les gouvernements	Cohorte 1 (1956-1973)	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)
En accord	50,0	71,4	85,2	82,2
	PLQ	PQ	Autres partis/ indépendants	
En accord	68,9	77,5	70,4	
	Île de Montréal	Banlieue de Montréal	Région de Québec	Autre région
En accord	73,0	72,1	63,3	74,7
	Femmes	Hommes		
En accord	80,5	70,5		
	Non universitaire	1 ^{er} cycle universitaire	Études supérieures	
En accord	80,0	69,0	69,9	

La question qui porte sur la responsabilité des médias quant au **cynisme de la population à l'égard des élus** fait aussi apparaître des différences entre des sous-groupes de parlementaires. Les plus anciens parlementaires sont divisés sur la question alors que la plus jeune génération est majoritairement (à 80 %) d'avis que les médias sont en grande partie responsables du cynisme ($p < 0,06$). Plus les répondants ont un niveau de scolarité élevé, moins ils ont tendance à imputer aux médias la responsabilité du cynisme ($p < 0,06$); on retrouve pour chaque niveau de scolarité une majorité de parlementaires qui sont d'accord avec l'affirmation, mais cette majorité diminue à mesure que le niveau de scolarité augmente. Peut-être les parlementaires les plus scolarisés sont-ils plus en mesure de fournir, sur une question aussi complexe que la crise de la représentation politique, une réflexion qui ne se limite pas à imputer la responsabilité aux médias, comme l'indique l'un de nos répondants :

Le cynisme est une responsabilité partagée. Les médias, les politiciens et même les citoyens ont une part. Les citoyens doivent s'informer davantage, les médias approfondir la compréhension des enjeux et les élus faire preuve de plus de transparence et de respect.

L'analyse de ces données indique, entre autres, la présence d'une relation significative entre chacun de ces énoncés sur le traitement des enjeux et du travail des élus par les médias et la période pendant laquelle les députés ont fait leur entrée à l'Assemblée nationale. Ils deviennent de plus en plus critiques, insatisfaits, à l'égard de la contribution des médias au débat public.

Deux interprétations peuvent être tirées de ce constat.

D'un côté, il se pourrait que les parlementaires ayant siégé il y a longtemps (à l'ère des journaux ou de la télévision) aient eu, comparativement aux cohortes plus récentes, des relations plus harmonieuses avec les journalistes, ou encore qu'ils aient eu moins de reproches à leur adresser sur leur travail ou leur contribution à la démocratie. D'un autre côté, il se pourrait aussi que le degré de satisfaction ou d'insatisfaction à l'égard du travail des médias soit demeuré à peu près le même chez toutes les cohortes de parlementaires au moment de leur mandat, mais que, le temps ayant fait son œuvre, ceux dont le mandat date d'un peu plus longtemps aient pu « dissiper » une certaine partie de leur amertume ou des frustrations qu'ils auraient pu éprouver.

Somme toute, les parlementaires sont très critiques à l'égard des médias, de leur façon de faire leur travail, de la qualité de l'information qu'ils produisent et de leur apport aux débats démocratiques. On constate qu'ils sont plus sévères dans leurs évaluations lorsque les critiques formulées touchent directement le travail des parlementaires, auquel les médias ne rendraient pas justice. Une proportion assez importante de députés – probablement davantage parmi ceux n'ayant pas eu de responsabilités particulières ou de rôle accru pendant leur mandat – nous ont exprimé leur frustration quant à la difficulté d'être entendus ou de trouver un écho, auprès des médias, pour des enjeux qui pourtant leur semblaient fondamentaux. Du même souffle, on reproche aussi aux journalistes de n'accorder de l'importance qu'aux mauvaises nouvelles, sans jamais saluer les bonnes initiatives qui sont prises. L'un de nos répondants est encore plus sévère dans cette accusation de « pessimisme médiatique », affirmant que les journalistes « cherchent toujours à démolir un député, cela afin de faire avancer leur carrière ». Par ailleurs, lorsqu'un sujet réussit enfin à passer le filtre des médias, les parlementaires considèrent que les enjeux ne sont que très rarement traités avec la profondeur qu'ils mériteraient. On accuse du coup la « dictature de l'opinion, des éditorialistes et des chroniqueurs », on déplore le manque d'enquêtes, de dossiers fouillés et la « dilution du contenu » dans des clips de 10 ou de 15 secondes.

Malgré tout, les commentaires que nous ont livrés les répondants montrent qu'ils sont aussi conscients des limites et des exigences imposées aux journalistes dans leur travail, que ce soit par l'entreprise de presse ou par le fonctionnement plus global du système médiatique. En outre, ils sont nettement plus critiques lorsque les questions concernent les médias dans leur ensemble, que lorsqu'on cible un média en particulier (par exemple lorsque nous leur demandons d'évaluer les quotidiens qu'ils lisent). Bref, dans l'opinion des parlementaires, il semble que les différents médias qu'ils fréquentent, considérés individuellement, ne soient pas si mauvais que pourraient le laisser croire les appréciations générales relatives à l'ensemble du système médiatique. La prochaine section s'attarde précisément à observer cette apparente contradiction, mais d'un point de vue encore plus précis que celui du média, soit celui des journalistes et de leur influence.

2.4 L'INFLUENCE DES JOURNALISTES

Les parlementaires sont préoccupés par la qualité de l'information transmise par les médias et leur contribution au débat public. S'ils se soucient de ces questions, c'est parce qu'ils perçoivent une influence des journalistes sur la classe politique et sur la population. À cet égard, ils différencient l'influence de certaines catégories de journalistes : ceux de la télévision et ceux de la presse écrite ; ceux qui couvrent les travaux parlementaires de l'Assemblée nationale et la vie politique québécoise (les courriéristes parlementaires) et ceux qui se spécialisent dans l'opinion (les chroniqueurs et les éditorialistes). Les députés peuvent également identifier nommément les journalistes qu'ils perçoivent comme les plus influents.

Lorsque les parlementaires sont invités à attribuer de l'influence à certaines catégories de journalistes, on constate qu'ils visent d'abord les journalistes de la télévision (il en va différemment lorsqu'ils sont invités à nommer des journalistes, comme nous le verrons plus loin) et les journalistes d'opinion. La télévision est encore le média qu'une forte majorité de la population québécoise privilégie pour s'informer. Les parlementaires, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, en sont bien conscients et accordent par conséquent une grande importance au travail des journalistes de la télévision. Comme on le constate dans le tableau 2-29, près de la moitié (49 %) des députés interrogés considèrent que les propos des journalistes de la télévision ont un plus grand impact sur la classe politique que ceux de leurs collègues de la presse écrite. À peine 19 % sont en désaccord avec cette opinion ; les autres répondants (31,3 %) soit ne savent pas, soit sont plus ou moins d'accord avec l'énoncé. Incidemment, et en toute logique, 42 % des répondants pensent que les acteurs politiques accordent (ou accordaient à l'époque où ils siégeaient à l'Assemblée nationale) plus d'importance aux journalistes du petit écran qu'à ceux des autres médias.

TABLEAU 2-26 : PERCEPTION DE L'INFLUENCE DES JOURNALISTES TÉLÉVISUELS ET ÉCRITS (EN % DE RÉPONDANTS)

	<i>Les journalistes de la TV ont plus d'influence sur la classe politique que ceux de la presse écrite</i>	<i>Dans leurs relations avec les médias, les acteurs politiques accordent/accordaient plus d'importance aux journalistes de la TV qu'à ceux des quotidiens</i>
En accord	48,8	42,2
En désaccord	19,0	23,2
Plus ou moins d'accord/NSP	31,3	34,6
N = 211		

Cependant, les journalistes de la télévision ne sont pas les seuls à être considérés comme influents. En effet, les répondants en grande majorité (74 %) considèrent que les journalistes d'opinion, qu'on retrouve surtout dans la presse écrite, exercent (ou exerçaient) une grande influence sur la classe politique. Et ils sont 88 % à affirmer qu'ils portent (ou portaient, au moment de leur mandat) une attention particulière aux propos des éditorialistes et chroniqueurs dans les quotidiens. Ils sont cependant un peu moins nombreux (50 %) à penser que les éditorialistes et les chroniqueurs exercent une grande influence sur l'opinion publique en général.

TABLEAU 2-27 : PERCEPTION DE L'INFLUENCE DES ÉDITORIALISTES ET DES CHRONIQUEURS PARLEMENTAIRES (EN % DE RÉPONDANTS)

<i>Quand j'étais député(e)...</i>	<i>... les éditorialistes et chroniqueurs parlementaires ont/avaient une grande influence sur la classe politique</i>	<i>... les éditorialistes et chroniqueurs ont/avaient une grande influence sur l'opinion publique</i>	<i>... je porte/portais une attention particulière aux éditorialistes et chroniqueurs parlementaires dans les quotidiens</i>
En accord	73,8	50,0	88,0
En désaccord	4,3	4,8	1,9
Plus ou moins d'accord / ne sais pas	21,9	45,2	10,1
Total (N)	210	210	208

L'opinion quant à l'influence des chroniqueurs et des éditorialistes sur l'opinion publique semble avoir varié ces dernières années. Les parlementaires de la plus jeune cohorte sont en effet plus nombreux (75 %) que les parlementaires des générations antérieures à croire à l'influence des chroniqueurs et des éditorialistes sur la population. Cela a peut-être à voir avec l'augmentation du nombre et de la visibilité médiatique des chroniqueurs de tout acabit qui, depuis quelques années, abondent dans les journaux.

TABLEAU 2-28 : PERCEPTION DE L'INFLUENCE DES ÉDITORIALISTES ET DES CHRONIQUEURS SUR L'OPINION PUBLIQUE SELON LES COHORTES (EN % DE RÉPONDANTS)

<i>Les éditorialistes et chroniqueurs ont/avaient une grande influence sur l'opinion publique (p<0,08)</i>	Cohorte 1 (1956-1973)	Cohorte 2 (1976-1989)	Cohorte 3 (1994-1998)	Cohorte 4 (2003-2009)
En accord	39,0	42,4	42,6	75,6
En désaccord	0,0	6,8	7,4	4,4
Plus ou moins en accord / Ne sais pas	61,0	50,8	50,0	20,0
Total (N)	41	59	54	45

Les parlementaires sont sensibles aux propos qui sont tenus dans les médias et qui concernent l'actualité politique, entre autres parce qu'ils jugent les journalistes influents. Après avoir identifié les catégories de journalistes les plus influents, nous avons voulu savoir plus précisément qui étaient ces gens du monde des médias dont les propos importent tant? Pour ce faire, nous avons demandé aux parlementaires de nous indiquer lesquels, parmi les professionnels des médias (journalistes, éditorialistes, chroniqueurs, animateurs, etc.) exercent (ou exerçaient au moment où ils étaient députés) la plus grande influence sur la classe politique³⁹.

Les 171 parlementaires qui ont répondu à la question ont mentionné 116 noms différents, ce qui pourrait laisser croire à une grande dispersion de l'influence. Cependant, il faut noter que cette liste couvre une période de plus de 50 ans puisque la question a été posée à des parlementaires qui ont été élus entre 1956 et 2009. De plus, la majorité (60 %) des noms qui apparaissent dans la liste n'a été mentionnée qu'à une ou deux reprises; 13 % des noms n'ont été mentionnés qu'à trois ou quatre reprises. Pour nos analyses,

39. Nous avons prévu sur le questionnaire huit espaces dans lesquels les répondants pouvaient inscrire des noms, mais nous avons pris en considération tous les noms indiqués même si l'énumération excédait l'espace prévu à cet effet.

nous avons considéré que les professionnels des médias les plus influents sont ceux (ils sont 31) qui ont été nommés à au moins cinq reprises. De ce lot, 18 ont été nommés au moins dix fois.

Voici la liste et le nombre de mentions de tous les professionnels des médias dont le nom a été inscrit par au moins cinq parlementaires :

TABLEAU 2-29 : PROFESSIONNELS DES MÉDIAS LES PLUS INFLUENTS

Michel David	56	Robert Plouffe	13	Richard Martineau	8
Denis Lessard	41	Jean-Jacques Samson	13	Lysiane Gagnon	8
André Pratte	37	Pierre Duchesne	12	Paul Arcand	8
Normand Girard	34	Chantal Hébert	12	Jean-Luc Mongrain	8
Michel C. Auger	27	Bernard Derome	11	Robert Dutrisac	8
Claude Ryan	26	Pierre Maisonneuve	10	Pierre Foglia	7
Alain Dubuc	24	Gilles Lesage	10	Bernard Descôteaux	7
Gilbert Lavoie	16	Jean Lapierre	9	Michel Roy	6
Jean-Robert Sansfaçon	16	Don MacPherson	9	Alexis Deschenes	5
Lise Bissonnette	16	Louis-Gilles Francoeur	9		
Paul Larocque	15	Vincent Marissal	9		

Quoi qu'on puisse dire sur l'importance de la télévision en politique, les personnalités médiatiques les plus influentes sur la classe politique sont d'abord et surtout des journalistes de la presse écrite : ils totalisent 82 % des mentions, loin devant les journalistes de la télévision (15 %) et de la radio (4 %). Les dix journalistes les plus influents travaillent pour un quotidien⁴⁰. Ce constat est d'autant plus étonnant qu'aux questions sur l'influence des journalistes télévisés, les députés leur attribuaient clairement plus d'importance. En outre, parmi tous les journalistes mentionnés, même une seule fois, aucun n'est actif exclusivement par le biais d'Internet.

Par ailleurs, cette liste confirme que, selon les parlementaires, l'influence des journalistes sur la classe politique s'exerce par le débat et l'opinion davantage que par la fonction d'information. Parmi les journalistes les plus influents qui travaillent pour la presse écrite, la plupart (19 sur 22) sont ou ont été chroniqueurs, éditorialistes, *columnists* ou commentateurs. Ce sont des gens qui pratiquent ou ont pratiqué une forme ou une autre de journalisme d'opinion. Dans le cas des journalistes de la radio et de la télévision, seulement 3 sur 9 sont des reporters ; les autres sont soit des commentateurs (comme Jean Lapierre à TVA) soit des animateurs ou des chefs d'antenne (comme Pierre Maisonneuve à la radio de la SRC ou Bernard Derome à la télévision de la SRC) qui sont amenés à participer directement aux débats publics par le biais d'entrevues avec des personnalités publiques.

L'influence du journal *Le Devoir* apparaît clairement dans cette liste : il s'agit de l'entreprise de presse qui y est la plus fortement représentée. Près du tiers (10 sur 31) des journalistes les plus influents travaillent ou ont travaillé au *Devoir*, comparativement à 6 pour *La Presse*, 3 pour le *Journal de Montréal*, 2 pour la

40. Michel C. Auger, bien qu'il soit depuis 2007 à l'emploi du réseau français de Radio-Canada, a été considéré comme un journaliste de la presse écrite en raison de sa longue carrière dans les quotidiens : il a écrit notamment pour *Le Jour*, *The Gazette*, *Le Devoir*, *Le Soleil* et le *Journal de Montréal*, en plus d'avoir collaboré à la Presse Canadienne.

SRC et 4 pour TVA. Les journalistes du *Devoir* sont aussi ceux qui recueillent le plus de mentions (166 sur 490, soit 34 %) si on les compare à ceux de *La Presse* (26 %), du *Journal de Montréal* (14 %), de la SRC (9 %) ou de TVA (8 %). Ces données indiquent que l'influence perçue des journalistes sur la classe politique n'est pas fonction de l'étendue du public qu'ils atteignent. Elles confirment que, dans l'esprit des parlementaires, l'influence sur la classe politique et l'influence sur la population en général sont deux phénomènes distincts qui se réalisent par des voies différentes. Autrement dit, les parlementaires n'ont pas tendance à attribuer à un média une influence sur la classe politique parce que ce média aurait un large auditoire et donc un grand potentiel d'influence sur le public. Leur évaluation de l'influence sur la classe politique paraît davantage liée à la pertinence et à la crédibilité que les parlementaires accordent aux commentaires et aux analyses des journalistes.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les salles de rédaction et à la Tribune de la presse, mais elles sont encore nettement sous-représentées dans le cercle restreint des journalistes les plus influents. Seulement trois femmes figurent dans la liste, dont deux que les lecteurs du *Devoir* connaissent bien : Lise Bissonnette et Chantal Hébert (la troisième est Lysiane Gagnon de *La Presse*). Ici la solidarité féminine ne semble pas entrer en ligne de compte : les noms de femmes journalistes ne sont pas plus souvent mentionnés par les femmes députées que par les hommes.

Ceci étant, il faut noter que la liste est biaisée par l'effet du temps. Les répondants qui ont été élus entre 1981 et 2009 sont plus nombreux que ceux qui l'ont été entre les années 1960 et 1970, de sorte que les professionnels des médias qui ont exercé leur métier au cours des deux ou trois dernières décennies sont davantage mentionnés par les répondants que ceux des décennies antérieures. Il aura fallu que des personnalités comme Claude Ryan, Normand Girard, Gilles Lesage et Michel Roy aient exercé une grande influence en leur temps pour que, plusieurs années après avoir cessé d'exercer le métier de journaliste, les parlementaires qui étaient leurs contemporains se souviennent d'eux et inscrivent leur nom dans la liste des professionnels des médias les plus influents.

Pour terminer sur ce point, précisons que quelques répondants ont tenu à souligner dans leurs commentaires une distinction entre l'influence attribuée à un journaliste et le respect ou l'admiration, qui ne vont pas nécessairement de pair. Ils tenaient en effet à préciser que les communicateurs qu'ils avaient identifiés comme étant très influents sur la classe politique ne correspondent pas nécessairement à leurs standards d'idéaux journalistiques. Certains parlementaires ont profité de notre enquête pour déplorer l'influence exercée par quelques personnalités médiatiques malveillantes qui sévissent, par exemple, dans ce qu'il est convenu d'appeler la « radio-poubelle ».

Par ailleurs, quelques répondants ont souligné dans leurs commentaires que les opinions exprimées par les chroniqueurs, éditorialistes ou *columnists* étaient particulièrement importantes dans la préparation des périodes de questions de l'Assemblée nationale, les uns se servant de ces écrits pour poser des questions, les autres pour y répondre.

CONCLUSION

Une enquête par questionnaire comme celle que nous avons menée auprès des parlementaires permet de dresser un portrait sommaire et simplifié de réalités qui sont beaucoup plus complexes que ce que nos données peuvent montrer. C'est pourquoi les objectifs d'une telle opération ne pouvaient être que modestes. Il s'agissait de décrire à grands traits l'évolution de la consommation médiatique des membres de l'Assemblée nationale depuis la fin des années 50 et de mesurer l'évaluation qu'ils font de la qualité et de l'influence des médias et des journalistes au Québec. Nous nous sommes aussi intéressés à leur opinion sur l'impact de la télédiffusion des débats parlementaires, de la création des chaînes d'information en continu et du développement d'Internet, autant d'innovations qui, chacune à sa manière, sont susceptibles de modifier le contexte dans lequel les élus exercent leurs fonctions. En sondant les députés qui siégeaient à l'Assemblée nationale au moment de notre enquête et leurs prédécesseurs, nous avons été en mesure de mener des comparaisons qui témoignent d'évolutions intéressantes, parfois préoccupantes.

Les membres de l'Assemblée nationale ont des besoins en matière d'information sur l'actualité qui diffèrent sensiblement de ceux de la population en général. Rares sont les gens qui, chaque jour, consultent quatre quotidiens et regardent des émissions d'information et d'affaires publiques à cinq chaînes de télévision (dont les chaînes d'information en continu), sans compter l'écoute de la radio, la lecture des hebdomadaires, magazines et autres publications et la consultation de sites d'information sur Internet. C'est pourtant la diète quotidienne des députés.

Au cours de la période que nous avons étudiée, qui va de 1956 à 2009, l'offre médiatique s'est accrue et s'est diversifiée (du moins quant aux supports, sinon quant aux contenus en tant que tels). Les parlementaires ont suivi cette évolution. Les députés des dernières cohortes puisent leur information à un plus grand nombre de sources, comparativement à ceux des premières cohortes. La lecture des quotidiens et l'écoute de la radio se sont maintenues alors qu'au fil du temps, la télévision et Internet se sont faits plus présents dans la vie des députés. D'une cohorte de parlementaires à l'autre, le nombre et la diversité des sources d'information sur l'actualité ont augmenté. Entre la première et la dernière cohorte, le nombre moyen de médias consultés quotidiennement par un député a augmenté de 60%. Notre enquête ne permet pas de déterminer comment ces activités s'inscrivent dans la vie quotidienne et dans l'emploi du temps des parlementaires. Doivent-ils consacrer plus de temps aux médias? Si oui, au détriment de quelles autres activités? Sinon, quelles stratégies doivent-ils mettre en place pour consulter davantage de sources d'information sans pour autant y consacrer plus de temps?

Nous avons pu constater que la consommation médiatique des parlementaires varie légèrement en fonction de différentes caractéristiques personnelles, comme le niveau de scolarité, le sexe, l'affiliation partisane et la région représentée, mais il apparaît clairement qu'elle est surtout déterminée par leur fonction de député. Pour les parlementaires, suivre l'actualité dans les médias est, en somme, une activité « professionnelle ». Par conséquent, leurs choix de consommation d'information diffèrent sensiblement de ceux de la population en général, non seulement en quantité mais aussi en qualité. Les parlementaires expriment en ces matières des préférences qui paraissent singulières en regard de celles des consommateurs en général. Par exemple, les députés, contrairement à la population en général, lisent davantage *La Presse*, *Le Soleil* et même *Le Devoir* que le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*. Ils regardent davantage les bulletins de nouvelles et les émissions d'affaires publiques à la télévision de Radio-Canada qu'à TVA, alors que c'est le contraire dans la population. Ils se distinguent également en écoutant davantage les émissions d'information de la radio de Radio-Canada que celles de la radio privée, toutes stations confondues.

Par ailleurs, l'image des deux solitudes est reflétée dans les habitudes d'écoute et de lecture des médias par les députés de l'Assemblée nationale. Les médias canadiens de langue anglaise, même les plus renommés comme le *Globe and Mail* et CBC, pénètrent peu ce groupe de personnalités politiques. Il semble que les quelques députés qui représentent des circonscriptions caractérisées par une forte proportion de citoyens anglophones (des répondants affiliés au Parti libéral dans l'île de Montréal) soient, à toutes fins utiles, les seuls à les consulter sur une base régulière. On peut donc en conclure que les députés québécois appréhendent la « réalité canadienne-anglaise » essentiellement à travers le prisme des médias québécois de langue française. Cette situation illustre peut-être, aussi, l'importance relativement modeste des enjeux fédéraux-provinciaux ou interprovinciaux dans le travail courant de la majorité des membres de l'Assemblée nationale.

Les députés qui ont siégé à l'Assemblée nationale au cours de la période à l'étude ont vu différentes innovations médiatiques modifier les conditions d'exercice de leurs fonctions politiques et parlementaires. La majorité des députés estiment que la télédiffusion des travaux parlementaires a eu, globalement, des effets positifs sur leur vie « professionnelle ». Selon eux, la télédiffusion des débats aurait eu un impact bénéfique sur la qualité générale des échanges, sur l'assiduité de la participation des parlementaires aux travaux de l'Assemblée, sur le degré de préparation des députés, sur le respect du décorum et sur la notoriété des députés.

Les opinions sont davantage partagées en ce qui concerne les effets de la création de chaînes d'information en continu. Ces chaînes ont suscité quelques espoirs (couverture des affaires politiques plus abondante, plus de sujets traités, avec plus de profondeur, davantage de possibilités pour les parlementaires de s'exprimer) mais il apparaît, aux yeux de plusieurs députés, que l'information en continu a plutôt entraîné une accélération de la circulation des informations qui oblige les parlementaires à réagir à chaud aux événements et qui favorise une couverture journalistique plus superficielle.

Les parlementaires sont également partagés quant à l'impact d'Internet sur la vie politique, bien que l'attitude positive soit la plus répandue. Certes, Internet apporte son lot d'inconvénients (prolifération des rumeurs, des faussetés, des opinions mal fondées et des attaques personnelles) mais il permet aux parlementaires de diversifier leurs sources d'information et d'obtenir une information plus riche et plus à jour. Alors qu'ils « subissent » les conséquences des chaînes d'information en continu sur lesquelles ils n'exercent pas de contrôle, les parlementaires voient dans Internet un outil de communication utile à l'exercice de leurs fonctions.

Les parlementaires portent, à l'égard des médias, des jugements nuancés. Leur évaluation des quotidiens est plutôt positive, surtout pour les quotidiens qu'ils lisent le plus (ceux du groupe Gesca et *Le Devoir*). En revanche, ils sont plus critiques quand on sollicite leur avis sur la qualité des médias en général, et particulièrement sur des dimensions du travail des médias qui concernent directement les affaires politiques et parlementaires. Une majorité de nos répondants estiment que les médias ne font pas suffisamment entendre la voix des gens ordinaires et qu'ils ne favorisent pas la tenue de débats approfondis. Ils jugent en outre que les médias ne rendent pas justice au travail des élus et qu'ils rendent mal compte de la complexité des enjeux auxquels font face les gouvernements. Ils considèrent que les médias sont en grande partie responsables du cynisme qui se manifeste envers les élus. Ils croient également que la concentration des médias au Québec est un obstacle à la diversité des points de vue. Cette attitude critique à l'égard des médias s'amplifie d'une cohorte à l'autre. Bien qu'une majorité des députés ayant fait leur entrée à l'Assemblée nationale dans les années 50, 60 et 70 estiment que ces récriminations étaient valables à l'époque où ils étaient députés, la critique rallie aujourd'hui la presque totalité des députés. Il s'agit certainement d'un enjeu important de la communication politique contemporaine qui mériterait qu'on y consacre de plus longs développements.

Ces opinions ont été recueillies à partir d'énoncés que nous avons soumis aux répondants et pour lesquels ils devaient exprimer leur accord ou leur désaccord. Un tel instrument de mesure permet d'observer qu'une grande majorité de députés manifestent une attitude critique à l'égard des médias, mais des recherches plus poussées seraient nécessaires pour évaluer plus finement l'attitude des parlementaires à l'égard des médias et pour savoir plus précisément quels aspects du travail des médias les indisposent.

Pour les députés, les journalistes sont des acteurs qui exercent une grande influence sur la classe politique et sur l'opinion publique. Ils estiment que les journalistes de la télévision ont plus d'influence sur la classe politique que ceux de la presse écrite. Pourtant les journalistes qui, à leur avis, sont les plus influents sur une base individuelle sont surtout des journalistes d'opinion (éditorialistes, chroniqueurs) qui travaillent pour des quotidiens. Mais en quoi consiste cette influence ? Comment les journalistes, ceux de la télévision comme ceux de la presse écrite, influencent-ils la classe politique ? Par leurs enquêtes et leurs critiques ? En fournissant des arguments pour défendre ou combattre certaines politiques ? En personnifiant certains courants de pensée dans l'opinion publique ? En établissant l'ordre du jour des débats publics ? Tout cela sans doute. L'influence des médias sur les décideurs politiques est une question importante et très complexe qui requiert d'autres efforts de recherche, par exemple avec une approche qualitative prenant la forme d'entretiens avec des parlementaires.

La relation entre les journalistes et les politiciens suscite depuis longtemps l'intérêt des chercheurs, des praticiens de la communication politique et des citoyens les plus intéressés par la politique et les médias. On réfléchit régulièrement au rôle des politiciens comme source d'information pour les journalistes et à l'influence de ces derniers sur les citoyens. Toutefois, nous estimons pertinent d'inverser la perspective et de considérer les médias, à leur tour, comme des sources d'information pour les politiciens, et les journalistes comme des acteurs susceptibles d'influencer les élus. Les médias occupent une telle place dans la vie quotidienne des parlementaires qu'il serait étonnant que les premiers n'exercent pas d'influence sur les seconds. Il découle de cette hypothèse des enjeux dont nous apercevons à peine les ramifications et qu'il faudra explorer.

Liste des références

- Assemblée nationale du Québec, 1998. « Table ronde : La concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie parlementaire ? », *Les Actes du colloque « Le parlementarisme et les Médias »*. Québec : Assemblée nationale du Québec, p. 131-155.
- Assemblée nationale du Québec, 2001. *La concentration de la presse*, Québec : Mandat d'initiative de la Commission de la culture, novembre.
- BOUDREAU, Luc, 2003. *Démocratie électronique 1999-2003. Bibliographie sélective*. Québec : Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, Service de la référence, Bibliographie n° 91, 13p.
- BRADLEY, Robert S., 1980. « Motivations in legislative use ». *Legislative Studies Quarterly*, 5 : 393-406.
- BYBEE, Carl R. et Mark COMADENA, 1984. « Information sources and state legislators: Decision-making and dependency ». *Journal of Broadcasting*, 28 : 333-41.
- CHARRON, Jean et Frédérick BASTIEN, À paraître. « Les parlementaires québécois et *Le Devoir* ». *Communication*.
- Comité permanent des transports et des communications, 2006. *Rapport final sur les médias d'information canadiens*. Ottawa : Parlement. Sénat. Comité sénatorial permanent des transports et des communications.
- Centre d'études sur les médias, 2001. *La concentration de la presse à l'ère de la « convergence »*. Dossier remis à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre du mandat portant sur *Les impacts des mouvements de propriété dans l'industrie des médias*, Québec, février.
- Centre d'études sur les médias, 2009a, *La presse hebdomadaire d'information générale*. En ligne : (<http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Pressehebdomadaire09.pdf>)
- Centre d'études sur les médias, 2009b (?), *Les magazines*. En ligne : (<http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Magazines2009.pdf>)
- Centre d'études sur les médias, 2010. *Comment les Québécois s'informent-ils ?* Québec : Centre d'études sur les médias, mars.
- Comité conseil sur la qualité et la diversité de l'information, 2003. *Rapport final. Tome 2. Les effets de la concentration des médias au Québec : problématique, recherche et consultations*. Lieu, organisme dont relève ce comité ?
- Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), 2007. *NETendances 2007 : utilisation d'Internet au Québec*. Montréal. En ligne : http://cefrio.qc.ca/fckupload/DEPL_netquebec_web_SECUR.pdf

- CHARBONNEAU, Jean-Pierre, 1998. «La télédiffusion des débats favorise-t-elle le parlement spectacle?». *Les Actes du colloque «Le parlementarisme et les médias»*. Québec: Assemblée nationale du Québec, p. 79-92.
- COHEN, Bernard C., 1963. *The Press and Foreign Policy*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Comité sur les langues officielles, 2001. *The Broadcasting and Availability of the Debates and Proceedings of Parliament in Both Official Languages*. Ottawa.
- CRÉPEAU, Catherine, 2000. «La folie du direct». *Le 30*, avril.
- CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), 1994. *Approbation d'un service national de nouvelles télévisées de langue française*. Ottawa: CRTC, Décision CRTC 94-285, le 6 juin.
- DAVIS, Aeron, 2007. «Investigating journalists influences on political issue agendas at Westminster». *Political Communication*, 2:2:181-190.
- DESJARDINS, Joëlle, 2003. *Les parlements et les technologies de l'information 1999-2003. Bibliographie sélective*. Québec: Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, Service de la référence, Bibliographie n° 92, 20 p.
- Direction générale des communications, 1979. «Les députés québécois face à la radiotélédiffusion des débats», *Bulletin* 9:3-4: 31-38. Québec: Assemblée nationale, Bibliothèque de la législation.
- DALPHOND, Claude Edgar, 2006. Bilan des portraits statistiques régionaux. Québec: Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Direction du lectorat, de la recherche et des politiques, 74 p.
- DUNN, Delmer D., 1969. «Differences among public officials in their reliance on the press for information». *Social Sciences Quarterly*, 49: 829-39.
- FERGUSON, Ross et Barry GRIFFITHS, 2006. «Thin democracy? Parliamentarians, citizens and the influence of blogging on political engagement». *Parliamentary Affairs*, 59: 366-374.
- GILMOR, Dan., 2004. *We the media. Grassroots Journalism by the People for the People*. Cambridge: O'Reilly.
- GODIN, Gérald (Comité d'études ministériel sur la diffusion des délibérations parlementaires), 1977. *Rapport sur la diffusion des délibérations parlementaires*, 4 vol. Québec: Ministre de la réforme parlementaire
- HACKETT, Robert A. et Richard GRUNEAU, 2000. *The Missing News.: Filters and Blind Spots in Canada's Press*. Aurora (Ont): Garamond Press.
- KAVANAUGH *et al.*, 2006. «When opinion leaders blog: new forms of citizen interaction». *ACM International Conference Proceeding Series*, 151: 79-88.
- KEPPLINGER, Hans M., 2007. «Reciprocal effects: Toward a theory of mass media effects on decision makers». *The International Journal of Press/Politics*, 12:2: 3-23
- KERBEL, Matthew R. et Joel David BLOOM., 2005. «Blog for America and civic involvement», *The Harvard International Journal of Press/Politics*, 10(4): 3-27.
- LECLERC, Gérard, 2001. «Télé en direct: assumer l'information approximative». *Le 30*, septembre 2001.
- LINSKY, Martin, 1986. *Impact: How the Press Affects Federal Policymaking*. New-York: W.W. Norton & Company.
- MALLOY, Jonathan, 2003. *To Better Serve Canadians: How Technology is Changing the Relationship Between Members of Parliament and Public Servants*. Toronto: Institut d'administration publique du Canada.
- MATTHEWS, Donald, R., 1960. *U.S. Senators and Their World*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- MAYO, Charles M. et David D. PERLMUTTER, 1998. «Media use and disuse by State legislators. The social construction of innovation». *Journal of business and technical communication*, 12:1:71-88.

- MERCIER, Arnaud, 1998, « Le journalisme télévisuel au péril des contraintes techniques », *Les Cahiers du journalisme*, n° 5, décembre 1998, p. 118-129.
- MILJAN, Lydia et Barry COOPER, 2003. *Hidden Agendas: How Journalists Influence the News*, Vancouver, UBC Press.
- MONIÈRE, Denis et Angelo ELIAS, 2002. « Internet et le travail des parlementaires québécois ». *Revue parlementaire canadienne*, 25:1 :20-23.
- PELLETIER, Martin, 2006. *Les services gouvernementaux en ligne. Bibliographie sélective*. Québec: Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, Service de la référence, Bibliographie n° 111, 52 p
- PROTESS, David L., Fay Lomax COOK, Thomas R. CURTIN, Margaret T. GORDON, Donna R. LEFF, Maxwell E. McCombs, et al., 1987. «The impact of investigative reporting on public opinion and policymaking: Targeting toxic waste ». *Public Opinion Quarterly*, 51, 166-185.
- PRUJINER, Alain et Florian SAUVAGEAU, 1986. *Qu'est-ce que la liberté de presse ?* Montréal : Boréal.
- RIFFE, Daniel, 1988. « Comparison of media and other sources of information for Alabama legislators ». *Journalism Quarterly*, 65 : 46-53.
- RIFFE, Daniel, 1990. « Media roles and legislators' news media use ». *Journalism Quarterly*, 67 : 323-29.
- ROBERTSON, James R, 1998. *Television and the House of Common*. Canada : Law and Government Division, décembre.
- SABATIER, Paul et David WHITEMAN, 1985. « Legislative decision-making and substantive policy information: Models for information flow ». *Legislative Studies Quarterly*, 10 : 395-421.
- SAUVAGEAU, Florian (dir), Marie-Hélène LAVOIE, Christopher DORNAN, 2000. *La concentration de la presse écrite, un « vieux » problème non résolu*, Sainte-Foy: Centre d'études sur les médias, Coll. Cahiers-Médias, n° 11.
- TJERNSTROM, Vanni, 2009. « Influencing law-makers' agenda. Metropolitan newspapers and TV as sources for political initiatives by members of the swedish Parliament ». *Anàlisi*, 39: 71-94.
- VINCENT, Diance, Olivier TURBIDE et Marty LAFORREST, 2008. *La radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*. Québec, Nota Benne

